

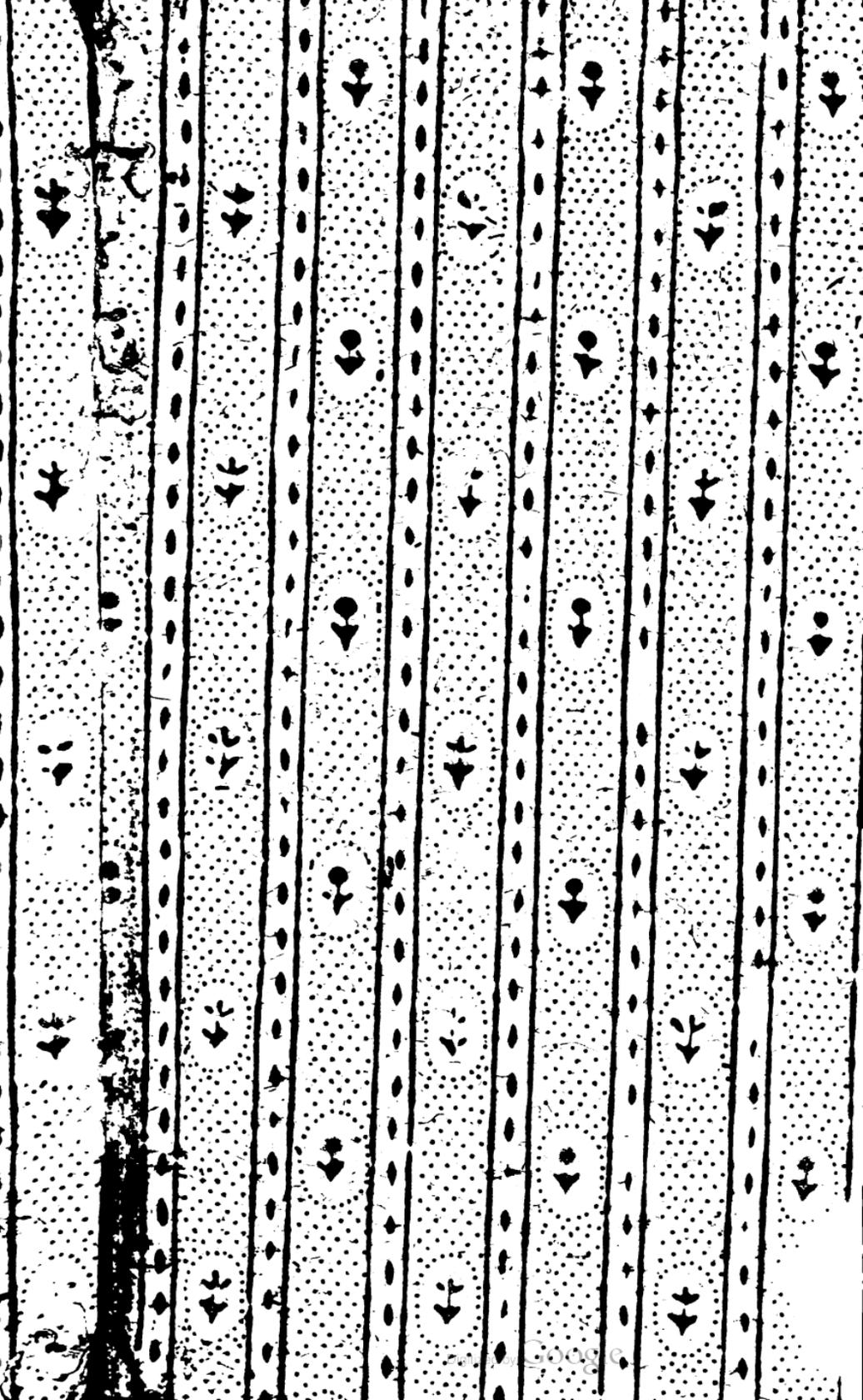


MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K. K. HOFBIBLIOTHEK  
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

\*48.M.66





\* XLVIII. AL. 66



**T R A I T É**  
*S U R*  
**LE C O M M E R C E**  
*D E*  
**LA M E R N O I R E.**

---

**T O M E P R E M I E R.**

---

THE GREAT

1872

UNIVERSITY OF

OF

THE STATE

OF NEW YORK

TRAITE  
SUR  
LE COMMERCE  
DE  
LA MER NOIRE.

PAR M. DE PEYSSONEL, ancien Consul-  
Général de France à Smirne; Associé des Aca-  
démies de Marseille, de Lyon & Dijon, Membre  
Honoraire de celle des Antiquités de Cassel, &  
Correspondant de l'Académie Royale des Inscrip-  
tions & Belles-Lettres de Paris.

---

TOME PREMIER.

---



A PARIS;  
Chez CUCHET, Libraire, rue & hôtel Serpente.

---

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.





A MONSEIGNEUR

LE

MARQUIS DE CASTRIES,

*MARÉCHAL DE FRANCE,*

*Chevalier des Ordres du Roi,*

*Ministre de la Marine, Commandant*

*de la Gendarmerie,*

MONSEIGNEUR,

*La permission de faire paroître cet  
Ouvrage sous vos auspices m'est une  
nouvelle preuve de vos bontés pour*

*moi : la vérité & la reconnoissance  
m'auroient porté à vous louer dans cette  
Epître ; mais je fais trop combien vous  
êtes au-dessus de l'éloge.*

*Je suis , avec un profond respect ,*

**MONSEIGNEUR ,**

Votre très-humble & très-  
obéissant Serviteur ,  
**PEYSSONNEL.**

---

## AVANT-PROPOS.

**L**A Navigation & le Commerce de la Mer Noire sont les deux choses dont je me suis le plus occupé dans le cours de ma vie : frappé de leur importance & des avantages que la France pourrait en tirer, je commençai, dès l'an 1750, d'en prendre quelques notions, de ramasser des notes, & de réunir en masse les connoissances qui me furent fournies par divers Négocians Turcs, Grecs & Arméniens, avec lesquels j'avois, dans cette vue, formé des liaisons à Smirne, & à Constantinople. En 1753, je fus envoyé en Crimée en qualité de Consul de Sa Majesté auprès du Khan des Tartares; & me

*ij*      *Avant - Propos.*

trouvant placé au centre de la Mer Noire, je profitai de ma position pour donner plus d'étendue à mon Ouvrage auquel j'étois à portée de travailler avec plus de facilité & plus de fruit. + Je le terminai enfin dans le Royaume de Candie en 1762.

Depuis cette époque, la scène a changé. Les Russes ont obtenu d'abord, par le traité de paix de Kaïnardjik, la libre navigation de la Mer Noire, acquis trois places dans la Crimée, & fondé sur la rive du Boristhène la ville de Kerfon, de laquelle je n'ai pas pu parler dans mon Ouvrage, parce qu'elle n'existait pas quand j'écrivais; & enfin la Crimée entière, & presque tous les Etats qui formaient la Monarchie Tartare, ont passé sous la domination

de l'Impératrice de Russie. Cette révolution présente un tableau différent ; cependant , par une foule de raisons dont je dois m'interdire le détail , je n'ai pas jugé devoir changer la plus petite chose à mon Ouvrage , & je le mets au jour tel que je l'ai composé. Je me suis borné à y ajouter des notes indispensables , pour indiquer les changemens survenus , instruire mes concitoyens sur ce qui peut y avoir trait , leur donner une connoissance du commerce qu'ils peuvent faire aujourd'hui avec la Russie par la Mer Noire , & leur montrer enfin les difficultés & les obstacles qui peuvent gêner ou contrarier leurs spéculations ; mais j'ai pensé devoir conserver toutes les anciennes données , parce qu'elles ser-

vent toujours de flambeau & de guide pour les opérations du moment. Nos Négocians & nos Navigateurs ne trouveront pas moins dans cet Ouvrage les connaissances élémentaires & les notions primitives dont ils ont été dépourvus jusqu'aujourd'hui, & qui leur sont indispensablement nécessaires pour se livrer à un commerce nouveau, dans lequel ils peuvent, avec la protection ferme & constante du Gouvernement, trouver les plus grands & les plus solides avantages.

TRAITÉ



# TRAITÉ SUR LE COMMERCE

DE LA

MER NOIRE.

**L**A MER NOIRE est un objet digne de l'attention d'un Ministre sage , sans cesse occupé des moyens d'accroître les forces & les ressources de l'Etat , le bonheur des Peuples & la gloire du Souverain. Le commerce des différens pays qui bordent cette mer , n'a pas encore été approfondi ; les Empereurs Turcs n'ont jamais voulu y admettre aucun Pavillon étranger ; ce commerce est demeuré enveloppé de ténèbres , à travers lesquelles personne n'a encore osé se faire jour , & l'on n'a pu s'en former

*Tome I,*

A

que des idées très-confuses par les relations des Voyageurs, & les connoissances fort imparfaites de quelques Négocians qui ont eu assez de courage pour faire des essais de ce trafic, par l'entremise des gens du pays, auxquels ils ont été forcés de se confier.

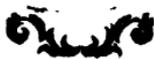
Pendant le séjour que j'ai fait en Tartarie pour le service du Roi, j'ai été à même d'étudier à fond cette partie : je ne m'étais d'abord proposé pour objet que le commerce des Etats du Khan ; & les détails relatifs à cet article devaient former la seconde partie du Mémoire sur la Petite-Tartarie, que j'ai eu l'honneur d'envoyer à la Cour en 1755 : des notions plus vastes & plus précises que j'ai acquises depuis, m'ont insensiblement mené plus loin que je ne croyais, & j'entreprends aujourd'hui de mettre sous les yeux du Gouvernement le Commerce de la Mer Noire dans toute son étendue.

Les pays dont le commerce est du ressort direct de la mer Noire sont, au nord, la

Crimée , les Nogais & la Circassie ; à l'est , les Abazes , la côte des Lazes , ou la Province de Trébifonde , la Georgie turque ; au sud , toute la côte de l'Asie mineure qui contenait autrefois la Paphlagonie & la Bithynie ; à l'ouest , la Romanie , la Bulgarie , le Döbrogé , la Valaquië , la Moldavie , la Bessarabie , autrement dite le Budziac.

Je tâcherai de donner les détails les plus circonstanciés qu'il me sera possible du commerce de tous ces différens pays , & je commencerai par la Petite-Tartarie , qui est celui de tous que je connais le mieux , & sur lequel je suis en état de fournir le plus d'éclaircissemens.

Cet Ouvrage sera divisé en deux Parties : la première traitera du commerce d'importation & d'exportation de tous les Etats qui dépendent du Khan des Tartares ; & la seconde , de celui des autres Provinces limitrophes de la mer Noire , & de celles qui y commerceront directement ou indirectement.





## PREMIERE PARTIE.

### *De la Petite - Tartarie.*

LES Etats du Khan des Tartares comprennent aujourd'hui tous les pays qui s'étendent au nord de la mer Noire , depuis le Danube jusqu'au Couban , c'est-à-dire la Bessarabie , ou le Budziac , qui est l'étendue de pays renfermés entre le Danube , le Niefter , la mer Noire & la Moldavie ; c'est-là où se trouve l'horde des Nogaïs du Budziac : tout l'espace qui est entre le Niefter , le Boristene , le Bog & les limites de la Pologne où est l'horde des Nogaïs du Jedzan , les plaines qui sont entre le Boristhene , le Don & les limites de Russie , dont une petite partie est cultivée par l'horde des Nogaïs de Djiamboïlouk , la presqu'isle de Crimée ; toute la Circassie , depuis le détroit de Yenikalé ou Bosphore Cimérien ,

jusqu'au Cabarda , où est compris l'horde des Nogais du Couban.

*De la Crimée.*

La Crimée , autrefois la Chersonese-Taurique , est une presqu'isle d'environ sept cents cinquante milles de circonférence : la partie méridionale est extrêmement montagneuse ; une chaîne de montagnes entrecoupées de magnifiques vallées s'étend depuis la pointe de Felenk-Bournou , au midi de Gheuslevé jusques à Caffa : la partie septentrionale est un pays de plaines où l'on ne trouve absolument point de pierres. La partie montagneuse est arrosée par un grand nombre de petites rivières qui sont le grand & le petit *Carasou* , l'*Indal* , le *Sarisou* , le *Salghir* , l'*Elma* , le *Katchi* , le *Cabarta* , le *Kazekli-Euzen* , & les ruisseaux de *Boulganak* , *Bala-Salghir* , *Dair* , *Fondoukly* , *Azis* & *Bouroultha* , qui ne méritent aucune attention , parce qu'ils sont à sec pendant tout l'été : les

plaines manquent d'eau courante ; mais on y a suppléé par des puits extrêmement profonds & abondans. Je ne m'étendrai pas davantage sur la géographie de ce pays-là , parce que j'en'ai en vue que la Crimée commerçante.

L'air y est bon par-tout , les pâturages y sont excellens , & nourrissent une quantité innombrable de bestiaux & de troupeaux , dont on tire la laine , le beurre & les cuirs , qui sont les principaux articles de commerce de cette presqu'isle : les haras aussi y sont assez nombreux pour fournir aux habitans tous les chevaux dont ils ont besoin ; ces chevaux sont petits , très-forts , & résistent beaucoup mieux que les nôtres aux fatigues de la guerre.

Le terrain de Crimée est extrêmement fertile , mais peu cultivé , parce que le pays n'est pas aussi peuplé qu'il devrait & qu'il pourrait l'être ; la nation belliqueuse des Tartares néglige trop l'agriculture ; sa valeur a su conquérir ces belles contrées dont son industrie ne fait pas tirer parti. En 1755 ,

*Arslan-Guerai-Kan*, Prince d'un esprit pénétrant, & qui avoit des vues assez étendues, ayant daigné s'entretenir avec moi sur certains objets relatifs au Gouvernement; je profitai de cette conjoncture pour lui faire part de quelques réflexions sur les moyens d'augmenter en Crimée la population & le commerce. Je pris d'abord la liberté de lui représenter qu'il avoit dans cette plus belle partie de ses Etats beaucoup de terrains & de bras inutiles; je le priai de jeter un coup-d'œil sur cette étendue immense de plaines incultes, depuis le ruisseau de *Boulganak* jusques à *Or-Capi*, que nous appelons *Précop*, où l'on trouve à peine quelques champs labourés, & sur ce nombre infini de vafaux robustes & fainéans qui traînent une vie inutile & malheureuse à la suite des plus petits *Mirzas*, sans autre occupation que celle de leur former un cortège, & sans autre profit que la vie animale. Je fis sentir à ce Prince qu'on pourrait réduire les Gentilshommes au nombre exact de domestiques que leur état les oblige d'entretenir, &

distribuer ensuite les terres en friche à ces vassaux désœuvrés , qui n'ayant pas de quoi entretenir des femmes , vieillissent & meurent dans le célibat. J'ajoutai que le Souverain pourrait leur faire l'avance d'un petit capital dont ils auraient besoin pour acheter des bœufs & les instrumens nécessaires au défrichement & à la culture des terres , qui produiroient des grains & même du coton , plante qui n'a pas besoin d'arrosage , qu'on pourrait même mettre à profit les endroits trop humides & marécageux , en y semant du riz qui y réussirait admirablement , & qu'enfin ces nouveaux Laboureurs se procureraient bientôt par leur travail les secours nécessaires pour la subsistance d'une famille , & se mettraient en état d'augmenter le nombre des soldats & des cultivateurs.

A ces réflexions générales , j'en joignis ensuite quelques-unes de particulières sur la culture de la partie méridionale de la Péninsule ; je priai le Prince d'observer qu'on ne voyait guère dans ces vallons fertiles

d'autres terrains cultivés que les bords des rivières, où l'on plantait fort à propos les arbres fruitiers, mais où les vignobles étoient très-déplacés; je m'étendis sur-tout contre l'usage pernicieux, ou tout au moins inutile, d'arroser les vignes qui absorbent une grande partie des eaux courantes, dont on pourroit bien mieux profiter, si, en transplantant les vignes dans leur place naturelle sur les côteaux exposés au midi, on y substituoit des mûriers; on aurait par ce moyen-là de meilleur vin & une très-grande quantité de foie qui deviendrait un objet de commerce assez considérable. Le Kan me répondit à cela que les saignées qu'il faudrait faire pour arroser les mûriers arrêteraient souvent les moulins à eau, le plus solide revenu des *Mirzas* qui ont leurs terres sur le bord des rivières, & que la Noblesse ne manquerait pas de murmurer. Je répliquai, ce qui étoit tout simple, qu'il n'y avoit qu'à introduire l'usage des moulins à vent.

Il me parut que cet entretien fit quelque effet sur l'esprit de ce Prince, qui com-

prit que les idées dont je venais de lui faire part , tendaient à augmenter les forces militaires de ses Etats , à enrichir ses sujets , & à faire entrer beaucoup d'argent dans ses coffres par l'augmentation infallible des douanes , puisque les nouvelles productions du pays rendroient le commerce d'exportation bien plus considérable , & que celui d'importation augmenterait proportionnellement , lorsque ses peuples devenus plus riches , auraient nécessairement plus de besoins. Ce Prince conclut cependant que la Noblesse était trop puissante en Crimée , & le Souverain pas assez absolu pour tenter de pareilles innovations ; que la durée du regne d'un *Kan* dépendant entièrement de la volonté & du caprice de l'Empereur Turc , le Prince n'étoit pas assuré de demeurer assez long-tems sur le Trône pour pouvoir exécuter des projets qu'un successeur détruirait peut-être de fond en comble , au lieu de s'appliquer à les perfectionner.

Je ne fais si le *Kan* communiqua mes réflexions à quelques-uns de ses courtisans ;

mais la même année le *Mufti* de Crimée fema beaucoup de riz dans un terrain vaste & marécageux qu'il possède à l'embouchure du *Katchi*, & il a tellement perfectionné cet établissement, qu'il lui donne aujourd'hui dix mille écus de rente. Quelque tems après un Marchand Arménien dont la maison de campagne est située sur le bord de la même riviere, homme d'esprit & laborieux à l'excès, faisit mon idée sur la soie, & osa sacrifier une partie de son petit domaine à la plantation de quelques mûriers qui lui rapporteroient en peu de tems un revenu honnête. Il est à souhaiter que l'exemple de ces deux personnes puisse entraîner les autres habitans de la presqu'isle.

La *Crimée* est divisée en quarante-huit *Kadiliks* ou Bailliages, dont vingt-neuf sont dans la plaine, & dix neuf dans les montagnes. Ils comprennent en tout neuf Villes & treize cents quatre-vingt-dix-neuf Bourgs ou Villages. Les places de commerce sont *Batcheferai*, *Cassa*, *Karasou*, *Gheuslevé*, *Orcapi* ou *Précop*, *Balıklava*, *Soudag*, *Kerch* & *Yenikalé*.

*Baïcheferai* est la Capitale de toute la Petite-Tartarie, & la résidence du *Khan*; cette Ville n'a guere plus de deux cents ans d'ancienneté; elle n'était autrefois qu'une maison de plaisance des *Khans*: l'air y est excellent, & les eaux les meilleures qu'on puisse trouver: sa situation est cependant bien étrange; elle est bâtie dans un vallon, ou plutôt dans un précipice affreux, creusé en abîme entre deux rochers; ce vallon est long d'une lieue, & large d'un mille. Cette Ville fut entièrement ruinée par les Russes en 1736; mais elle a été depuis rebâtie, & elle est aujourd'hui plus vaste & plus peuplée qu'auparavant; elle contient environ vingt-cinq mille habitans, parmi lesquels on compte un assez grand nombre de Grecs, d'Arméniens & quelques Catholiques; les Juifs ne demeurent pas dans la Ville, ils habitent un vieux château bâti par les Génois sur un rocher très-élevé, à l'occident du Vallon; ils y jouissent de quelques privilèges, j'en ai parlé dans mon Mémoire sur la Petite-Tartarie.

Le séjour de la Cour fait nécessairement fleurir le commerce à *Betcheseraï*, & l'on peut y débiter une assez grande quantité de marchandises, comme on le verra par les détails suivans.

*Caffa* est la place de commerce la plus considérable de tous les Etats du *Khan* : c'est l'ancienne *Théodosie*, que les Génois conquièrent sur les Empereurs Grecs, & qui leur fut enlevée par *Mahomet II*, en 1475. Cette place est fortifiée, & dépend du Grand-Seigneur, comme toutes les autres Villes de guerre situées dans les Etats du *Khan* des Tartares; elle est entourée de murailles & de fossés : la citadelle, qui est dans la Ville, est assez grande, elle ne pourrait faire cependant qu'une très-légère résistance, si on l'attaquait par une éminence qui la domine; elle est un peu moins faible du côté de la mer; elle est gardée par une garnison de trois mille Janissaires & d'autres milices : c'est le Pacha de *Yenikalé* qui commande cette place; il y tient un *Musselim*; ou Lieutenant. Le *Khan* y a

pendant une entière autorité, & le Pacha même lui est subordonné : cette Ville est assez bien bâtie, & fort peuplée. Le nombre de ses habitans monte à environ quatre-vingt mille ames, en y comprenant cinq à six mille Rayas Grecs, Arméniens, Catholiques & Juifs. J'ai parlé au long, dans mon premier Mémoire, de la Mission de Caffa, & je me rapporte à ce que j'en ai dit.

La rade de Caffa est très-vaste & très-profonde; mais elle est mal sûre, & entièrement découverte du côté du Nord, ce qui la rend impraticable en hiver. Les Marchands qui y font hiverner leurs bâtimens, sont obligés de les tirer à terre pour éviter qu'ils ne se brisent sur les roches qui sont au fond de l'eau.

On voit aborder à Caffa un grand nombre de bâtimens de Constantinople, de Trébisonde, de Synople, d'Amasia, d'Héraclée, de Samfoum, d'Abaza, de Bourgas, de Varna & de plusieurs autres places de Natolie & de Romélie, quelquefois même des Carayelles d'Alexandrie. On y

débite une grande quantité de marchandises d'entrée, & on peut s'y pourvoir en abondance de celles de sortie. Les unes & les autres y sont plus chères que dans les autres places de Crimée, parce qu'il y a un plus grand concours de Marchands. On y tient le marché tous les jours de la semaine; mais le plus grand jour est le Vendredi.

*Karasou* est une place située au centre de la Crimée; elle tient pour le commerce le premier rang après Caffa; sa situation la rend en effet très-commerçante: on y porte les cuirs, les beurres, les laines, les bleds & le salpêtre qu'on recueille dans les vastes domaines de la maison de *Chirin* & de plusieurs autres grandes maisons dont les terres forment le territoire de cette Ville. Le commerce d'importation y est assez considérable: on compte dans *Karasou* environ dix mille habitans; la Ville est très-mal bâtie, les rues y sont extrêmement mal propres. Les Moscovites y pénétrèrent dans leur expédition en 1737; ils y firent

peu de dégâts , & se contenterent d'enlever un très-grand nombre d'esclaves : on trouve à Karafou beaucoup de Grecs & d'Arméniens , & quelques familles Juives de la secte des *Rabbanistes*.

*Gheuslevé* est une ville maritime située à l'Occident de la presqu'isle , elle est entourée de murailles qui la garantissoient jadis de l'incurfion des Cosaques qui descendoient dans la mer Noire par le Borystene ; elle étoit autrefois beaucoup plus peuplée qu'elle n'est aujourd'hui. On y trouve à peine à présent six à sept mille habitans ; les Russes l'ont entièrement ruinée dans la dernière guerre : il y a un grand nombre de Chrétiens & de Juifs *Caraites*.

Le commerce de cette place est considérable par l'abord des bâtimens de Romélie ; de Natolie & de Constantinople , & le concours des Marchands Russes qui viennent en tems de paix y apporter leurs marchandises. Le grand marché s'y tient le Vendredi.

La rade de Gheuslevé est très-mal sûre ;  
elle

elle est exposée au sud-ouest, & découverte de tous côtés; les bâtimens qui s'y trouvent en hiver sont obligés d'aller chercher un abri dans quelqu'autre port.

*Orcapi*, plus connu parmi nous sous le nom de *Précop*, est une petite ville de cinq à six cents maisons, placée sur l'isthme qui joint la Crimée au continent, & sert de porte à la presqu'île. L'isthme est coupé par un fossé d'environ cinquante pieds de large, défendu par une forteresse en assez bon état. Le Grand-Seigneur y tient une garnison de mille à douze cents Janissaires, commandés par un Aga, à la nomination de la Porte. Le Gouverneur de la place est l'*Orbey*, nommé par le *Kan*, & choisi presque toujours parmi les Princes de la Maison Royale (\*).

Cette Ville & la Citadelle furent prises deux fois, & ravagées dans la guerre de 1736, par les Russes, qui les mirent dans l'état où on les voit aujourd'hui. Cette place

---

(\*) Voyez le Mémoire sur la Petite-Tartarie.

est l'entrepôt de toutes les marchandises qui entrent & sortent de Crimée par terre : tous les Marchands y tiennent des Facteurs, tant pour l'expédition des marchandises de sortie, que pour l'achat de celles d'entrée, dont on peut se pourvoir à meilleur prix. A deux lieues au midi d'Orcapi, il y a de très-belles salines, dont je parlerai à l'article du commerce du sel.

*Balıklava*, situé au midi de la presqu'île, est un bourg d'environ deux cents maisons : il est défendu par une ancienne forteresse bâtie par les Génois, & qui tombe en ruine : les habitans sont presque tous Chrétiens Arméniens & Grecs : le port est un des plus beaux qu'on puisse trouver au monde ; c'est un bassin assez vaste que de hautes montagnes mettent à l'abri de tous les vents ; son entrée, tournée au midi, est si étroite que deux navires ne sauroient y passer sans courir risque de s'entrechoquer ; mais tant à l'embouchure que dans le bassin, il y a assez de fond pour des vaisseaux du premier rang.

On recueille aux environs de Baliklava une assez grande quantité de laine , la plus belle que l'on puisse trouver en Crimée.

*Notes postérieures à l'Ouvrage.*

Aujourd'hui les Russes étant en possession de toute la Crimée, feront vraisemblablement de Baliklava leur port principal pour le commerce ; c'est le meilleur , le plus heureusement situé, celui où l'on peut aborder avec le plus de facilité, du détroit de Constantinople, & de toutes les côtes de la mer Noire. Il y a lieu de penser que les bâtimens étrangers qui n'auront pas une destination déterminée pour quelque autre port, iront de préférence dans celui-là, où ils pourront séjourner avec la plus grande sûreté dans toutes les saisons de l'année.

Les Russes feront sans doute à Baliklava ce qu'ils auraient fait à Kerch : ils y transporteront par la mer d'Azoph, le Bosphore Cimmérien & la mer Noire, les marchandises des districts de Bakmouth, de Woronetz, de Bielogrod, & des autres Provinces de la Russie orientale : ils feront descendre ces marchandises à Tcherkeskoï & à Taganrok par le Don, & les rivières de Couper & Donetz, qui se jettent dans ce fleuve ; ils se serviront pour cela de bâtimens construits exprès, qui ne tireront que cinq à six pieds d'eau, parce que le port de Taganrok n'en a que huit à neuf

de profondeur. Ils pourront enfin rendre à Tcherkeskoï & à Taganrok tout le lustre qu'ont eu autrefois les places de Caffa & d'Azoph, que la puissance & l'industrie des Génois avaient rendues le centre de communication entre l'Inde & l'Europe, par la mer Noire.

Il sera également facile aux Russes d'apporter à Baliklava, par le Boristhene & la mer Noire, les marchandises de l'Ukraine, du district de Kiowie & de la partie occidentale de leur Empire; mais ce ne sera qu'en faisant creuser un canal pour éviter les cascades de ce fleuve qui ont quinze à seize lieues d'étendue, & font un obstacle invincible à cette navigation. On doit naturellement présumer que les Négocians étrangers aimeront beaucoup mieux trouver ces marchandises à Baliklava, où ils peuvent aborder en tout tems, que d'aller les chercher beaucoup plus loin à Kerfon, dans le Boristhene, où les glaces retiennent presque tous les ans les navires, depuis le mois de Novembre jusqu'au mois d'Avril.

Toutes les marchandises de Pologne pourront aussi arriver à Baliklava, avec la plus grande facilité, par le Niester; & celles d'Allemagne, de Hongrie & de Transilvanie, par le Danube.

Mais il faudra, pour faire de ce port une grande place de commerce, y bâtir nécessairement une ville où les Négocians & les Navigateurs trouvent les principales commodités du commerce, des habita-

tions, des quais & des magasins; & alors Baliklava sera préférable à toutes les autres places de Crimée, même à Caffa, dont le port est mal sûr, & où les bâtimens ne peuvent pas hiverner.

*Soudag* est le troisieme *Kadilik* de Crimée, dont le Grand-Seigneur se réserve la nomination; c'était autrefois une Ville, & ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg où il n'y a rien de remarquable que le commerce de vin que produit son territoire; les Russes le viennent acheter sur le lieu pour le transporter dans leur pays, comme on le verra ci-après.

Le port de *Soudag* est très-bon, extrêmement profond & assez vaste, son entrée est exposée au midi: ce port était défendu autrefois par une citadelle qui tombe en ruine, comme presque toutes les forteresses qui sont entre les mains des Turcs.

*Kerch* est une petite Ville située sur le bord de la mer, entre Caffa & Yenikalé: on y compte environ trois à quatre mille habitans: les Juifs n'ont jamais pu s'y in-

roduire, & il n'y a que des Mahométans, des Grecs & très-peu d'Arméniens. Son port est excellent, vaste, assez profond pour contenir des vaisseaux de toute portée : le fond en est sablonneux : les bâtimens d'Adja, de Staman & d'Yenikalé vont y hiverner. Cette place est assez commerçante, les habitans des villages voisins y portent leur beurre, leurs laines & leurs cuirs, & trouvent à les vendre avec avantage.

On trouvera dans l'article du commerce du sel ce qui concerne les salines qui sont auprès de Kerch.

Kerch est la plus importante des trois places que la Russie s'est fait céder par les Turcs en 1774, à la conclusion de la paix de Kaïnardjik ; elle était destinée à devenir l'entrepôt de tout le commerce de la partie orientale de l'Empire, & à recevoir toutes les marchandises qui viendraient par le Don & la mer d'Azoph. La Cour de Pétersbourg avait commencé de s'occuper du soin de rendre cette place florissante : elle l'avait fait fortifier du côté de la mer, pour la défendre contre les Turcs, & du côté de la terre, pour la mettre à l'abri des insultes des Tartares ; elle y

avait augmenté de beaucoup le nombre des maisons & des magasins, & même établi quelques chantiers; mais depuis que la fortune de Catherine II l'a rendue, sans effusion de sang, maîtresse de toute la Crimée, & de tant d'autres superbes possessions; depuis que le port de Baliklava, infiniment mieux situé, bien plus profond & plus sûr que celui de Kerch, est en son pouvoir, sa sagesse changera peut-être ces premières dispositions, comme je l'ai observé dans la note précédente.

*Yenikalé*, petite ville sur la rive occidentale du Bosphore - Cimmérien, est un des *Kadiliks* de la dépendance du Grand-Seigneur; les Turcs y ont bâti, en 1705, une forteresse, pour défendre aux Russes l'entrée de la mer Noire, qu'ils venaient infester par la mer de Zabache, dans le tems qu'ils étaient en possession d'Azoph. Le poisson salé est presque le seul article de commerce de cette place: il n'y a point de port, & les bâtimens qui y trafiquent vont hiverner à Kerch; il y a un Pacha & une garnison de Janissaires: la Ville est habitée par des Mahométans; on n'y voit point de Grecs, très-peu d'Arméniens, & l'entrée

B 4

en est absolument défendue aux Juifs.

Yénicalé est la seconde place dont l'Empire Ottoman a fait cession à la Russie à la dernière paix. En ajoutant aux anciennes fortifications construites par les Turcs, quelques nouveaux ouvrages dont le terrain est susceptible, on pourra la rendre assez forte pour défendre l'entrée de la mer d'Azoph; mais on n'en fera jamais qu'une ville de guerre; il est impossible que, n'ayant point de port, elle puisse en aucun tems devenir commerçante.

*Eski-Krim*, ville autrefois très-considérable, n'est aujourd'hui qu'un petit bourg presque inhabité: c'est l'ancienne *Cimmerium*, qui a donné son nom au Bosphore, d'où les Turcs ont tiré par corruption celui de *Krim*, & nous celui de *Krimée* ou *Crimée*, que nous donnons à la presqu'île.

*Mankoup* est une vieille forteresse presque entièrement ruinée, & remarquable seulement par sa situation au haut d'un rocher affreux, taillé en précipice; le bourg est habité par des Juifs & quelques Mahométans; c'est le second des Kadiliks de la nomination du Grand-Seigneur.

Sa juridiction s'étend sur soixante-quatorze villages, depuis *Felenk - Bournou* jusqu'au *Kadilik de Soudag*. On tire de *Mancoup* de la laine pélade, mais en petite quantité.

Il y a encore en Crimée quelques ports moins fréquentés que ceux dont j'ai déjà parlé; mais où cependant les bâtimens peuvent trouver un abri dans un cas de nécessité pressante.

Le port de *Kofrouf*, à l'ouest de *Soudag*, est praticable, mais très-peu fréquenté.

La rade de *Yalita*, à l'ouest de *Kofrouf*, est assez sûre, elle est exposée au midi; les vaisseaux peuvent y aller remiser en hiver; on y construit même quelques bâtimens pour la Mer Noire.

*Avlita* est un très-bon port, situé à l'embouchure de la rivière *Kazikli-Euzén*, au Nord-Ouest de *Balıklava*; son entrée est tournée à l'ouest; les bâtimens que le tems oblige d'y aborder peuvent y demeurer en hiver en toute sûreté.

Le golfe de *Felenk - Bournou* contient

cinq ports où les navires ne peuvent guere chercher un abri que dans un cas d'absolue nécessité.

On trouve encore au nord de Gheuflevé les ports de *Akmeschid* & de *Tcherterlik*, qui sont très-mal sûrs, & où les bâtimens ne doivent se réfugier que lorsqu'ils y sont forcés par la tempête; mais au nord-est de *Balıklava*, & à peu de distance de cet excellent port dont j'ai déjà parlé, il y a celui d'*Akiar*, dans lequel les navires de toute portée peuvent mouiller en sûreté.

Il est tems d'entrer dans le détail des diverses marchandises que l'on peut vendre & acheter en Crimée, & de tout ce qui a rapport au commerce d'importation & d'exportation de ce pays-là.



---

---

**COMMERCÉ D'IMPORTATION**  
**D E C R I M É E .***D R A P S , &c.*

**O**N apporte en Crimée plusieurs sortes de draps : des Londrins seconds , & des Nims de France , qui viennent de Constantinople & quelquefois d'Alep , par la voie de *Tocat* , des mahouts de Hollande , des draps de Leypfick & des draps grossiers fabriqués en Pologne. Les Londrins seconds de France sont ceux dont on débite le plus : Caffa en consomme de vingt-cinq à trente balles ; on en peut vendre trois à quatre à *Batcheseraï* , & à-peu-près autant dans tout le reste de la Crimée ; de sorte qu'on pourrait en évaluer le débouché à trente-cinq balles année commune , en y comprenant les Nims , dont on n'apporte qu'une très-petite quantité. On en débiterait bien davantage , si le bas prix des bocassins , & la facilité que trouvent les gens

du pays , à s'en faire des dessus de peliffes , ne portait coup à la consommation du drap : le prix des Londrins seconds est de piaftres 2 30 , à 3 piaftres le pic de Turquie , & j'ai vu vendre des Nims jusqu'à piaftres 2  $\frac{1}{2}$  : de forte que des Négocians Français qui voudraient entreprendre le commerce de Crimée par eux-mêmes , ou par des Facteurs , feroient bien d'y envoyer indifféremment des Nims & des Londrins seconds , parce que les acheteurs , n'en font pas souvent la différence , sur-tout dans les couleurs fines , & que quand même ils les distingueroient , la proportion du prix ne subsiste plus.

L'aunage du drap de France en Crimée donne 5 à 6 p. 8 de bénéfice , profit assuré pour ceux qui achettent en gros sur le pied de la réduction des aunes en pics : de forte qu'il faut toujours , quand on vend du drap dans ce pays-là , le mesurer avec le pic , & non pas s'en rapporter à la regle de réduction , quand même on le vendrait en gros ; c'est un point sur lequel les Marchands du

pays sont extrêmement tenaces , & on conçoit aisément qu'ils veulent toujours acheter à l'aune.

Les draps se vendent en Crimée , comme presque toutes les marchandises , avec un très-long-terme. Caffa étant de toutes les places de la presqu'isle celle où le débit est le plus considérable , & les Marchands les plus opulens ; c'est celle aussi où l'on a le plus d'espoir de vendre au comptant , ou du moins d'abrégéer le terme.

Il y a une observation à faire sur la vente des draps à Batcheferaï : le marché de cette Capitale n'en consomme qu'une très-petite quantité ; il faut , pour en pouvoir débiter beaucoup , vendre aux Taraphanadjis , ou Intendans de la Monnoie du Kan , qui sont chargés de tout le détail de l'habillement de sa maison. Il y a deux inconvéniens à leur faire de grands crédits : le premier est la difficulté de se faire payer de ces débiteurs qu'on a beaucoup de peine à traduire en Justice ; le second est le risque de tout perdre si la déposition du Kan survenant

avant qu'on ait pu se liquider , met le Taraphanadzis dans le cas de faire banqueroute, chose que l'on voit arriver assez fréquemment. Il convient donc à Betcheseraï d'engager les Marchands du Tcharchi à se charger de la quantité des draps que l'on se propose d'y vendre , en le leur donnant à plus bas prix , ou à un plus long terme , & de leur laisser courir le risque de le revendre au Taraphanadzis pour s'en procurer le débouché.

Les assortimens de draps pour la Crimée doivent être à-peu-près les mêmes que pour la Turquie. Les gens de bas étage donnent beaucoup dans les couleurs vives , comme les bleus , les verts , les jaunes , les couleurs de rose claires & foncées. Les gens de qualité préfèrent les couleurs bizarres ; mais il faut faire en sorte que dans chaque balle de drap il y ait toujours plusieurs pièces de rouge pour les culottes , cette couleur se vend toujours à plus haut prix ; mais on ne doit y faire entrer que très-peu de pièces blanches qu'on y débite avec beaucoup de difficulté.

La consommation des mahouts hollandois & des draps de Leypsick est un très-petit objet , parce qu'ils sont fort chers , & qu'il y a très-peu de gens en état d'en acheter ; ils ne viennent point en balles : les marchands qui trafiquent en Pologne en apportent seulement quelques pieces , & les vendent de piaftres  $4 \frac{1}{2}$  à 5 piaftres le pic : les couleurs en cochenilles vont même jusqu'à 6 piaftres.

Le débit des draps de Pologne est considérable ; ces draps sont extrêmement grossiers : il y en a de diverses qualités , les plus fins ressemblent à nos Londrins larges : on les vend depuis une piaftre jusqu'à soixante paras le pic : on n'en fabrique guerre en couleur bizarre ; les plus communes & même les seules que l'on apporte en Crimée sont le jaune , le verd , le bleu clair & foncé , rouge de brique & café brûlé.

Il ferait bien facile aux François de s'emparer entièrement du commerce des draps de France dans ce pays-là , pouvant le donner à bien plus bas prix que les Marchands

du pays qui vont s'en fournir à Constantinople, quelquefois chez les Marchands Français, mais plus souvent chez les *Sciottes de Bezeftim*, ou qui les achètent en gros de la seconde main des gens qui les apportent en Crimée pour les revendre en détail.

### *Serges Impériales.*

On débite en Crimée quelque peu de serges impériales dont on fait des fourreaux de coussins & des dessus de Sophas ; c'est un très-petit objet : elles donnent à-peu-près le même profit que les draps.

### *Camelots de France.*

Le camelot de France prendrait faveur en Crimée, si les bours de Magnésie, & les bocassins de Tocat, de Kastambol & d'Amasia n'étaient pas à si vil prix : le bas peuple préfère ces étoffes avec lesquelles il peut s'habiller à bien meilleur marché. On pourrait cependant en faire une certaine consommation :

conformation : tous les Marchands qui en ont porté dans ce pays-là y ont trouvé leur compte , mais personne n'a osé encore se charger d'une assez grande quantité pour commencer d'en faire une branche de commerce.

Les camelots unis sont recherchés en couleur écarlatte pour les culottes , les rayés réussissent mieux ; on en fait des jupons ou entaris , des vestes ou castans & des ceintures ; les pieces rayées de jaune & de verd , de rouge & de bleu , de rouge & de noir , & de bleu de ciel & de violet , sont les plus estimées.

On vendait indifféremment de mon tems les unis & les rayés de 35 à 40 paras le pic , suivant la qualité : il est clair que cet article donnerait un bénéfice considérable , même sur le prix de Constantinople , où l'on pourrait les avoir à 25 paras. Si quelqu'un se proposait jamais de suivre le commerce de Crimée , cet objet ne ferait pas à mépriser , & il conviendrait de les faire passer à Caffa.

*Calemandes & Etamines.*

Peut-être aussi que le bon marché & la vivacité des couleurs de nos calemandes & de nos étamines les mettraient en réputation dans ce pays-là, si l'on voulait en faire un essai. Je crois que l'on pourrait fort bien s'accommoder des unies en couleur écarlatte pour les culottes, qui reviendroient à meilleur marché que celles de camelot.

*Camelots d'Angora, de Tossia & du Caire, &c.*

Les feredziés, qui sont de longues robes dont les femmes s'habillent lorsqu'elles sortent de leur maison pour aller en ville, consomment une grande quantité de ces camelots.

Ceux d'Angora sont les plus beaux, il y en a de moirés & d'unis; mais ces derniers sont peu en usage : on les vend depuis 60 paras jusqu'à 2 piastres le pic.

Ceux de Tossia forment la seconde qualité, il y en a très-peu de moirés, & l'on n'en voit guere que d'unis, leur prix est de 35 jusqu'à 50 paras.

Ceux du Caire sont extrêmement grossiers; ils ressemblent à ce que nous appelons du baracan; il n'y a que les femmes du bas étage qui en portent.

Ces trois qualités de camelots ne se détaillent pas à *pic*, mais se vendent à *feredziés* de onze à douze pics chaque: les deux couleurs les plus usitées, & même les seules dont les femmes s'habillent, sont le noir & le violet de diverses nuances.

Il vient aussi des camelots moirés & des chalis ou serges de poils de chevre d'Angora pour les *feredziés*, les *Kerekés* & les *biniches* des hommes, mais en très-petite quantité.

Nos camelots de France unis ont déjà la préférence en Crimée sur ceux de Tossia, pour les *eulottes* des hommes, & pour plusieurs autres pieces de l'habillement.

On pourrait bien, ce me semble, par-

venir à onder des camelots à-peu-près de la même qualité de ces premiers, & imiter par-là les fofs d'Angora.

Les Anglois viennent de fabriquer des ferges de poil de chevre, à l'imitation des chalis d'Angora, ils les vendent en Turquie à beaucoup meilleur marché que ces derniers, & l'essai qu'on en a fait a eu du succès : leur exemple devrait bien nous encourager à faire la même chose.

La consommation annuelle de ces trois qualités de camelots ci-dessus va chaque année de 30 à 35000 piaftres.

### *Etoffes de soie de France.*

Depuis que la Cour de Batcheseraï a commencé à recevoir de la France, de la Pologne, de la Russie, des Vayvodes de Moldavie & de Valaquie, des présens en étoffes de Lyon, les Dames de qualité de Crimée, & même toutes les femmes d'un état un peu au-dessus du commun, méprisent très-fort les damasquettes de Venise &

de Scio, & sur-tout ces fameux dibas de Venise, qui étaient autrefois leurs plus riches parures, elles les ont abandonnés aux femmes du plus bas étage, qui ne tarderont pas non plus à s'en dégoûter. Le goût de nos étoffes, la composition du dessin, la perfection des nuances & la vivacité des couleurs les enchante. Les personnes que leur place à la Cour met à même de participer aux libéralités des Puissances étrangères, habillent leurs femmes de ces étoffes qui leur viennent en présens, & les gens qui ne sont pas à portée d'en avoir *gratis* en font acheter à Constantinople, à Yassi & à Bucharest, où ils n'en trouvent que de très-communes, & à des prix exorbitans.

Pour pouvoir introduire ce commerce en Crimée avec quelque solidité, & détruire entièrement celui des dibas de Venise, il faudrait que les Négocians qui entreprendraient ce trafic fissent fabriquer à Lyon des étoffes très-légères & très-parantes, qu'ils pussent donner à-peu-près au même prix que les dibas de Venise; les gens du commun

les préféreraient toujours à ces derniers , quand elles ne leur coûteraient pas davantage.

Pour ce qui est des étoffes riches , les personnes qui sont en état d'en faire la dépense ne songeraient pas à s'en pourvoir ailleurs lorsqu'ils en trouveraient à meilleur compte : peut-être même l'occasion & la modération du prix attireraient bien des acheteurs qui ne sont pas en état de les acheter au prix qu'elles coûtent ailleurs , ou qui n'ont pas la facilité d'en faire venir. Il est évident que les Français pourraient les donner à bien meilleur marché que les sciottes de Constantinople , qui les achètent d'eux , & que les Marchands d'Yassi & de Bucharest , qui vont s'en fournir à la foire de Leypfick , les apportent chez eux avec des frais immenses , & sont obligés , pour se tirer d'affaire , de les vendre au double de leur valeur. Au reste , les Négocians qui voudraient ouvrir cette branche de commerce pourraient commencer par un petit essai , & augmenter insensiblement leurs

envois , s'ils y trouvaient du bénéfice.

*Etoffes de Scio, de Venise & de Messine.*

Le commerce des étoffes de Scio est très-considérable en Crimée : il consiste en damasquettes simples , en damasquettes en or & en argent , en beldaris ou étoffes rayées en soie pure & en soie & coton , en sandals ou taffetas unis & rayés , en satins légers , unis & rayés , & en ceintures de soie de toutes especes.

Les damasquettes simples , & celles en or & en argent sont un objet de 50 à 60000 piaftres chaque année : on peut y vendre aussi pour environ 50000 piaftres de sandals unis & rayés , & 15 à 20000 piaftres de beldaris , de satins & de ceintures.

Les Sciottes portent ces marchandises en Crimée , & les Marchands de Crimée vont aussi quelquefois les acheter d'eux à Constantinople : elles se vendent avec un terme de dix-huit mois , & souvent de deux ans. Les Sciottes , malgré la lenteur des paie-

mens, les risques de la mer Noire, & le peu de solidité de leurs débiteurs qui les mettent souvent dans le cas de courir après leur argent, trouvent sans doute du bénéfice à ce commerce, puisqu'ils le continuent, & les Marchands qui achètent ces marchandises d'eux y gagnent encore de 20 à 25 p.  $\frac{0}{0}$ , tous frais déduits, quelquefois même davantage, quand ils sont en état de payer comptant, en prélevant l'escompte du terme qu'on a coutume d'accorder pour le paiement.

On débitait autrefois en Crimée des brocards ou dibas de Venise, depuis 6 jusqu'à 10 piaftres le pic, pour la valeur de 15 à 20000 piaftres par an, & environ 7 à 8000 piaftres des mêmes étoffes en or & en argent faux; mais aujourd'hui la consommation en est extrêmement diminuée, & ne va pas actuellement en tout à 10000 piaftres; les damasquettes en or de Scio, qu'on appelle *Tellu-Hetaïs*, leur ont porté coup.

Il ne serait pas, je pense, difficile aux Français d'enlever ces deux branches de

commerce; on pourrait aisément imiter à Lyon les damasquettes & les autres étoffes de Scio & de Venise , ou en substituer d'autres aussi légères & de meilleur goût , qui seraient certainement préférées. Nous pourrions peut-être même les donner à plus bas prix ; car plusieurs Sciottes m'ont avoué franchement que si l'on voulait imiter en France leurs damasquettes en or & en argent , on ruinerait le commerce des leurs , parce que la cherté de la main-d'œuvre , & surtout du fil d'or qu'ils ne peuvent avoir que de la seconde main , & qu'ils sont obligés de tirer de Hollande , & de France même , les empêcheraient de lutter avec nous pour le prix. Il serait également aisé de contrefaire leurs satins , leurs beldaris & leurs ceintures ; l'essai que l'on a déjà fait à Lyon de l'imitation des ceintures du Levant a réussi ; & il n'est pas douteux que le reste aurait le même succès.

Je joins ici la facture des couleurs qui sont les plus recherchées.

*Facture d'une caisse de brocard de Venise.*

- Une piece violet.
- Une *dito* verd clair.
- Une *dito* jaune.
- Une *dito* rouge chargé.
- Une *dito* bleu céleste.
- Une *dito* écarlate.

*Facture d'une caisse damasquettes de Scio.*

- Une piece violet.
- Une *dito* rouge cramoisi.
- Une *dito* bleu céleste.
- Une *dito* verd émeraude.
- Une *dito* jaune.
- Une *dito* verd foncé.

*Idem d'une caisse sandals simples.*

- Une piece couleur de feu.
- Une *dito* bleu céleste.
- Une *dito* jaune clair.
- Une *dito* cramoisi.
- Une *dito* verd clair.
- Une *dito* verd de perroquet.
- Une *dito* verd foncé.

Pour les fatins unis, on doit choisir à-peu-près les mêmes assortimens ; quant aux rayés & façonnés, c'est le goût & la fantaisie qui en décide : il en est de même des sandals rayés, les couleurs sont indifférentes ; il faut cependant s'attacher à celles qui ont le plus d'éclat.

Je dois faire observer ici que si, sans le donner la peine d'imiter les étoffes de Scio, on voulait tout uniment en faire le commerce, il faudrait les faire acheter à Scio même, & les payer argent comptant, on les aurait à très-grand marché, & l'on y trouverait beaucoup de bénéfice.

*Harés ou Tabis de Messine & de Scio.*

J'ai déjà dit à l'article des camelots d'Angora que lorsque les femmes de Crimée sortent de leurs maisons, elles mettent par-dessus leurs habits une grande robe appelée feredjiés ; les Mahométanes les font ordinairement d'une étoffe de laine blanche, que l'on fabrique dans le pays. Ces feredjiés

font étroits & coupés à-peu-près comme ceux des femmes de Turquie. Les Chrétiennes en portent de fort amples à larges manches, & parfaitement semblables à la robe des Gens de Loi; les femmes d'une condition un peu relevée font leurs feredjés de tabis de Messine ou de Scio. La consommation de ces tabis est un objet de 30 à 35000 piaftres l'année : la couleur la plus en usage est le violet de diverses nuances : on le vend de piaftres  $2\frac{3}{4}$  à 3 piaftres le pic, & on y trouve 20 p.  $\frac{2}{3}$  de profit.

Serait-il impossible de faire fabriquer en France des moires légères qu'on pût substituer à celles de Messine & de Scio? On y gagneroit alors davantage en les ayant de la première main.

### *Velours.*

Lorsque les femmes Chrétiennes de Crimée sortent pour aller à l'Eglise, ou en visite, elles chauffent des bottines de velours qui vont depuis la cheville du pied

jusqu'aux genoux pour cacher la culotte. Cette piece de l'habillement doit être de velours cramoisi, de sorte qu'il ne faut pas d'autres couleurs ; on doit même choisir le plus léger. Celui à deux poils suffirait : toutes les autres n'y sont presque d'aucun usage : on en vend chaque année pour la valeur de 10 à 12000 piastras, à raison de 7 piastras le pic, & par conséquent avec beaucoup de profit.

*Coutnis de Brouffe & de Constantinople.*

La consommation de ces coutnis est en Crimée un objet de 30 à 40000 piastras année commune : cet article donne de 20 à 25 p.  $\frac{2}{3}$  de bénéfice, comme les étoffes de Scio : il y en a d'unis & de rayés, du grand & du petit tirage. Les unis ont peu de débit, les rayés sont plus recherchés, & ceux de Brouffe ont la préférence sur ceux de Constantinople. Ceux du petit tirage se vendent de 10 à 12 piastras la piece, & ceux du grand de 14 à 15. Il faut éviter de

se charger des couleurs foncées; les plus apparentes & les assortimens les plus gais réussissent le mieux.

*Bours de Magnésie.*

La consommation des bours de Magnésie est très-considérable en Crimée, on en vend, année commune, environ 50000 pieces, depuis piastrés  $1\frac{3}{4}$  jusqu'à piastrés  $2\frac{1}{2}$  la piece, ce qui peut faire un objet d'environ 120000 piastrés : les Marchands qui les apportent ou les font venir à Caffa, ou à Gheuflevé, s'en pourvoient à Constantinople ; cette marchandise se répand de là dans toutes les villes & tous les villages de la Crimée.

L'introduction de nos camelots de France pourrait en diminuer la consommation ; mais nos étoffes de coton, avec les fleurs naturelles en laine de la nouvelle manufacture de Rouen, me paraîtraient encore plus propres à concourir avec les bours de Magnésie, & leur porterait peut-être le plus grand

coup. En 1756, j'en fis venir une piece de Constantinople, & la fis vendre par curiosité; elle fut enlevée à 45 paras le pic, & donna un bénéfice très-honnête; tout le monde en demandait. Le succès de ce petit essai me persuada qu'on en pourrait débiter une très-grande quantité. Je regardai dès-lors cet article comme le seul qui pouvait rivaliser les bours de Magnésie, & anéantir peut-être cette branche de commerce.

*Indiennes ou Toiles peintes.*

On apporte tous les ans en Crimée une prodigieuse quantité d'indiennes ou toiles peintes de Tocat & de Kastambol, appelées en Turc *basmas*: les femmes en font des culottes; on s'en sert aussi pour des dessus de couvertures de lit, & des fourreaux d'oreillers; elles se vendent en détail au quarré depuis 6 jusqu'à 15 paras le pic, suivant les différentes qualités; & en gros à pieces: les pieces font de huit à neuf pics. C'est une branche de commerce extrême-

ment étendue , parce que la place de Caffa où elles abordent ordinairement en fournit la Crimée , la Circassie & les Nogais : la consommation annuelle monte à plus de 200000 piaftres.

Il vient aussi en Crimée , par la Pologne , de indiennes de haute qualité de Hollande , on les vend au halebi , & non pas au quaré , de 20 à 30 paras , suivant la qualité : on les emploie au même usage ; mais cet article est peu important.

#### *Toiles de Kédis.*

Les toiles de Kédis sont des toiles de lin blanches que les Marchands de Crimée tirent de Constantinople , il en vient tous les ans 5 à 6000 balles ; les balles sont de 56 à 58 pieces , & les pieces de 14 pics de Crimée , qui font à-peu-près 20 halébis ou pics de Constantinople. Ces toiles se répandent de Caffa dans tout le reste de la Crimée , en Circassie & chez les Nogais. Les Tartares villageois & les Nogais en font

font des chemises , les Circaffiens en font des entaris & des caftans. Dans les villes on les emploie auffi pour les doublures des différens habillemens. Le prix de ces toiles est de 50 à 65 paras la piece.

*Bocaffins.*

Le commerce des bocaffins ou toiles de coton teintes & gommées de Tokat, de Kaf-tambol & d'Amasia est immense en Crimée, & monte , année commune , à plus de 400000 piaftres. Ces bocaffins viennent ordinairement à Caffa , & paffent de-là dans toute la Crimée, dans la Circaffie & chez les Nogais : on en fait des caftans & des dessus de peliffes pour les hommes & pour les femmes : c'est une marchandise d'un usage général ; c'est celle auffi qui porte le plus grand coup dans ce pays-là à la consommation de nos draps.

Les bocaffins fe vendent à piece ; il y en a de toutes couleurs & de trois qualités : la haute fe vend de 4 à 5 piaftres ; la moyenne

de 3 à  $3\frac{1}{2}$ , & la basse de  $1\frac{1}{2}$  à 2. Les pièces tirent dix pics de Constantinople; ceux de tocat sont les plus estimés, tant pour la qualité de la toile que pour la perfection des couleurs qui se conservent plus longtemps que les autres. Les couleurs foncées sont les plus recherchées, comme le café, l'olive, le bleu de Roi & le cramoisi: les couleurs claires réussissent très-mal & ne durent point. Ce commerce donne beaucoup de profit, sur-tout aux Marchands qui peuvent se procurer les bocassins de la première main: c'est pour cela que les principaux Marchands de Caffa envoient des Commis pour en faire l'achat dans les lieux mêmes où on les fabrique.

*Astars ou Toiles de coton.*

L'astar est une toile de coton blanche extrêmement lâche, que l'on fabrique dans plusieurs villes de l'Asie mineure. Les bâtimens de Sinople & de Samsout l'apportent à Caffa, comme l'échelle de Crimée

la plus voisine ; elle se répand de-là dans tous les Etats du Kan : il y en a de trois différentes qualités ; la plus haute s'appelle *dagbezi* , & vaut piaftres  $1 \frac{3}{4}$  à 2 piaftres ; la moyenne se nomme *tchadirbezi* , & se vend piaftres  $1 \frac{1}{4}$  à  $1 \frac{1}{2}$  ; & la basse appelée *churumbezi* , est du prix de piaftres 1 à  $1 \frac{1}{4}$ . Cette toile sert pour des entaris & des caleçons ; on l'emploie aussi pour diverses pièces de l'habillement : on en débite chaque année pour la valeur de 250000 piaftres , avec beaucoup de profit. Les pièces sont de 14 pics de Crimée , ou de 20 pics-halebi de Constantinople.

### *Dulbents.*

Les yachemaks ou voiles dont les femmes de Crimée se couvrent quand elles sortent de leurs maisons , se font d'une mouffeline appelée *dulbent*. Il y en a de deux qualités ; la première s'appelle *cherbeti* , & se vend en makramas , ou voiles ornés de grandes bordures d'or : le prix en est de 15

jusqu'à 20 piaftres : la feconde qualité fe nomme *devetaban*, on la vend en gros, à piece de 17 à 18 piaftres, & en détail, au quarré de piaftres  $1\frac{1}{4}$  à  $1\frac{1}{2}$ . La consommation de cet article monte, année commune, de 10 à 12000 piaftres.

### *Tchemberts.*

Toutes les femmes de Crimée, Mahométones, Chrétiennes & Juives, se coëffent avec de longs mouchoirs de mouffeline, colorés, appellés *tchemberts*; ils font de cinq à six déguirmis de longueur : le déguirmi est le quarré; elles en font un ou deux tours sur leur tête, & laissent pendre les bouts par-derrière jusqu'aux talons : cette marchandise est un des principaux articles du commerce de Crimée; on la vend au quarré : il y en a de plusieurs qualités que je détaillerai ici avec exactitude.

1. *Frenkmermeri*, la piece est de 18 déguirmis, & large de pics  $1\frac{3}{4}$ ; se vend à Constantinople à piaftres  $1\frac{1}{2}$  la piece.

2. *Hazne-Mermeri*, la piece est de 20 déguirmis, & large de pic  $1 \frac{1}{2}$ , se vend piaftres  $8 \frac{1}{2}$ .

3. *Sultan-Mermeri*, la piece est de 21 déguirmis, & large de pic  $1 \frac{1}{2}$ , se vend piaftres 16.

4. *Mandil-Mermeri*, la piece est de 20 à 21 déguirmis, & large de pic  $1 \frac{3}{4}$ , se vend piaftres  $6 \frac{1}{2}$ .

5. *Benghile-Mermeri*, la piece est de 17 à 18 déguirmis, large de pic  $1 \frac{5}{8}$ , se vend piaftres 10 à  $10 \frac{1}{2}$ .

6. *Tansik*, la piece est de 24 déguirmis, large d'un peu plus d'un pic, se vend de piaftres 6 à  $6 \frac{1}{2}$ .

7. *Buiuk-Hasse-Beughele*, la piece est de de 18 déguirmis, large de pic  $1 \frac{3}{4}$ , se vend 11 piaftres.

8. *Orta-Hassé*, la piece de 20 déguirmis, large de pic  $1 \frac{1}{2}$ , se vend piaftres 9.

9. *Sultan-Hassé*, la piece de 20 à 21 déguirmis, large de pic  $1 \frac{3}{8}$ , se vend piaftres  $7 \frac{1}{2}$ .

10. *Pofachi-Hassé*, la piece de 20 à 21

déguirmis, large de pic  $1\frac{1}{4}$ , se vend piaf-  
tres 6.

11. *Tchengheli-Hassé*, la piece de 24  
déguirmis, large de  $1\frac{1}{8}$ , se vend piaftres  
 $5\frac{1}{2}$ .

12. *Khaïm-Khané*, la piece de 20 dé-  
guirmis, & large de pic  $1\frac{1}{8}$ , se vend piaf-  
tres 4. Le débit de cette derniere qualité est  
immense.

Tous les villageois de Crimée & les No-  
gaïs font usage de celle-ci, & dans les villes  
les femmes de la plus basse condition en  
portent journellement.

Cette branche de commerce est un objet  
d'environ 250000 piaftres chaque année.  
Cette marchandise donne ordinairement,  
tous frais & changes prélevés, 20 p.  $\frac{0}{100}$  de  
bénéfice.

#### *Chemises de soie.*

Les chemises de soie de Constantinople,  
appelées *Burundjuk*, font un article peu  
essentiel en Crimée, parce qu'on en fait  
dans le pays; mais comme celles-ci font

moins belles , les gens riches préfèrent celles de Constantinople , & l'on en vend , année commune pour environ 4 à 5000 piaftres. Il y en a de plusieurs qualités & de divers prix , depuis 6 piaftres jufqu'à 11 : cet article donne ordinairement 20 p.  $\frac{2}{3}$  de profit.

*Chemifes de coton.*

Les femmes , après s'être lavées dans le bain , s'enveloppent d'une chemife de coton qui s'imbibe de toute l'eau qui eft demeurée fur le corps , & feche la peau parfaitement bien. Ces chemifes ont un affez grand débit ; on en vend environ quatre mille dans le cours de l'année. La qualité en détermine le prix. Il y en a depuis piaftres 2  $\frac{3}{4}$  jufqu'à 10 , qui donnent de 20 jufqu'à 25 p.  $\frac{2}{3}$  de bénéfice.

*Fez, ou Bonnets de France & de Tunis.*

Les bonnets de France ont cours en Crimée , & s'y vendent avec autant d'avantage

que ceux de Tunis ; le profit est en même proportion : le prix de ceux de France est de 1 piafre à  $1 \frac{1}{8}$ , & de ceux de Tunis, de piafres  $1 \frac{1}{2}$  à  $1 \frac{3}{4}$ . On peut indifféremment y porter des uns & des autres, & l'on trouve également à y gagner. On peut en débiter aisément chaque année 8 à 10000 ; mais il faut bien observer de ne prendre que des petits bonnets, parce que dans ce pays-là personne ne porte la cefse ou le turban ; les Janiffaires mêmes qui font dans les forteresses de la dépendance du Grand-Seigneur, y portent le bonnet tartare, & par conséquent les grands bonnets n'y font absolument d'aucun usage.

### *Tarpoches.*

Les femmes de Crimée portent pour coëffures un grand bonnet de drap, sur lequel elles lient le mouchoir de mouffeline de diverses couleurs, appellé *tchembert*, dont j'ai déjà parlé. Ces tarpoches viennent tout faits de Constantinople, & se vendent de-

puis 10 jusqu'à 30 paras la piece , suivant la qualité. Les Nogais en achettent beaucoup ; il en passe aussi un très-grand nombre à Taman & en Circassie : la consommation annuelle est de 150 à 200000.

*Beilik.*

Le beilik est une espece de drap extrêmement grossier, à peu-près comme les abas de Salonique , qu'on fabrique dans les manufactures du Grand-Seigneur, établies dans cette Ville. C'est de-là qu'il a tiré le nom de beilik , qui signifie *Royal*. Ce drap est envoyé de Salonique à Constantinople , où il est destiné pour l'habillement des Janissaires ; on leur en donne tous les ans de quoi se faire une veste appelée *dolama* , qui est l'habit d'ordonnance ; mais ils ne le portent point , ils le vendent , & se font à leurs dépens des vestes d'un drap plus fin. On en porte en Crimée une assez grande quantité ; on le vend à pieces de 18 pics , parce que les morceaux qu'on donne aux

Janiffaires font toujours de cette mesure : les 18 pics se vendent de piaftres  $2\frac{1}{2}$  à 3, ce qui revient de 6 à 7 paras environ le pic : tous les pauvres gens en font des couffins, des paremens de fopha & des devans de cheminée.

### *Dorures.*

Cet article est de très-peu d'importance, & le débit ne va guerre, année commune, au-dessus de 8 à 10000 piaftres. La plupart des dorures que l'on vend en Crimée viennent de Constantinople, & font de quatre especes différentes : la premiere s'appelle *col*, c'est une dentelle d'or ou d'argent fans foie qui sert à border les themberts ou mouchoirs dont les femmes forment leur coëffure ; la seconde espece est une dentelle de fil d'or ou d'argent mêlé de foie, qui sert à border diverses pieces de l'habillement des femmes ; la troisieme est un galon uni d'une largeur médiocre, fans lames ni festons, à peu-près comme nos Mousquetaires ; la quatrieme est un autre galon de même qua-

lité, mais beaucoup plus large. Il vient aussi quelques galons d'or & d'argent de Pologne à-peu-près de la même espèce : le prix des dentelles sans soie est de 20 paras la dragme, & les trois autres espèces de 15 à 16 paras. Tous les galons fabriqués à Constantinople & en Pologne sont de très-mauvaise qualité, l'or en est fort pâle, & ils sont extrêmement chargés de soie : il serait impossible de donner nos dorures de France au même prix, à moins qu'on n'en voulût fabriquer exprès de la même qualité, & si légères qu'elles pussent entrer en concurrence ; mais la consommation n'en vaut pas la peine.

Le luxe qui s'est introduit en Ukraine & dans les Provinces méridionales de la Russie, pourrait peut-être donner un nouveau débouché à nos dorures par la mer Noire. Je pense que les Marchands Russes qui viennent tous les ans en Crimée, ne manqueraient pas de s'en pourvoir, si les nouvelles impositions dont la Cour de Russie vient de charger les marchandises d'import-

tation n'y mettaient obstacle ; c'est une conjecture que je hafarde , & qui mérite d'être approfondie , d'autant mieux qu'il est bien facile de s'en éclaircir.

*Fil d'or & d'argent.*

Le fil d'or & d'argent est un article plus considérable que le précédent ; il y en a de deux especes : le trait pur & sans soie , & le trait mêlé de soie ; la premiere qualité sert aux broderies des fouliers des femmes Chrétiennes , & à plusieurs autres ouvrages de broderie , dans lesquels il ne doit point entrer de soie ; cette marchandise vient de Constantinople ; on la vend en or de 20 à 22 paras la dragme ; & en argent de 18 à 20 paras : la consommation annuelle est d'environ 1000 tchékis , qui est un poids de 150 dragmes chaque , ce qui monte à près de 60000 piaftres. La seconde qualité est encore également employée à la broderie & à toutes sortes d'ouvrages de cette espece : on la tire de Constantinople & de Pologne ;

je crois qu'elle vient aussi de Hollande par la voie de Leypsick ; elle se vend en or , de 18 à 20 paras la dragme , & en argent de 16 à 18. Ce fil d'or est de très-mauvaise qualité , on en consume tous les ans environ 400 tchéquis.

Il serait facile d'essayer si notre fil d'or & d'argent ne pourrait pas prendre le dessus , & en cas que la supériorité de la qualité nous empêchât de les donner au même prix , on pourrait en fabriquer d'une qualité inférieure , qu'on pût donner à meilleur marché.

*Soies teintes, filées, &c.*

Les soies teintes en laine pour la broderie se vendent en Crimée avec avantage ; on peut en débiter environ deux cents ocques chaque année à Caffa seulement , & cinquante à soixante dans les autres Villes de Crimée : il faut tâcher d'avoir les assortimens les plus variés ; la qualité de la soie met peu de différence dans le prix.

Les soies torfes pour la couture sont plus cheres, on les vend de 27 à 28 piaftres l'ocque; la consommation annuelle est environ de soixante ocques dans toute l'étendue de la Crimée.

Il y a une troisieme espece de soie qui est la soie en laine blanche & lustrée, dont on se sert pour les raies des chemises; on en débite annuellement environ cent ocques de 29 à 30 piaftres.

On vend aussi dans le cours de l'année environ deux cents cinquante ocques de cordonnet de soie, appelé *gaétan*, qui sert à border les habits de draps, & à faire les boutonnières, & d'autres cordons plats qu'on emploie à divers usages; le prix en est de 29 à 30 piaftres l'ocque; il faut tâcher d'en avoir de toutes les couleurs & de toutes les qualités.

#### *Coton en laine.*

Les kalpaks, ou bonnets à la tartare, & les castans ou vestes rembourées de coton

en consomment chaque année sept à huit cents balles , tant à Caffa que dans les autres Villes de Crimée. Il faut observer de n'y porter que du coton de Gallipoli , ou tout au plus de celui de Cassaba , bien net & bien épuré de sa graine. Ce sont les deux qualités sur lesquelles il y a le plus à gagner.

Le coton de Kirkadadje & d'Akhissar est beaucoup meilleur ; mais il coûte aussi bien plus cher , & les Tartares n'en font pas la différence : comme ils en filent très-peu & qu'ils ne l'emploient que pour rembourer certaines pieces de leur habillement , ils ne s'attachent pas à la qualité. Le prix courant du coton à Constantinople regle ordinairement celui de Crimée , parce que les Marchands vont s'en pourvoir dans cette Capitale : cet article donne toujours 20 à 25 p.  $\frac{4}{5}$  de profit.

*Coton filé, &c.*

Les cotons filés , rouges , bleus , violets & blancs que l'on débite en Crimée viennent ordinairement de Satalie & de Mou-

ania par la voie de Constantinople , & de plusieurs autres places de la Natolie : on importe très-peu ou même point de celui d'Andrinople, ni de celui de Smirne.

Cette marchandise se vend à l'ocque depuis piaftres  $2\frac{1}{2}$  jusqu'à 3 , suivant la qualité ; le violet a le plus de débit , on en fait des petchmals ou serviettes , & des culottes pour les femmes avancées en âge. La Crimée conformente , année commune , environ six mille ocques de coton filé teint , & quinze cents ocques de blanc qui ne sert guere que pour les raies des chemises.

### *Couffins de brouffe.*

Cet article est un objet de très-peu d'importance : il est bon cependant dans un assortiment de marchandises d'en avoir quelques-uns : on peut trouver à les placer avec avantage à l'installation d'un nouveau Kan , lorsque ce Prince & les Officiers de sa Cour montent leurs maisons. On ne doit pas désespérer non plus d'en vendre un certain nombre

nombre dans le cours de l'année avec bénéfice.

Les coussins de brouffe que l'on porte en Crimée font de trois especes différentes : il y en a de velours simple avec des bordures chinées de plusieurs couleurs ; d'autres font en velours ciselé , dont le fond est uni , & les fleurs en velours ciselé de différentes couleurs ; la troisieme espece est un fond d'or & d'argent , avec les fleurs en velours ciselé , dont les couleurs font variées. Le prix de ces coussins est de cinq piastres jusqu'à quinze , suivant ces différentes qualités.

*Fournimens de Sopha , dit Chiaak.*

On apporte en Crimée , par la voie de Pologne , des assortimens de sopha , avec des dessins appropriés , en serge de laine de toutes couleurs & de toutes grandeurs. Ces coussins se vendent depuis 20 jusqu'à 60 paras , suivant la grandeur & la qualité. On les vend ordinairement à piece & par paires. Les makats ou couvertures de sopha

viennent en grandes pièces ; on les vend au pic de Constantinople depuis 30 jusqu'à 60 paras. Le débit annuel est de quinze cents à deux mille paires de coussins , & les makats à proportion.

### *Tapis.*

Les tapis de Salonique de laine en pièces apportées pour les appartemens , se vendent en Crimée avec profit, mais en petit nombre : ceux de Smirne y sont absolument inconnus , le prix en est trop cher pour ce pays-là. Les gens qui n'ont pas la faculté d'acheter de ceux de Salonique se servent des tapis rayés de Russie. Ces tapis sont de laine , extrêmement grossiers , longs & étroits, rayés de blanc , de rouge , de jaune & de noir ; les Russes en apportent chaque année environ un millier. Il y en a de trois différentes grandeurs ; les plus petits se vendent 35 à 40 paras ; les moyens de 60 à 70 paras , & les grands de deux piaftres à 2  $\frac{1}{2}$ .

Les Mahométans font leurs prières sur de

petits tapis de laine appellés *sedjadex*; ils s'en servent aussi pour s'asseoir & se reposer après le bain : ceux de Perse sont les plus estimés ; mais on les vend à un prix dont la pauvreté tartare ne saurait s'accommoder. Ceux de la Natolie , que l'on fabrique à Gueurdés , à Ouchak & à Koula sont les seuls qui aient cours en Crimée ; les hautes qualités mêmes s'y vendent très-difficilement. Ceux que l'on y débite sont du prix de 6 jusqu'à 12 piaftres : on en peut vendre de douze à quinze cents chaque année , avec un bénéfice de 20 à 25 p.  $\frac{0}{10}$ .

*Couvertures de laine , dites Kébés.*

Ces couvertures viennent de Yamboli , & sont de laine teinte en diverses couleurs : il y en a avec la pluche & sans pluche , de cinq à six grandeurs différentes ; elles portent le nom de *Yamboly* , parce que c'est dans cette ville que se trouve le plus grand nombre des manufactures ; mais on en fait dans plusieurs autres villes de la Romélie ;

Il en vient en Crimée dix à douze mille chaque année : on les vend sans pluche depuis 60 paras jusqu'à 6 piaftres, & celles à pluches depuis 2 piaftres jusqu'à 8. |

### *Pechtmails.*

Les Turcs comprennent, sous le nom de *pechtmails*, diverses sortes de serviettes propres à plusieurs usages : on en porte en Crimée de diverses qualités dont on trouvera ici le détail.

Dans le trousseau des nouvelles mariées Grecques, Arméniennes & Juives, il doit nécessairement se trouver une serviette appelée *fota* pour le bain de cérémonie qu'elles prennent la veille de la noce. Ces sortes de serviettes sont toutes de soie, fort gaandes ; le fond en est ordinairement cramoisi, les bordures bleues, avec de petits filets de diverses couleurs : les petites-mâîtresses s'en servent continuellement pour le bain. Le débit en est cependant assez borné, parce que les femmes Mahométanes n'en usent point. La

consommation annuelle est de cinq à six cents : il y en a de deux différentes grandeurs ; les petites se vendent de piaftres  $5\frac{1}{2}$  à 6 piaftres , & les grandes de 8 à 10 piaftres.

Après ces pechtmals viennent ceux du Caire , de lin blanc , avec les bordures & les raies de soie , il servent pour la barbe & pour l'ablution avant la priere ; il y en a de tant de différentes grandeurs & de différentes qualités qu'il est difficile d'en déterminer le prix.

La troisieme espece de pechtmals sont ceux que l'on appelle *kirkkalems* , lesquels on débite environ cinq à six mille chaque année : ils viennent de Salonique par Constantinople. Ils sont de coton bleu , avec les bordures , & quelques petites raies de soie cramoisie. On en trouve de trois différentes grandeurs ; les plus petites se vendent de 70 paras à 2 piaftres ; les moyens de piaftres  $2\frac{1}{4}$  à  $2\frac{1}{2}$  , & les grands de piaftres 3 à  $3\frac{1}{2}$  ; on n'en fait guere d'autre usage que dans le bain.

Les pechtmals de la quatrième qualité sont fort grossiers, mais extrêmement en usage parmi les gens du commun. Il y en a de lin & de coton, ils sont presque tous bleus sans soie. Les pauvres gens s'en servent au bain; les ouvriers, en les nouant par le bout, en forment des sacs dans lesquels ils mettent leurs vivres pour toute la journée. La première qualité s'appelle *karaboura*, & est d'un bleu foncé, avec une bordure & des filets de coton rouge, à l'imitation des *kirkkalems*; son prix est de 40 à 45 paras, & la consommation annuelle d'environ dix mille; la moyenne qualité s'appelle *akbache*, elle est d'un bleu plus clair, avec des filets de coton blanc; elle vaut de 20 à 25 paras: la plus basse qualité sert chez les gens riches, pour serviettes de domestiques & torchons de cuisine; son prix est de 15 à 16 paras; elle est de la même espèce que les *akbaches*. On débite, année commune, environ vingt mille pechtmals de ces deux dernières qualités.

On peut aussi comprendre dans cet article

les serviettes de coton que les Turcs appellent *hawlis*, elles servent pour le bain, & se vendent avec bénéfice : il y en a de trois especes; les premieres sont ornées de bordures de soie, & se vendent depuis piastras  $1 \frac{3}{4}$  jusqu'à piastras  $2 \frac{1}{2}$ ; les secondes sont unies & sans bordure, leur prix est de piastras 1 jusqu'à  $1 \frac{3}{4}$ ; & les troisiemes sont fort petites & servent pour essuyer le visage; il y en a avec les bordures de soie, dont le prix est depuis 30 paras jusqu'à une piastra, & d'autres, sans bordure, qui se vendent de 18 à 25 paras.

La Crimée consomme, année commune, pour la valeur de 8 à 10000 piastras de ces *hawlis*: on les fabrique à Cérés, & le débit s'en fait à Salonique.

### *Bourfes pour le bain.*

Les hommes & les femmes se font frotter dans le bain avec des bourfes ou sacs d'un camelot extrêmement grossier, comme le baracan. Le débit de ces bourfes est im-

menſe. Elles viennent toutes faites de Conſtantinople. La Crimée en conſomme plus de cent mille chaque année ; elles ſe vendent de 3 à 4 paras la piece : ces bourſes ſont de camelot de Toſſia , rouges , jaunes ou noires.

*Fil pour la couture.*

Le fil de couture que l'on apporte en Crimée eſt de trois différentes qualités : il y a le fil blanc pour le linge , le fil teint de diverſes couleurs que les Tailleurs emploient pour les habillemens , & le gros fil qui ſert aux Cordonniers & aux Selliers. La première & la ſeconde eſpece viennent de Rizé , de Trébifonde , de Sinople & de Conſtantinople. On le vend à groſſes appellées *touras* , & à écheveau , dont 60 font une groſſe. On vend indifféremment la groſſe de fil blanc & de fil en couleur , de 30 à 35 paras , & les écheveaux à proportion. La conſommation annuelle de ces deux qualités de fil eſt de ſeize à dix-huit

milles grosses. Il en passe beaucoup chez les Nogais & en Circassie. Le gros fil est de deux différentes qualités : celui de Sinople est le plus estimé : il en vient chaque année cinq à six cents ocques , & on le vend à raison de 50 à 60 paras l'ocque. Le fil de Moscovie est infiniment inférieur au premier : les Russes en apportent chaque année quinze cents à deux mille ocques , dont le prix est de 30 à 40 paras.

*Lin gris.*

Tous les villages qui bordent la partie méridionale de la Crimée , depuis Baliklava jusqu'à Caffa , produisent une très-grande quantité de lin gris : il en vient outre cela d'Egypte par Constantinople 250 à 300 balles de 350 à 400 ocques l'une. Ce lin sert pour les toiles de ménage de toute espèce que l'on conserve dans le pays. Son prix est de 17 à 18 paras l'ocque. Celui du pays est plus estimé , il est aussi de meilleure qualité , & se vend à plus haut prix ; je l'ai vu au prix de 22 paras.

## Teintures.

Outrè la prodigieuse quantité de bocassins qui inondent la Crimée, il ya encore à Caffa vingt-cinq boutiques de Teinturiers, occupés à teindre des toiles en façon de bocassins, dix à Karafou, trois à Batcheseraï, & autant à Gheuslevé : ces boutiques consomment une certaine quantité de *grabeau d'indigo*. La teinture des beaux maroquins peut donner cours aussi à une très-petite quantité de cochenille. Je ne saurais en fixer la quantité ni le prix ; ces deux articles ayant journellement augmenté depuis le commencement de la guerre, il me serait impossible de les déterminer. Je fais seulement qu'ils se vendent l'un & l'autre avec avantage, & l'on pourrait en faire un petit essai.

La teinture des maroquins & des peaux rouges consume aussi beaucoup de bois de Fernanbourg & de Sainte-Marthe, dont le prix est de 11 à 15 piaftres le quintal, & les maroquins jaunes sont un débouché pour une assez grande quantité de bois de

Brésil, qui se vend à-peu-près au même prix que les deux autres : ce dernier bois n'est pas la seule teinture jaune dont les gens du pays font usage, ils emploient aussi une certaine graine appelée sur les lieux *ala-djievher*, & qui croît en Crimée, mais dont j'ai négligé de demander le prix.

La couperose & la velonnée se vendent bien & en très-grande quantité pour teindre en noir les maroquins & les peaux; ces diverses teintures entraînent nécessairement une grande consommation d'alun dont le prix est avantageux.

### *Café.*

On débite en Crimée, année commune, environ 20000 ocques de café de Moka & d'Amérique, savoir, 12000 ocques à Caffa, & 7 à 8000 dans les autres villes de la Crimée: celui de Moka se vend jusqu'à piafres 2  $\frac{1}{2}$ , & celui d'Amérique piafres 1  $\frac{3}{4}$  à 2 piafres. L'hiver est la saison la plus convenable pour la vente du café, parce que la

Navigation de la mer Noire étant entièrement interdite , il n'en vient d'aucun endroit , & ceux qui en sont fournis trouvent à s'en défaire avec avantage ; de sorte que les personnes qui veulent faire le trafic de cette marchandise, doivent s'en pourvoir en automne , & avoir en magasin , avant la clôture de la navigation , la quantité qu'ils se proposent d'en débiter dans le cours de l'année. On peut profiter beaucoup sur le mélange du café d'Amérique avec celui de Moka. Les Tartares ne sont pas grands connaisseurs , & il est facile de leur vendre pour Moka pur le mélange fait par égale moitié ; mais il faut pour cela choisir celui d'Amérique qui a le plus petit grain. Tout le café que l'on apporte en Crimée est fraudé , & ce qu'on appelle dans ce pays-là le Moka pur est celui où il y a le moins de fraude. Dans les tems même où cette marchandise est rare , il n'y a plus de différence de prix , & j'ai vu souvent vendre celui d'Amérique aussi cher que celui de Moka.

On trouve difficilement à vendre de gran-

des parties de café ; il faut nécessairement le détailler & avec un long terme : on ne peut guere espérer de voir rentrer les fonds avant la révolution de l'année. Le Douanier de Geuslevé , qui a le détail des provisions de bouche de la maison du Kan , est le seul acheteur qui peut se charger tout-à-la-fois d'une assez grande quantité ; mais je dois prévenir qu'on court avec lui le même risque qu'avec les Intendants de la Monnoie , dont j'ai parlé à l'article du Drap. On ne peut donner cours à de grosses parties de café que par le moyen des trocs ; mais cette façon de commercer n'est guere plus avantageuse dans ce pays-là que par-tout ailleurs, & on ne doit y avoir recours que dans le cas d'une absolue nécessité.

### *Sucré.*

La Crimée produit beaucoup d'excellent miel , avec lequel on fait la plupart des confitures & des conserves à bien meilleur marché qu'avec le sucre.

En effet, la consommation de cet article ne va presque pas, dans toute la Péninsule, à deux mille ocques par an. Le printems est la saison où on le débite avec le plus d'avantage, parce que c'est alors que l'on fait les conserves de fleurs, & presque toutes les confitures. On ne doit porter dans ce pays-là que du sucre en pain, la cassonade ne s'y vend pas. On choisit ordinairement les plus petits pains, parce qu'ils sont communément les plus faciles à détailler. L'augmentation excessive du prix de cette marchandise, que la guerre actuelle a occasionnée, l'a rendue si rare en Crimée que dans la dernière année de mon séjour à *Bactheseraï*, j'eus toutes les peines du monde à en trouver quatre ocques dont j'avais besoin pour faire un présent, & je le payai deux piastras l'ocque. Son prix ordinaire, en tems de paix, est de 35 à 40 paras, & l'on y gagnerait considérablement, si l'on pouvait y en débiter une grande quantité; mais c'est un si petit objet que je n'en ai fait mention que pour prouver mon exactitude.

Les Russes pourraient se fournir de café & de sucre par la voie de Crimée plus facilement que par-tout ailleurs, & alors le débouché de ces deux articles serait beaucoup plus considérable; mais je crois que le nouveau tarif que la Cour de Russie a établi empêche les Marchands de pouvoir y trouver leur compte.

*Epiceries.*

Les épiceries sont un très-petit objet en Crimée: la canelle, le gérofle & la muscade s'y vendent avec un grand profit; mais on y en débite une quantité si modique, que cela ne vaut pas la peine d'y en porter. Le poivre est le seul article de quelque considération; la consommation annuelle peut aller à mille ocques dans toute la presqu'isle: on en apporte quelque peu de Pologne; son prix est de piastrès  $2\frac{1}{2}$  à  $2\frac{3}{4}$  l'ocque. Le débit du gingembre est beaucoup moindre; il serait difficile d'en vendre au-delà de cinq cents ocques. Les Russes en achettent quelquefois

en troc ; mais il ne faut pas faire fonds sur ce débouché, : on le vend de 20 à 22 paras l'ocque.

### *Drogues.*

L'air est extrêmement sain en Crimée : la vie que menent les Tartares doit d'ailleurs contribuer au maintien de leur santé, dont la plus solide base est l'exercice ; aussi les Médecins font-ils rarement fortune chez eux, parce qu'il se trouve très-peu de malades, & que le peu qu'il y en a paie très-mal. On ne laisse pas cependant de débiter dans le cours de l'année des drogues d'un usage général, comme la manne, le féné, la rhubarbe, &c. Il n'y a point d'Apothicaires, ce sont les Epiciers qui vendent les drogues de toute espece ; ils en font toujours venir quelque peu de Constantinople, ne fût-ce que pour compléter, le plus qu'ils peuvent, l'assortiment de leurs boutiques.

### *Cuivre.*

La Crimée tire de Trébisonde chaque  
année

année environ deux mille cinq cents quintaux de cuivre non travaillé, & cinq à six cents quintaux de cuivre mis en œuvre. Le premier se vend de 39 à 40 paras l'ocque, & le second de 60 à 65 paras, excepté les petits ouvrages qui se vendent à piece. Il y a dans la Crimée environ cent boutiques de Chauderonniers où l'on fait des ouvrages de cuivre de toute espece.

La monnoie du Khan conformat autrefois une plus grande quantité de cuivre qu'aujourd'hui : les derniers Khans frappaient une monnoie de cuivre dans laquelle il n'entrait que très-peu d'argent. *Krim-Guerai-Khan*, qui regne aujourd'hui, en a fait au contraire frapper une d'argent dans laquelle il n'entre que très-peu de cuivre.

Il vient aussi de Pologne du laiton en bandes & en plaques, qui se vend depuis piaftres  $2 \frac{1}{2}$  jusqu'à 3 piaftres l'ocque.

### *Etain & Sel ammoniac.*

Les Tartares, ainsi que les Turcs, n'ont

*Tome 1.*

F

que de la vaisselle de cuivre , dont l'étamage emporte une grande quantité d'étain & de sel ammoniac. On peut aisément en débiter à Caffa , & dans le reste de la Crimée , cinq à six mille ocques par an ; on vend toujours l'étain avec le sel ammoniac , à raison de cent dragmes de sel pour chaque ocque d'étain , c'est-à-dire un quart. Son prix ordinaire avec le sel , est de 2 piaftres à piaftres  $2\frac{3}{4}$  , & séparément , de 65 à 70 paras. Le sel ammoniac que l'on apporte en Crimée vient d'Egypte : on trouve difficilement à le vendre séparé de l'étain , & ces deux articles ne vont pas l'un sans l'autre. Cependant lorsqu'on le vend à part , le prix en est de 2 piaftres à piaftres  $2\frac{1}{4}$  : il a à-peu-près la même valeur que l'étain.

### *Mercure.*

On apporte en Crimée toutes les années cinq cents ocques de mercure qu'on emploie à la dorure des ouvrages d'orfèvrerie. Les femmes s'en servent quelquefois , & le

mèlent avec le kenas dont je parlerai ci-après , quand les poux commencent à les incommoder. Les Nogaïs sur-tout en achètent beaucoup pour se débarrasser de cette vermine qui est prodigieusement abondante dans leurs tentes. On le vend à deux bechelik la dragme , ce qui revient à deux aspres de Turquie , ou un fol de France.

*Plomb.*

La Crimée consomme environ dix mille quintaux de plomb , y compris trois mille quintaux qui passent en Circassie : les balles de fusils & de pistolets , les plombs des filets pour la pêche sont presque les seuls usages auxquels on l'emploie : il se vend de 13 à 14 paras l'ocque.

*Acier.*

La consommation de l'acier est considérable en Crimée , pour la fabrication de ces couteaux tartares qui sont si fort en réputation en Europe : on peut aisément en

84      *Traité sur le Commerce*

vendre chaque année vingt-cinq à trente caisses. Il n'est pas impossible de trouver à en débiter en gros d'assez fortes parties : il vaut mieux cependant le détailler, on y trouve beaucoup de profit ; mais il faut pour cela avoir un homme extrêmement attentif qui assiste à la vente, parce que chaque fois que l'on fait l'ouverture d'une caisse dans le magasin, tous les Couteliers se rassemblent pour en avoir chacun leur part, de sorte que la caisse est comme au pillage. Le Commis doit être prompt & exact à écrire sur le champ le nom des ouvriers auxquels il en fait la répartition, & la quantité qu'il en a livrée; sans cela il lui serait impossible de jamais retrouver son compte. L'acier de Venise, qui vient de Fiumé, est le plus estimé, & même le seul qui ait cours dans ce pays-là : son prix est de 20 à 22 paras l'ocque.

+      *Fer en barre.*

Il vient en Crimée beaucoup de fer en barres de Romélie par Varna & par Bour-

gaz : les clouds , les fers à cheval , les focs de charrue , les instrumens du labourage , &c. que l'on y fabrique , en emportent une grande quantité , & la consommation annuelle est d'environ vingt mille quintaux. La Crimée en fournit à la Circassie ; les fers pour les fleches que l'on fait dans ce pays-là sont d'un grand débouché pour cet article ; on le vend de 13 à 14 paras : les Cosaques apportent aussi tous les ans quelques barres de fer de très-mauvaise qualité , & qui ne vaut que 6 à 7 paras l'ocque.

### *Chaudrons de fer.*

On apporte tous les ans en Crimée quinze à vingt mille chaudrons de fonte de fer , extrêmement grossiers & fragiles , qui se cassent comme le verre : ils viennent de chez les Kalmouks de la province d'Astracan par Taman : il y en a de différentes grandeurs & de divers prix , depuis une piastre jusqu'à onze. Kaffa est la place où l'on en apporte le plus ; ils se répandent de là dans toute la

Crimée , chez les Nogais , dans le Budziak , la Moldavie & la Valaquie , & passent même plus loin.

### *Encens.*

L'encens est un article d'un assez facile débit en Crimée , on y en porte environ cent cinquante fardes de quatre cents ocques l'une : les Russes en achettent chaque année de vingt-cinq à trente fardes ; il en passe cinquante à soixante à Taman & en Circassie , la Crimée consume le reste.

Les Russes l'achettent ordinairement en troc de leurs marchandises , & le paient jusqu'à 55 paras l'ocque ; c'est à-peu-près aussi le prix auquel on le vend en gros dans le pays : on peut , en le détaillant , en avoir jusqu'à soixante paras : le prix du détail des boutiques où on le vend à la dragme , est énorme & sans aucune proportion.

### *Savon.*

Les habitans de Crimée font dans leurs

maisons un savon très-mauvais avec de la graisse de mouton & de bœuf; il blanchit assez bien; mais il laisse au linge une odeur insupportable; il n'y a guère que les pauvres gens qui en usent. Les personnes qui veulent avoir du linge propre se servent de celui de Smirne ou de Candie.

Le savon qu'on fait sur les lieux se vend communément de 6 à 7 paras l'ocque: celui de Smirne a plus de cours en Grimée que tous les autres: la consommation annuelle est d'environ trois mille quintaux; les Russes en achètent cinq à six cents; il en passe à-peu-près autant à Taman & en Circassie: son prix ordinaire est de 13 à 14 paras. Le savon de Candie n'est guère employé au blanchissage, on ne s'en sert guère que pour se laver les mains; & le débit annuel ne va pas au-delà de deux à trois cents quintaux; on le vend communément de 17 à 18 paras. Il y a des tems de disette où cette marchandise monte à un bien plus haut prix. J'ai vu les Russes acheter celui de Smirne jusqu'à 20 paras l'ocque en troc de leurs marchan-

difes, & celui de Candie se vendre au comptant à 25 paras; mais on ne doit compter que sur le prix ordinaire que j'ai indiqué.

### *Huile.*

La Crimée ne produit point d'huile : la partie septentrionale est trop froide pour que les plantations d'oliviers puissent y subsister; on en voit seulement un échantillon vers le midi, sur le bord de la mer, du côté d'Hawlita; mais ces oliviers ne portent que des olives très-petites & mal nourries, qu'on se contente de manger sans en tirer l'huile. D'ailleurs ces arbres sont en si petit nombre qu'ils servent seulement à faire appercevoir qu'on pourrait peut-être en planter d'autres avec succès dans le même canton, en prenant quelque soin de leur culture. L'huile que l'on vend en Crimée vient presque toute de Mételin par Constantinople. La consommation annuelle est d'environ deux mille outres de quarante à cinquante ocques l'une. On la vend depuis 9 jusqu'à 12 paras

l'ocque, suivant la qualité, l'abondance ou la disette.

*Vinaigre.*

Le vinaigre vient en Crimée de Moudania, par la voie de Constantinople : on en apporte tous les ans quarante à cinquante tonneaux de quatre cents cinquante ocques. On en fait aussi une assez grande quantité dans le pays ; mais le premier est plus recherché : on le vend de 4 à 5 paras l'ocque.

*Fromage.*

Outre la quantité de fromages que l'on fait en Crimée, on en apporte beaucoup de Russie & de Romélie. Celui que les Cosaques viennent vendre est de très-mauvaise qualité ; il est en tonneaux : on le consomme presque tout à Bactcheraï & à Gheuslevé. On en débite chaque année environ trente tonneaux de quatre à cinq cents ocques l'un : il se vend en détail à 3 paras l'ocque. Les fromages de Romélie viennent par terre & par mer, & se répandent dans toute la

presqu'isle; on l'apporte en barils de quatre-vingts à cent ocques, & en outres de trente-cinq à quarante. Il est de meilleure qualité que celui des Cosaques, & se vend de 8 à 10 paras: la consommation annuelle est d'environ cinq cents barils & autant d'autres. |

### Riz.

On porte, année commune, en Crimée, environ mille couffes de riz, tant de celui du Caire que de celui de Philipopoli. Les couffes pesent environ mille ocques: on le vend au quilot de dix ocques; la rareté ou l'abondance en détermine le prix: celui du Caire se vend communément à 2 piaftres le quilot, & celui de Philipopoli à piaftres  $1\frac{1}{2}$ . | Les plantations de riz que le Musti de Crimée *Mehemet-Koul-Effendi*, a faites de mon tems dans sa terre située à l'embouchure de la riviere de Katchi, produisaient déjà environ huit cents besserés ou quilots de quatre-vingt-huit ocques, ce qui fait environ sept cents couffes. Ce riz est d'une assez belle qualité, &

sans être aussi blanc que celui du Caire , il est de bonne cuite & de bon goût , le grain se gonfle bien ; mais il n'est pas parfaitement épuré de sa coque , ce qui vient de l'imperfection des moulins que ce Mufti a fait fabriquer. Si d'autres possesseurs de terres suivent l'exemple salutaire que ce Pontife a donné à ses compatriotes , la Crimée produira bientôt assez de riz pour le besoin de ses habitans , & pourra même en fournir aux étrangers.

On doit observer qu'il n'est pas prudent de faire aborder le riz à l'échelle de Gheulevé , parce que le douanier qui est ordinairement chargé du détail des provisions de bouche de la maison du Khan , a coutume de s'en emparer ; il le prend à bas prix , & on a beaucoup de peine à retirer l'argent de lui , comme de tous les entrepreneurs des fournitures pour la Cour.

### *Légumes.*

La Crimée produit une suffisante quantité

de légumes pour la nourriture de ses habitans ; il n'y a que les pois chiches qui n'y croissent pas en abondance : il en vient de Constantinople douze à quinze mille ocques chaque année ; on les vend de 4 à 5 paras l'ocque.

### *Sacs.*

Il vient de Russie , année commune , dix-huit à vingt-mille sacs de grosse toile d'emballage tout faits & tout cousus ; les Tartares s'en servent pour mettre le bled , le millet , les légumes & autres denrées : ils font de deux différentes grandeurs ; les grands se vendent de 16 à 17 paras , & les petits de 7 à 8 paras la piece.

### *Fruits secs.*

La consommation des fruits secs de Natolie est très-considérable en Crimée ; ceux qui viennent par la voie de Constantinople sont les raisins & les figues. Les raisins sont de trois especes différentes : la premiere s'appelle *razaki - uzum* ; ce sont des rai-

fins à manger : les meilleurs viennent de Smirne ; les Russes en achettent quelquefois à Caffa & à Gheuslevé pour les porter chez les Cosaques de Zaporowi & d'Ukraine : la consommation annuelle est de huit cents à mille quintaux , & le prix de 11 à 12 piaftres le quintal. La seconde espece qu'on nomme *ismir-siahi* , ou raisin noir de Smirne , est d'une qualité fort inférieure à l'autre ; on le mange cependant , & peu de gens en tirent de l'eau-de-vie , parce que le prix de 9 à 10 piaftres auquel on le vend , ne permet pas de l'employer à cet usage. Les Russes en achettent rarement ; il en vient , année commune , tant à Gheuslevé qu'à Caffa , sept à huit cents quintaux. La troisieme espece , que l'on appelle *mangalia-uzumi* , ou raisins de Mangalia , n'est pas absolument mangeable , & ne sert qu'à faire de l'eau-de-vie : on en apporte chaque année à Caffa & à Gheuslevé 25000 à 30000 quintaux qui se consomment en Crimée ; les Russes n'en veulent point. Ce raisin vient pressé & réduit en

masse dans des nattes : son prix est de 7 à 8 piaftres le quintal.

Les figes seches de Smirne que l'on apporte en Crimée, sont aussi de trois différentes qualités ; la plus haute est le *torba-indgiri*, ou figes de sac, parce qu'elles viennent dans des sacs : on les vend de 11 à 12 piaftres le quintal. La moyenne qualité est appelée *sepet-indgiri*, ou figes de panier, qui viennent dans de couffes, & dont le prix est de 8 à 9 piaftres. Celles de la plus basse qualité sont les *taban-ingiri* ; elles sont enfilées & se vendent en détail à liasses, & en gros au quintal, à raison de 6 à 7 piaftres. La consommation annuelle des figes de ces trois especes est de quinze à vingt mille quintaux : la Crimée en fournit beaucoup à la Circassie, & elles passent de Caffa à Taman.

Il vient en Crimée d'autres fruits de Natolie par les bâtimens de Trébifonde, de Sinople, d'Amasia & de plusieurs autres cantons de la mer Noire.

Les chataignes seches se vendent au quin-

tal de piaftres 2 à  $2\frac{1}{4}$  : le débit annuel est de fept à huit cents quintaux.

Les poires feches que les pauvres font bouillir & affaifonnent avec du miel, & de plusieurs autres façons, font à-peu-près au même prix que les chataignes : la confommation annuelle est de neuf cents à mille quintaux.

Les noix fe vendent au quilot qui en contient environ un millier ; on en apporte chaque année fept à huit mille quilots qu'on vend 10 à 12 paras l'un.

Les noifettes viennent de Trébifonde : on les vend au quintal de 2 piaftres à  $2\frac{1}{4}$  : on n'en débite guere, année commune, que cinq à six cents quintaux. Ces deux derniers articles n'ont cours qu'à Caffa & dans les lieux circonvoifins. La partie méridionale de la Crimée abonde en arbres fruitier, & peut fournir fuffifamment des noix & des noifettes à tous les habitans.

Le fruit de Natolie qui a le plus de débit à Caffa est un fruit favaage appellé *karakhourma*, ou dattes noires, peu connu.

dans le reste de la Crimée : il en vient de Natolie des chargemens entiers : la consommation annuelle est de trois à quatre mille quintaux , & le prix de 50 à 60 paras le quintal.

Les olives noires sont un article d'une très-forte consommation en Crimée, comme dans toute la mer Noire : il en vient de Mételin & de Candie dans de grandes barriques du poids de trois cents à trois cents cinquante ocques : le débit annuel est de mille à douze cents barriques dans toute l'étendue de la presqu'île. Les villes seulement en consomment , les Tartares des villages n'en mangent point ; c'est un genre d'aliment peu estimé chez eux : le prix en est de 8 à 9 paras l'ocque. Il y a très-peu de différence dans la qualité.

Il vient aussi en été une petite quantité de limons & d'oranges de Scio ; mais la difficulté de les conserver dans la traversée , & le risque de la pourriture fait que peu de gens se livrent à ce commerce. Il est vrai que le peu qu'on en porte doit donner un grand profit ;

profit ; car les limons se vendent depuis  $\frac{2}{3}$  paras jusqu'à un paras la piece , & les oranges depuis 1 jusqu'à 3 paras.

Je comprendrai dans cet article le nardenk , le petmès , le pestil , & l'eau ou jus de limon.

Le nardenk est une espèce de résiné de divers fruits dont on fait un grand usage en Crimée ; on en compose des boissons , on l'emploie dans les ragoûts , & on le mange pur avec du pain. Le plus estimé vient de Trébifonde & de Kireffoun , ou Cerizonte ; son prix est de piastres  $1 \frac{3}{4}$  à 2 piastres le quintal : on en débite , année commune , sept à huit mille quintaux.

Le petmès est une autre espèce de résiné ; le meilleur est celui de raisin , préférable à celui de poires ; il n'en vient point de dehors : on en fait dans le pays une quantité suffisante : il se vend communément de 2 à 3 paras l'ocque.

Le pestil est une espèce de pâte faite avec des prunes que l'on fait bouillir jusqu'à une certaine consistance. Il en vient chaque

année sept à huit cents quintaux de différens endroits de la mer Noire : son prix est le même que celui du petmès.

Dans les pays de Turquie qui abondent en limons , on presse ceux qui sont déjà un peu hafardés , & qui ne peuvent plus souffrir le transport ; on en exprime le jus & on en fait une branche de commerce, en l'envoyant dans les pays où les limons ne croissent point , & où il est difficile d'en transporter. La Crimée en consomme environ cent cinquante barriques de quatre cents cinquante à cinq cents ocques , & les Russes en achètent autant à Caffa & à Gheuslevé ; on l'emploie dans les ragoûts pour suppléer aux limons frais. Cette marchandise est toujours extrêmement fraudée par les Epiciers qui la vendent en détail : ils y mêlent sans doute beaucoup d'eau , sans cela il leur serait impossible de la donner au prix de 9 à 10 paras, auquel ils y trouvent bien encore leur compte.

Le commerce de tous ces fruits est extrêmement lucratif, on y gagne communément

cent pour cent , & même au-delà ; mais comme ce sont des articles de vil prix , on ne saurait y employer de grands capitaux.

On doit observer de ne faire venir les raisins & les figues que vers la fin de l'automne , parce que l'hiver est la saison où l'on mange le plus de ces fruits secs , & où l'on boit le plus d'eau-de-vie. D'ailleurs l'interruption de la navigation pendant l'hiver en fait presque toujours augmenter le prix. La plus grande partie des fruits secs vient à Caffa , parce que c'est la plus grande ville de Crimée , & celle par conséquent qui en consomme le plus.

*Vin & Eau-de-vie.*

La grande quantité de vin que produit la Crimée n'empêche pas que de tems en tems il ne vienne à Gheuslevé quelques chargemens de vin de Triboli dans la Natolie , & de Misyria dans la Romélie : on le vend même avec avantage , parce qu'il est rouge & extrêmement fort : il n'y a dans le pays

que du vin blanc très-léger. Ces deux sortes de vins se vendent communément de 4 à 5 paras l'ocque. ( Voyez l'article du *Vin* au Commerce de fortie, où je traite fort au long de cette matiere ).

On fait aussi en Crimée une quantité prodigieuse d'eau-de-vie de raisins secs, de figes, de vin & de lie; mais on la boit toute dans le pays, & il n'en passe point dans l'étranger. Les Cosaques apportent chaque année soixante à quatre-vingt barriques du poids de cinq cents ocques, de l'eau-de-vie tirée du bled brûlé, qu'ils appellent *horilka*. Les Tartares l'aiment beaucoup, parce qu'elle est extrêmement violente : on la vend de 6 à 7 paras l'ocque. Les Cosaques apportent aussi toutes les années trente à quarante barriques de ratafia de cerises & de griottes : ces barriques sont de la même capacité que celles de l'eau-de-vie; c'est une liqueur assez mauvaise que l'on vend cependant 13 à 14 paras l'ocque.

Tabac.

Il vient en Crimée plusieurs sortes de tabacs dont on va voir le détail, la qualité, la quantité & le prix.

Quatre mille ocques de Tabac de Yenidjé, de piaftres 2 à piaftres 2  $\frac{1}{2}$  l'ocque.

Quatre mille ocques de celui qu'on appelle *boktcha-tutun*, qui est en petites balles de 40 à 45 paras l'ocque.

Dix mille ocques de tabac Kerdjalû, de 20 à 22 paras l'ocque.

Quinze mille ocques de Aba-tutun de 30 à 35 paras l'ocque.

Vingt-cinq mille ocques de tabac de Romélie, à grandes feuilles, appelé *Roumeli-tutun* & *Petridjé-tutun*, de 14 à 15 paras.

Vingt mille ocques de Dizi-tutun, de 10 à 12 paras.

Trente mille ocques de tabac de Ruffie, appelé *kafak-tutun*, de deux especes, l'une appellée *maria-bache*, de 6 à 7 paras; l'autre *ouzun-sobac* de 4 à 5 paras; ces

deux dernières qualités viennent de Zapporowie & de l'Ukraine, par charriots de bœufs qui portent environ mille ocques. Les autres espèces de tabacs viennent par mer, de Varna, de Bourgaz & de Constantinople. ]

Dix à douze mille ocques de tabac de Tombassar ou Dubossar, de 8 à 10 paras l'ocque : il vient aussi par charriots de sept à huit cents ocques de portée.

### *Kénas.*

Le Kénas est une drogue dont les femmes se servent dans le bain pour dégraisser leurs cheveux & teindre leurs ongles en rouge. Cette drogue que je crois être la garence délayée dans du fiel de bœuf, ou dans du vin, tient la tête propre, empêche le progrès de la vermine, conserve & fait croître les cheveux. Toutes les femmes, pauvres & riches en font usage. La consommation annuelle est d'environ quinze cents sacs de cent cinquante ocques l'un. Le kénas est de deux diverses qualités ; la supérieure

s'appelle *kabakena* ; elle est plus nette , & se vend de 10 à 12 paras l'ocque ; l'inférieure s'appelle *kouloukéna* , son prix est de 8 à 9 paras.

### *Fard.*

Toutes les femmes mahométanes & même les juives , sont dans l'usage de se farder , & la consommation du fard blanc & rouge , appelé *kirchen* , va chaque année de cinq à six cents ocques , en y comprenant deux à trois cents qui passent en Circassie. Le blanc & le rouge se vendent indifféremment à 2 paras la dragme , dont quatre cents font une ocque. Les femmes chrétiennes n'en font aucun usage.

### *Pierreries , Perles & Bijoux.*

L'article des pierreries en Crimée est de très-peu d'importance. Les personnes qui sont en état d'en donner à leurs filles en les mariant , ou d'en parer leurs femmes , font venir de Constantinople les bagues , les

pendans d'oreilles , & les autres bijoux tout montés , & les Marchands ne portent guere en Crimée que des pierreries de basse valeur , comme des émeraudes imparfaites , des grenats , des jacintes , des turquoises , des cornalines & autres , que l'on emploie à des bijoux grossiers fabriqués dans le pays : il en vient même une si petite quantité que ce n'est pas la peine d'en parler. Les perles sont un objet un peu plus considérable ; on en débite , année commune , deux à trois cents miscals d'une dragme & demie : il y en a de diverses grandeurs , depuis le prix de 10 jusqu'à 40 piastras le miscal ; elles viennent de Constantinople & de Moscovie.

### *Armes & Quincailleries.*

La quincaillerie réussit assez bien en Crimée ; elle vient d'Allemagne , de Pologne & de Constantinople. Les qualités les plus aisées à débiter sont :

Les pistolets , qui se vendent depuis 6 jusqu'à 15 piastras la paire ; il en vient environ cent paires chaque année.

Des miroirs de cinq à six grandeurs différentes.

Des petits couteaux plians de diverses grandeurs.

Des tabatières de bois, de laiton & de tombac.

Des boîtes de laiton avec de petits miroirs.

Des ciseaux avec & sans étuis, simples ou garnis en laiton.

Des anneaux de laiton & de tombac.

Des brasselets & des coliers d'or faux.

Des perles blanches fausses.

Des perles en grains de verre de diverses couleurs.

Des boutons de laiton pour les habits à la turque.

Des livrets d'or & d'argent fin pour la dorure.

Des livrets d'or & d'argent faux.

Des feuilles d'oripeau.

Des feuilles de fer blanc & de tôle.

Des cloux de cuivre dorés & non dorés, pour mettre autour des selles de chevaux.

Du fil de laiton de toutes grosseurs.

Du fil de fer de toutes grosseurs.

Des chapelets d'ambre & de corail de médiocre valeur.

Quelques morceaux d'ambre jaune de différentes grandeurs.

Des limes de toute espece.

On peut évaluer le débit des quincailleries à environ trente caisses chaque année. Tous ces articles s'y vendent avec un bénéfice énorme ; mais le détail en est insupportable.

Outre les articles que je viens de citer , les cadenats & les peignes peuvent entrer dans la même cathégorie : il y vient environ deux mille cadenats de Constantinople , de Ruffie & de Pologne : il y en a de toutes grandeurs & de tout prix , depuis 5 jusqu'à 60 paras.

La quantité de peignes de buis que l'on débite en Crimée est innombrable ; ils viennent de Constantinople ; il y a quelques boutiques à Caffa où l'on en fabrique : ces sortes de peignes sont très-grossiers , & se vendent

de deux aspres à un para la piece : on voit aussi quelques peignes de corne , & les petites maîtresses se servent de peignes d'ivoire: les premiers se vendent de 3 à 4 paras , & les autres depuis 20 jusqu'à 50 , suivant la grandeur.

*Aiguilles.*

La consommation des aiguilles en Crimée est très-considérable ; on en porte de celles de Hollande & de France par la voie de Constantinople & de Pologne : il en vient chaque année de trois à quatre cents mille paquets de deux cents cinquante aiguilles l'un ; savoir , les aiguilles de femmes à 30 paras le paquet , celles de Tailleurs de 45 à 50 , & celles de Cordonniers & de Selliers à 60 : les paquets de ces dernières sont de mille.

*Vitres & Verreries.*

Il y a dans chaque ville de Crimée des maisons de gens riches & commodes , dont les fenêtres sont en vitrages ; & cependant

dans toute l'étendue de la presqu'île, on n'en débite guere plus de cinquante caisses chaque année; il y en a de blanches & de colorées : les blanches se vendent à piece de 5 à 6 paras l'une. Les chassis à la turque de vitres colorées viennent tout faits de Constantinople pour les personnes qui les commandent exprès; mais on n'en apporte point en commerce. Il vient aussi, année commune, cinq à six caisses de vitres à cabochon pour les bains : on les vend depuis 11 jusqu'à 13 paras la piece.

Le commerce des verreries est de quelque importance; il vient tous les ans de Pologne, d'Allemagne, de Hongrie & de Venise par les bâtimens du Danube & de Constantinople, environ cinquante à soixante caisses de différens vases de crystal & de verre colorés, comme pots à l'eau, caraffes, tasses de diverses grandeurs, gobelets, &c. Tous ces crystaux se vendent avec beaucoup d'avantage; mais il faut absolument les détailler, & on trouve très-difficilement à s'en débarrasser en gros. Les Russes amènent

chaque année cinq à six charriots de verreries grossières, bouteilles, pots, tasses, gobelets, &c. Il vient aussi de Venise des canevettes de plusieurs bouteilles de verre peintes : on apporte outre cela de Constantinople deux cents cinquante à trois cents paniers de verreries grossières, comme lampes, bouteilles de médecine de toutes grandeurs, & plusieurs autres vases de cette espèce : tous ces articles se vendent avec un grand bénéfice; mais il serait impossible de déterminer le prix de chaque chose en particulier.

*Porcelaine, Fayence & Terraille.*

Le débit de la porcelaine est bien modique en Crimée, & se borne, année commune, à huit ou dix paniers de tasses à café, de vases pour le sorbet, & d'autres plus grands pour divers usages; mais il vient environ deux cents paniers de fayence de Cutahié de toute espèce, comme pots, vases de toutes grandeurs, tasses à sorbet & à

café, &c. Tout cela se vend bien en détail, on y trouve au moins cent pour cent de profit ; mais ce sont des articles auxquels on ne peut employer qu'un très-petit capital, & dont le transport est bien dangereux : on peut comprendre dans cet article environ deux mille cinq cents gouffes de noix de pipe de toute espece & de tout prix.

### *Tuyaux de pipes.*

On ne porte guere en Crimée que de deux fortes de pipes : les premieres s'appellent *tahta-tchibouk* ; elle viennent de Constantinople, avec des bouquins d'ivoire & de corne façonnés : il y en a depuis 5 jusqu'à 30 paras, & l'on en débite environ vingt mille chaque année : la seconde espece sont les pipes de Guermechek, de Gueughem, de cerisier & de rosier ; la plus grande partie vient de Moldavie : on en vend tous les ans plus de deux cents mille tuyaux, depuis 1 para jusqu'à 10. Les Nogais & les Circassiens en consomment une quantité

prodigieuse. Les pipes de prix, comme le jasmin, le moussa avec les bouquins d'ambre & autres, ne sont point en commerce : on ne les apporte guere que pour des présens & par commission.

*Faulx d'Allemagne.*

Les faulx d'Allemagne sont un des plus considérables articles du commerce de Crimée; elles passent en Valaquie par le Danube, & on les apporte de là par mer & par terre : il en vient, année commune, plus de deux cents mille : les Nogais en achettent beaucoup, & il en passe une assez grande quantité en Circassie par Taman : elles se vendent de 15 à 20 paras la piece. Serait-il impossible d'entrer en concurrence avec les Allemands, en faisant fabriquer en *Forès* des faulx de la même qualité ? C'est une chose qui vaut bien, je crois, la peine d'être approfondie.

*Papier.*

Les châssis des fenêtres, dans presque

toutes les maisons de Crimée, sont en papier, & la consommation de celui de 24 est assez considérable : on l'évalue, année commune, à cinq ou six cents balles. On en porte de Crimée à Taman & à Okfakow. Le prix en gros est de 28 piaftres le ballon, & en détail on le vend jusqu'à 50 paras la rame, ce qui revient à 30 piaftres le ballon. Il vient aussi chaque année environ deux cents rames de papier coupé, dont les Chrétiens se servent pour l'écriture. J'en ignore le prix en gros, mais en détail il se vend jusqu'à un aspre la feuille, ce qui fait 4 piaftres & 32 paras la rame. Le papier lissé pour l'écriture turque se débite en beaucoup plus grande quantité, & avec le même avantage ; c'est la grandeur de la feuille qui en détermine le prix : on y vend aussi le papier doré avec un bénéfice énorme ; mais c'est un très-petit objet.

*Bois de construction, de bâtimens, &c.*

La partie méridionale de la Crimée produit

duit beaucoup de bois de construction & de bâtimens : il y vient cependant chaque année, de la côte de Natolie, sept à huit chargemens de bois de construction, & une quantité prodigieuse de vases de bois, comme gamelles ou auges pour laver le linge, plats de bois de diverses grandeurs & autres ustensiles de cette espece, qui se vendent avec beaucoup de profit. On apporte, outre cela, de Moldavie, par terre, huit à neuf mille feaux appelés *koffas*, dont le prix est de 10 à 15 paras la piece; deux à trois mille barils plats, appelés *yantiks*, pour mettre l'eau & l'eau-de-vie; le prix en est le même que celui des *koffas*: environ deux mille bouteilles de bois appelées *tchozras*, de diverses grandeurs & de deux especes différentes; les unes ont le bouchon d'étain à vis, & se vendent depuis 20 jusqu'à 60 paras, suivant la grandeur; les autres sont simples avec le bouchon de bois, & coûtent depuis 10 jusqu'à 35 paras.

Il vient aussi d'Amafra des ouvrages de bois tournés & peints, savoir, dix à douze

mille quenouilles , trois à quatre mille mortiers avec leur pilon , & autant de vases pour secouer la pipe , appellés *taka-toukat* : ces trois especes se vendent de 5 à 6 paras la piece , & environ mille métiers pour la broderie , depuis 10 jusqu'à 15 paras. Les Cosaques apportent aussi tous les ans sept à huit mille planches de tonneaux , qui se vendent de 13 à 14 paras la piece.

On fait à Bachtcheraï une grande quantité de fusils ; les canons en sont extrêmement recherchés & estimés ; mais on ne trouve pas en Crimée de bois propres pour la monture : les croffes de fusils viennent toutes ébauchées de Moldavie ; on en apporte chaque année de Yassi , par charriots , cinq à six mille ; elles sont d'un bois qui croît dans les forêts de Résina & d'Iskenté , on le nomme en turc *Sarma-Agagdzi* ; il est très-beau , rayé naturellement & extrêmement dur : ces croffes se vendent en Crimée depuis 10 jusqu'à 20 paras la piece , suivant la qualité.

*Goudron.*

La Crimée fournit la quantité nécessaire de goudron pour la navigation de ses bâtimens : on le tire de la contrée des Tats , dans la partie méridionale de la presqu'île ; cependant les Russes en apportent chaque année cinq à six cents quintaux. Ce goudron ne sert guere que pour graisser les roues des voitures ; on le vend à l'ocque depuis 5 jusqu'à 8 paras : celui du pays est d'une qualité inférieure , & on le donne à meilleur marché.



---



---

**COMMERCÉ D'EXPORTATION**
**D E C R I M É E .****S O I E .**

**I**L y a peu de pays au monde plus propre que la Crimée à produire de la soie , si l'on voulait y faire des plantations de mûriers , & profiter de l'abondance des eaux courantes pour les arroser : jeme suis étendu assez au long sur ce sujet dans ce que j'ai dit de la Crimée en général.

Quelques particuliers qui ont des mûriers dans leurs maisons ou dans leurs métairies , font de la soie très-grossière , ils ne savent pas bien tirer le brin & le dépouiller de sa bourre ; d'ailleurs ils font les écheveaux extrêmement courts. Toute la presqu'île n'en produit guere plus de cent cinquante ocques : ceux qui en font ne la vendent pas , & s'en servent ordinairement pour faire des chemises à leur usage : le prix en est de 5  $\frac{1}{2}$  à 6 piastrés l'ocque.

*Laine.*

On trouve en Crimée trois sortes de laines, la lavée, la surge & la pelade. Ces trois qualités sont extrêmement grossières; on en voit quelquefois d'assez fine, mais en très-petite quantité: la laine de Crimée est d'ailleurs très-chargée de noire, dans une partie on en trouve rarement un tiers de blanche.

On recueille la laine lavée dans le territoire de Baliklaya, parce que la partie méridionale de la Crimée étant arrosée par un grand nombre de rivières & de ruisseaux, on y est plus à portée de laver les moutons avant que de les tondre. Il sort, année commune, dix à douze mille quintaux de cette laine lavée: on la vend sur le lieu de 9 à 10 bécheliks l'ocque, c'est-à-dire de 3 paras à 3 paras & 1 aspre.

La laine surge vient à Précop de chez les Nogais de Ymboïlouk, à Caffa & à Gheuslevé, de toute la partie septentrionale de la Crimée; elle est à plus bas pri

que la laine lavée de Baliklava , & ne coûte ordinairement que 7 à 8 becheliks , qui reviennent à 2 paras 2 asprés. C'est un objet de quatre-vingt-dix à cent mille quintaux. Ces deux qualités de laine passent à Constantinople & en Romélie par les bâtimens de Varna & de Bourgaz.

On tire la laine pelade de toutes les villes où l'on prépare les peaux pour les manufactures de maroquin : Mankoup & le district des Tats sont les endroits d'où il en sort le plus. C'est cependant un petit article qui peut aller à peine chaque année de cinq à six mille quintaux ; elle est à-peu-près au même prix de la surge.

Il y a un grand inconvénient dans l'achat de cette laine : on est obligé , pour se la procurer , de faire des avances payables en laine à ceux qui pelent les peaux , gens ordinairement fort pauvres , & auxquels il est toujours dangereux de donner de l'argent en anticipation.

Les laines surges & lavées sont enlevées d'abord qu'elles paroissent , & il y a un très-

grand concours de Marchands pour les acheter. Il faut, pour s'assurer d'une grande quantité & à bon prix, être diligent à expédier dans les tems de la récolte des Facteurs entendus à Baliklava pour la laine lavée à Précop & à Gheuslevé pour la laine surge : ces Facteurs font des traités avec les Kirdjis ; c'est ainsi qu'on appelle ceux qui vont ramasser la laine de la première main dans la campagne. On traite avec ces Kirdjis de deux façons ; on fixe, si l'on veut, le prix de la laine, ou bien on convient de se faire rendre compte de cleric à maître, moyennant une commission ou un salaire ; cette dernière façon de traiter est la plus mauvaise, parce qu'on s'endosse les événemens, & que le Kirdji trouve toujours moyen de s'avantager dans le compte qu'il rend, sans qu'il soit possible de découvrir ni de prouver ses friponneries.

A Précop, ce sont les Janissaires de la garnison qui font le métier de Kirdjis ; ils se sont entièrement emparés de ce commerce, & il faut nécessairement passer pa

leurs mains. A Baliklava & à Gheuslevé, chacun s'en mêle, & l'on peut indifféremment employer toutes sortes de personnes. Les Facteurs doivent être attentifs à se procurer des voitures pour transporter les laines dans les ports de mer; s'ils ne font pas diligence pour s'en assurer, ils se trouvent exposés à en retarder pour long-tems l'expédition.

On tond les moutons deux fois l'année; la première toison se fait au commencement du printems, & la seconde à la fin de l'automne.

La laine de la première toison est sans contredit la plus estimée, parce qu'elle est toujours la plus longue.

Il serait impossible de pouvoir choisir la laine lavée de Baliklava, & de la faire cerner, parce qu'elle est en trop petite quantité, & qu'on a toujours un trop grand nombre de concurrens; mais on pourrait peut-être obtenir le cernissage des laines surges, en offrant de la laine cernie un prix convenable: on devrait faire cette tentative.

Il serait bon d'essayer aussi si l'on ne pourrait pas acheter la laine toute blanche, en la payant à un prix proportionné.

On emballe la laine dans des ketchés ou feutres dont on fait des sacs qui contiennent environ cinq cents ocques: ils coûtent ordinairement dix piaftres de Crimée l'un, ce qui revient environ à 66 paras: on le revend à Constantinople & en Romélie sans perte: outre cela, la piece appelée *serkapan*, qui couvre l'ouverture du sac, coûte 3 piaftres de Crimée, ou 20 paras, le fil pour les coudre, une piaftre aussi de Crimée; la corde, une piaftre; le remplissage du ketché, y compris la nourriture de l'ouvrier, 5 piaftres: de sorte que l'emballage d'un sac de laine monte à 20 piaftres de Crimée, qui font aujourd'hui 3 piaftres 13 paras & 1 aspre de Turquie, ou 10 liv. de France, la piaftre de Crimée évaluée à 10 £.

Il faut observer qu'à Constantinople les Yorgandjis, ou faiseurs de couvertures, ont le privilege exclusif de s'emparer de toute la laine, & l'on ne peut en vendre ou en

expédier ailleurs que lorsqu'ils sont fournis & qu'ils n'en veulent plus.

Comme les gens du pays sont toujours jaloux du commerce des Francs, si la laine venait directement à l'adresse des Marchands François, cette Communauté de Yorgandjis ne manquerait pas de se prévaloir de son privilège, & de se saisir de la marchandise. On peut prévenir cet inconvénient en s'accordant avec quelque Marchand Turc qui prêtât son nom à la réception de la laine, & qui se chargeât de lever tous les obstacles moyennant un petit bénéfice.

### *Testik.*

On recueille en Crimée un Testik, que nous appellons en français laine de chevron, & poil de chameau : il est d'une qualité fort médiocre ; c'est un article bien ingrat & qu'il faut connoître à fond : comme on l'achette brut, on doit savoir évaluer le déchet qu'il peut y avoir en le nettoyant.

Le poil de chameau se vend brut de 6 à 7

paras l'ocque : on trouve la laine de chevron travaillée & nette pour le prix de 14 à 15 paras l'ocque.

*Crin.*

Les crins de chevaux & de bœufs font un article de commerce en Crimée : ceux de chevaux font les plus estimés : peu de gens achètent les crins de bœufs ; mais on en mêle beaucoup par fraude avec ceux de chevaux , & dans une grande partie , il est difficile de les distinguer. Les Bohémiens établis en Crimée consomment beaucoup de crin pour les tamis , les sacs & plusieurs autres sortes d'ouvrages qui sortent de leurs mains : il en passe aussi beaucoup à Constantinople : on le vend de 30 paras à une piastre l'ocque.

*Cuir.*

La Crimée fournit chaque année environ 250000 cuirs de bœufs & de vaches , tant de ceux de son crû que de ceux qui y viennent de chez les Nogais & les Circassiens , savoir :

Quatre-vingt à cent mille beaux cuirs mâles de bonne qualité, & environ cent cinquante mille petits cuirs mâles & femelles de différens poids & de diverses qualités : les mâles pesent ordinairement de dix-huit à vingt-deux ocques : on en trouve même qui vont de vingt-huit à trente ocques, mais ils sont rares.

Les petits cuirs mâles & femelles pesent ordinairement de douze à quatorze ocques : tous ces cuirs ont le poil plus ou moins long & fourni : on doit s'attacher à ceux dont le poil est le plus court & le plus luisant, ils sont plus nourris, plus nerveux, & plus pesans que les autres.

Les cuirs se vendent en troc, ou pour le comptant, à piece ou à ocque : on les achette toujours beaucoup plus cher en troc, & la facilité que l'échange peut donner de débiter quelques marchandises d'entrée est le seul motif qui doit déterminer le Marchand à faire de pareils traités. Indépendamment du désavantage du prix, on est obligé de prendre la partie offerte telle

qu'elle est, sans pouvoir choisir, & l'on n'a ordinairement que de la marchandise très-commune. La meilleure façon d'acheter les cuirs est d'avoir à Caffa, à Gheuslevé & à Précop, des Facteurs entendus qui aillent dans la saison où l'on tue les bœufs, c'est-à-dire depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mars, ramasser les cuirs l'argent à la main, dans les villages de Crimée & chez les Nogaïs; on les a, par ce moyen, à bien meilleur compte qu'en les achetant au marché de la seconde main : on a l'avantage de pouvoir choisir & de rebuter ceux dont on n'est pas content; au lieu que les Marchands englissent beaucoup dans les parties dont ils traitent, de fort mauvais qu'ils font passer à la faveur des bons.

Les beaux cuirs mâles de dix-huit à vingt-deux ocques, se vendent communément en troc de  $2\frac{3}{4}$  à 3 piaftres, & au comptant de 2 à  $2\frac{1}{4}$ , suivant la qualité : mais en les achetant de la manière que j'ai indiquée de la première main, on peut les avoir de  $1\frac{3}{4}$  à 2 piaftres.

Les petits cuirs mâles & femelles au dessous de seize ocques, valent 25 à 30 p.  $\frac{0}{10}$  de moins que les autres.

Outre les cuirs de bœufs & de vaches, il sort de Crimée, année commune, trois à quatre mille cuirs de buffles de diverses grandeurs; ils pesent depuis vingt-cinq jusqu'à trente ocques: Caffa est la place où l'on trouve plus communément à les acheter; leur prix est depuis 4 piaftres jusqu'à 7  $\frac{1}{2}$ .

On trouverait un avantage à acheter les cuirs à ocque, les marchés sont plus nets, & l'on est moins exposé à être trompé, quoique le prix revienne à-peu-près au même; car la grandeur du cuir déterminant sa valeur, le prix de l'ocque est ordinairement en proportion du poids & de la grandeur de la piece.

On doit observer, avant que de peser les cuirs, de les faire secouer, parce qu'ils sont salés, & que ceux qui ont le poil un peu long retiennent souvent beaucoup de sel qui en augmente considérablement le poids.

On peut comprendre dans cet article dix à quinze mille cuirs de chevaux , dont les Nogäis font des pelisses avec le poil en-dehors , & la criniere pendante le long du dos. Cet habillement fait un effet singulier. On porte aussi de ces cuirs de chevaux à Constantinople & dans la Natolie , où on les emploie à divers usages. Leur prix est dans le pays de 15 à 30 paras le cuir , suivant la grandeur & la qualité.

*Maroquins , Peaux , Cuirs secs , &c.*

Il y dans toutes les Villes de Crimée des manufactures de cuirs de maroquins de toute espece ; mais les principales sont à Gheuslevée & à Karafou. Il sort , année commune , de ces manufactures environ dix mille touras de maroquins , appelés *fahiams* ; cinq mille touras de rouges teints avec le bois de Fernambouk & de Sainte-Marthe : on ne les fait qu'à Karafou ; cinq mille touras teints en cochenille ; cinq cents touras de noirs & trois cents touras de blancs que l'on fait à Caffa.

Le touras des maroquins en cochenille est de 5 pieces , & celui des autres est de 10.

Les maroquins rouges , jaunes , noirs & blancs coûtent de 50 à 60 paras la piece , suivant la qualité , & ceux en cochenille de piaftres  $2\frac{1}{2}$  à  $2\frac{3}{4}$  ; les jaunes , les rouges & les noirs se consomment dans le pays , & passent aussi dans l'étranger : il en va une grande quantité à Kawchan , à Bender & à Taman pour la Circassie. Les rouges en cochenille ne sortent pas de Crimée , & les blancs sont uniquement employés par les Cordonniers de Caffa à faire des mestes ou chauffons de femmes , qui se répandent de là dans toutes les autres villes de la presqu'île.

Vingt mille touras de peaux de mouton , appellées *méchin* , & en français *bazanes* , teintes en jaune ; dix mille touras de rouges , cinq milles touras de noires , vingt mille de blanches : le touras est de 10 pieces.

La Crimée consomme une quantité prodigieuse de ces peaux pour les selles : il en va beaucoup aussi à Okzakow , à Bender , à  
..... : Kawchan

Kawchan & en Circassie ; elles se vendent toutes à-peu-près au même prix , parce qu'il n'y en a point en teinture fine : elles coûtent de 20 à 25 paras l'une.

Trente-cinq à quarante mille cuirs secs pour les semelles des chaussures , des souliers , des bottes & des katirs : ils sont de diverses grandeurs , depuis huit jusqu'à trente-deux paires de semelles : les plus petits se vendent de 50 à 55 paras , & les plus grands de piastras 5 à 5  $\frac{1}{2}$  ; les moyens sont en proportion. Les cuirs sortent rarement de Crimée , il n'en passe qu'une très-petite quantité à Taman , tout le reste est employé dans le pays : on pourrait cependant en acheter si l'on y trouvait du bénéfice.

Quarante-cinq à cinquante mille cuirs appelés *keusselis* , & en français *Vaches lisses* ; on les employe au-dessus des selles pour la piece du harnois qu'on appelle *djiabouk* , qui couvre le bois de la selle ; pour les tébenguis qui sont deux pieces qui portent sur les flancs du cheval , & pour la semelle intérieure des chaussures : il y en a du prix de

cinquante paras jusqu'à trois piaftres.

Il en passe à Okzakow, à Bender, à Kawchan, à Trébifonde, à Taman & à Kaplou.

Dix à douze mille peaux de chagrin appellées *saghir*, que l'on ne fait guere qu'à Gheuslevé, ils servent aux gaines des couteaux & aux foureaux de sabres : il en passe à Constantinople, & quelque peu à Kawchan & à Bender.

Cinq à six cents mille courroies blanches de cuir de bœuf & de buffle, dont on se sert pour les fangles des selles & les rênes des brides : il y en a de diverses longueurs & largeurs, depuis le prix de 2 paras jusqu'à une piaftre. Les Nogaïs en font aussi une prodigieuse quantité : il en va beaucoup à Constantinople, à Kawchan & à Bender.

### *Pelleteries.*

Il sort de Crimée diverses pelleteries, indépendamment de celles qu'on y porte de Russie & de Pologne; elles se réduisent

à huit especes, savoir, le tilki ou renard, le kourd ou loup, le gueudjen ou écureuil, le tawchan ou lievre, le kedi ou chat, le bourfouk ou tesson, le kouzi ou agneau, & le koujoun ou mouton.

Les renards de Crimée sont inférieurs en qualité à ceux de Russie & de Pologne : on en trouve cependant d'assez beaux : les villageois & les Nogais les prennent avec des trapes, ou les tuent au fusil & à la fleche, & portent les peaux au marché telles qu'ils les tirent de l'animal. Caffa & Précop sont les deux places où l'on en trouve une plus grande quantité ; les Marchands les achètent & les font travailler : ils divisent cette peau en plusieurs pieces, & forment jusqu'à six especes de fourures. Du gosier on tire ce qu'on appelle le *bogaz*, qui sert pour les paremens & les bordures ; du dessus du col, on forme le *djilgava*, qui est une pelisse fort estimée ; des flancs & du ventre on tire le *nasé*, qui sert pour l'intérieur des pelisses ; du dos, on compose une fourure appelée *sirt*, qui est très-commune & à vil

prix ; on tire même parti des pieds & de la tête, on en fait des pelisses qu'on nomme *ilki-patchassi* & *ilki-kassassi*. Les peaux de renard entières & non travaillées se vendent au marché depuis 30 paras jusqu'à 2 piaftres, suivant la qualité. Les bogaz se vendent ordinairement à piece à-peu-près d'un pan de longueur sur  $\frac{3}{4}$  de pan de large, de 30 à 40 paras la paire : si l'on en forme des tables pour une pelisse entière, alors c'est la perfection de l'assortiment & la diversité des nuances qui en détermine le prix : il y en a depuis 60 jusqu'à 200 piaftres.

Le *djilgava* se vend indifféremment à pieces & tables : la pelisse entière vaut depuis 50 jusqu'à 500 piaftres.

Le *nasé* ne se vend guere qu'en tables ; les divers degrés de perfection en reglent la valeur : il y en a depuis 16 jusqu'à 200 piaftres.

Le *sirt* est une fourrure commune qu'on paie depuis 10 jusqu'à 20 piaftres.

Le *patchas* & le *kaffas* sont les plus viles

qualités : la première coûte de 6 à 10 piastres, & la seconde de 5 à 8 piastres.

Les queues de renard ne servent que pour rembourer des coussins & des matelas.

La plus grande partie de ces pelleteries se consomme dans le pays : il en passe cependant à Constantinople ; à Rîsé, à Trébifonde, & dans d'autres places de la Natolie.

Les peaux de loup se vendent au marché telles qu'on les a tirées de l'animal, depuis 1 jusqu'à 2 piastres, suivant la grandeur & la qualité. Les peaux d'hiver peuvent seules servir pour les fourures : ces animaux perdent leur poil en été, & dans cette saison les peaux ne sont pas assez fournies ; elles se vendent cependant, mais à très-vil prix, de 10 à 15 paras : il faut ordinairement douze peaux pour une pelisse entière ; on en ôte le dos, la tête & les pieds, dont on forme des fourures plus communes.

Les geudjeus de Crimée sont presque tous de l'espèce qu'on appelle *orta-geudjeu* ; on les prend dans la presqu'île, & la

plus grande quantité vient de Précop & d'Okzakow : on les tire de leurs trous en les remplissant d'eau jusqu'à ce qu'ils en sortent : les peaux de gueudjen sont de diverses qualités , on les vend non préparées depuis 2 jusqu'à 8 paras la pièce : la fourure entière est ordinairement de soixante pièces, & coûte depuis 3 jusqu'à 12 piaftres. On ne fait la chasse du gueudjen qu'en hiver , la peau en été n'est pas assez fournie , & n'est bonne à rien : les beaux gueudjens noirs viennent de Russie & de Pologne , comme on le verra ci-après.

Le débit des peaux de lievre est immense , on les vend à pièces de 5 aspres à 2 paras : on en fait des fourures appellées *korlkas* , dont le prix est de 50 paras à 2 piaftres : celles d'hiver sont les plus estimées.

Les fourures de chat sont de cinq especes ; les blancs , les noirs , les gris , les roux & les pies , ou ceux de diverses couleurs , qu'on appelle en turc *ala-kédi*. Les blancs & les noirs se vendent à pièces de 20 à 25

paras , & la fourure entiere coûte communément de 8 à 9 piaftres. Les chats gris , roux & pies valent de 10 à 12 paras la piece , & le prix de la fourure est de piaftres 4 à 4  $\frac{1}{2}$ .

Les peaux de tesson se vendent de 15 à 20 paras la piece : il n'y a que les Nogaïs qui en font les peliffes ; les Tartares s'en servent pour faire des étuis de fusils , avec le poil en-dehors : il faut trois peaux pour un étui.

Les peliffes de peaux d'agneaux appelées *beden* , sont fort en usage en Crimée : il en passe beaucoup à Constantinople & dans la Natolie ; il y en a de blanches , de noires , de grises & de rouffes : les grises sont les plus estimées ; elles valent de 10 jusqu'à 13 piaftres la fourure. Après les grises viennent les noires & les rouffes , qui coûtent 8 à 10 piaftres : les blanches sont la plus basse qualité , on les vend de 4 à 5 piaftres. Il faut quatorze à seize peaux pour faire une fourure entiere.

Les peliffes de peaux de mouton sont d'un usage général ; il y en a aussi de noires ,

de grises , de rouffes & de blanches ; on les vend ordinairement toutes préparées & coufues ; on les appelle *godjouk* ou *postakzi* : leur prix est depuis 30 paras jusqu'à 2 piaftres la peliffe entiere ; le pays en confomme un nombre fi prodigieux , qu'il est impossible de le déterminer ; il n'y a point de Tartare , de Nogaïs , ni d'étrangers en Crimée , grands & petits , riches & pauvres , qui n'ait au moins une peliffe de mouton.

*Peaux d'agneaux pour bonnets.*

La Crimée fournit une quantité immense de peaux d'agneaux dont on borde les bonnets à la tartare : outre la prodigieuse confommation que l'on en fait dans le pays , il en paffe , année commune , pour la valeur de 250 à 300000 piaftres en Ruffie , en Pologne , à Conftantinople , en Moldavie , Valaquie , Romélie , Natolie , & chez toutes les Nations où l'on trouve des gens coëffés à la tartare. Ces peaux font tirées des agneaux morts dans le ventre de la mere ,

ou qui ont vécu peu de jours. Il y en a de trois couleurs différentes : des noires, des grises & des blanches. Les grises sont les plus estimées ; elles sont de deux especes, l'une s'appelle *baklatui*, elle a le poil aplati par masses & très-court ; l'autre se nomme *kiyridjiktui*, elle a le poil plus long & extrêmement frisé. La qualité & la beauté de ces différentes peaux en déterminent le prix : il y en a depuis 10 paras jusqu'à 12 & 15 piaftres. Gheuslevé est la place de Crimée où se fait le plus grand commerce de ces peaux : c'est-là le rendez-vous de ceux qui en veulent acheter ; on les apporte au marché telles qu'on les a tirées de l'animal ; les Marchands les font préparer ; ils les lavent d'abord avec de l'eau pure, ils les mettent ensuite dans du son, & après les en avoir retirées, ils les lavent une seconde fois dans de l'eau salée : cette préparation rend la peau douce, lui ôte sa puanteur, & donne au poil du luisant & de l'éclat.

Les plus belles peaux grises passent en

Pologne pour les bonnets à la polonoise , qui sont à-peu-près de la même forme que les kalpaks tartares : les Marchands de Crimée les portent à la foire de Mohilow , où ils les vendent avec un grand bénéfice : on a vu des Gentilshommes Polonais en faire des ameublemens & y dépenser des sommes énormes : les Valaques & les Moldaves recherchent aussi les peaux grises pour leurs bonnets , qui ressemblent assez à ceux des Tartares.

A Constantinople , les peaux noires ont plus de débit pour les kalpaks des Grecs & des Arméniens.

On trouve quelquefois à acheter en Crimée des peaux d'agneau d'Astrakan , & du Korassan , mais en petite quantité ; elles sont , comme celles de Crimée , blanches , grises & noires , elles ont le poil plus court & plus frisé ; la peau en est mieux préparée , & travaillée comme le chamois ; mais elles sont aussi beaucoup plus chères.

L'article des peaux est peut-être le plus solide & le plus lucratif du commerce de Crimée.

*Cire.*

La cire est un article important du commerce de Crimée : le pays n'en produit pas une grande quantité : la récolte annuelle se borne à sept à huit mille ocques dans toute la presqu'isle ; mais il en vient tous les ans de Circassie à Caffa par Taman, cinquante à foixante mille ocques.

La cire de Crimée est inférieure à celle de Valaquie, elle n'est pas nette, & l'on trouve toujours du grabeau au fond du pain, ce qui est facile à reconnoître : on doit s'attacher à choisir la plus épurée, en donnant quelque chose au-dessus du prix ordinaire.

Le Khan donne presque toujours le privilege exclusif de la cire du crû au fermier du *Moum-Hané*, ou de la manufacture des chandelles : ce fermier en garde la quantité qui lui est nécessaire pour la consommation de la Cour, & le luminaire des mosquées ; il vend le reste : de sorte que pour s'assurer de la cire de Crimée, il faut tâcher de traiter

avec lui , en évitant cependant , autant qu'il est possible , de lui donner de l'argent en avance , pour ne pas s'exposer à le perdre , ou tout au moins à l'accrocher pour longs-tems dans le cas de la déposition du Khan , événement presque toujours imprévu , & qui entraîne la ruine de ceux qui lui étaient attachés.

Le prix ordinaire de la cire en Crimée est de 38 à quarante paras l'ocque. Celle de Circassie se vend à-peu-près sur le même pied à Caffa. En 1757, on la paya cependant jusqu'à 42 paras , parce que le prix en était augmenté à Constantinople , & qu'elle était extrêmement recherchée.

### *Salpêtre.*

On peut aisément ramasser en Crimée , tous les ans , quarante à cinquante mille ocques de salpêtre , malgré la consommation qu'en font les manufactures de poudre à Caffa. On fait du salpêtre dans plusieurs villages ; mais c'est des environs de la ville

de Karafou qu'on en tire la plus grande quantité. Il n'y a point de fabriques établies, les villageois en font chez eux, & viennent les vendre dans les villes les plus voisines. Il ne convient pas de l'acheter au marché. Pour s'assurer d'une forte partie, & l'avoir à meilleur compte, il faut donner de l'argent en avance aux villageois qui le travaillent, moyennant une obligation payable en salpêtre, à un prix fixé par anticipation. On doit observer de disperser les avances le plus qu'il est possible, pour ne pas confier à un seul homme une trop forte somme : ces fortes de gens sont ordinairement assez exacts à remplir leurs engagements; au tems de la livraison, ils apportent le salpêtre dans des sacs; mais il faut les vider & bien examiner la marchandise avant que de la recevoir, parce qu'ils ne manquent pas de mettre ce qu'il y a de meilleur à l'ouverture du sac, & le fond est quelquefois de très-mauvaise qualité. On vend communément le salpêtre au marché à piaftres  $1 \frac{1}{2}$  de Crimée l'ocque, ce qui fait 10 paras de Turquie, ou 15 sols de

France; en l'achetant des villageois de la maniere que j'ai indiquée, on peut l'avoir à 7 paras.

On embarque le salpêtre dans des tonneaux ou des bariques que l'on doit remplir le plus exactement qu'il est possible, parce que s'il y a trop de vuide, le cahotage de la voiture dans le transport par terre jusqu'au port où on doit l'embarquer, & les secouffes qu'on leur donne à l'embarquement & au débarquement, peuvent mettre le salpêtre en poussiere.

La vente de cette marchandise est prohibée aux particuliers à Constantinople, où elle ne peut entrer qu'en contrebande. Quand le salpêtre est découvert, le fermier des poudres a droit de s'en saisir, & ne le paie, après l'avoir fait raffiner, que sur le pied de 12 paras, prix fixé par le commandement de la Porte. Ce prix est d'autant plus ruineux pour le vendeur, qu'il se trouve un déchet considérable au sortir de la raffinerie. On peut éviter cet inconvénient en usant de l'expédient des Marchands de

Crimée qui transportent du salpêtre à Constantinople.

*Poudre à tirer.*

Il y a dans la ville de Caffa neuf à dix manufactures de poudre à tirer, qui en fournissent à toute la Crimée; il en passe même une assez grande quantité dans l'étranger : on en porte chaque année à Trébisonde & à Rizé environ deux cents barils de soixante-dix à quatre-vingts ocques l'un : le prix de la poudre est de 15 à 20 paras. On pourrait cependant débiter aisément quelques barils de notre poudre fine de France : les Tartares en sont fort amoureux, & on la vendrait avec profit, parce que celle qu'on fait dans le pays est d'une qualité fort inférieure.

*Couteaux.*

La renommée des couteaux tartares est répandue dans tout l'univers; ils sont effectivement d'une fort bonne trempe, & d'une

forme assez agréable : Batcheferaï est la ville de Crimée d'où il en sort le plus : il y a dans cette Capitale cent boutiques de Couteliers : on en trouve aussi quelques-unes dans les autres villes de la presqu'île : on en compte quatre à cinq à Caffa , dix à douze à Geulevé , une à Karasou , deux à Baliklava , & trois ou quatre à Précop. Toutes ces boutiques fournissent , année commune , environ quatre cents mille couteaux de tout prix : il y en a à manche de corne , de bœufs , de buffles & de moutons sauvages , d'ivoire , de dents de poissons , garnis en cuivre , en argent & en or , à lames simples & damasquinées. On en débite une prodigieuse quantité dans le pays. Il en passe outre cela en Circassie , en Russie , en Pologne , en Moldavie , en Valachie , en Natolie & à Constantinople , d'où ils se répandent dans tout l'Empire Ottoman , & même dans les pays étrangers , puisque j'en ai vu vendre à Paris.

On les imite , ou plutôt on les contrefait à Constantinople , mais on n'y réussit pas :  
les

les couteaux qui sortent de cette capitale sont très-mauvais, & il est fort aisé de les reconnaître.

Je puis assurer que la trempe de nos couteaux de Paris est beaucoup meilleure que celle des Tartares, & ils sont travaillés d'ailleurs avec beaucoup plus de perfection. Un ami m'envoya, en 1755, un couteau de Paris assez beau, & me pria de lui en faire six semblables à Bachtcheseraï. Je m'adressai au plus fameux Coutelier de la ville, appelé *Ousta-Hennan* : cet homme, après avoir bien examiné le couteau de Paris, & en avoir essayé la trempe, dit qu'il ne se flattait pas d'imiter un ouvrage aussi parfait, & s'écria que les Français étaient bien foux, ayant chez eux de pareils ouvriers, de recourir aux Tartares. Je le pressai cependant d'exécuter la commission de mon ami : il me fit six beaux couteaux, dans lesquels il épuisa toute son habileté; mais ils étaient encore fort inférieurs au modèle.

*Cornes de moutons sauvages.*

Il y a dans la partie méridionale de la Crimée , & dans les plaines de Précop & d'Okzakow , des moutons sauvages dont la chair est beaucoup meilleure & plus délicate que celle des moutons domestiques ; ils sont extrêmement légers à la course , & courent aussi vite que les chevreuils ; ils vont par troupeaux , & on les chasse au fusil , à la fleche & avec des trapes & des lacs. Les cornes de ces animaux sont un article de commerce , on en fait des manches & des gaines de couteaux qui sont fort transparentes , des bouquins de pipes & d'autres ouvrages. Cette corne reçoit le plus beau poli du monde. On en consomme en Crimée une prodigieuse quantité ; il en va beaucoup à Constantinople & dans d'autres places : celles de la plaine de Précop & d'Okzakow sont les plus estimées. La paire se vend à Précop de 3 à 4 paras ; mais à Bachtcheraï & dans les autres places de la presqu'île , elles coûtent jusqu'à 20 paras

la paire ; celles de Crimée sont fort inférieures , & ne valent pas plus de 5 à 6 paras au village d'Inkirman d'où on les tire , & 10 paras dans les villes.

On débite aussi une grande quantité de cornes de buffles & de bœufs ; les premières se vendent dans les villes de 50 à 60 paras la paire , & celles de bœufs, de 9 à 10.

### *Fusils.*

Les fusils de Crimée sont extrêmement recherchés dans tout l'Empire Ottoman ; on ne les travaille qu'à Bachtcheseraï : il y a dans cette ville quinze à vingt boutiques d'Armuriers , desquelles il sort chaque année cinq à six cents fusils montés , & environ deux mille canons de fusils ; les canons sont simples ou carabinés ; ces derniers réussissent mieux que les autres : il est impossible de déterminer le prix de ces fusils ; il y en a depuis 15 jusqu'à 200 piastres. On fait aussi beaucoup de fusils à bas prix pour les gens du commun.

*Selles de chevaux.*

On travaille parfaitement en Crimée les selles à la tartare , qui sont commodes , extrêmement dégagées & à bon marché ; il en sort un nombre infini chaque année pour la Circassie , la Moldavie & la Valachie : on en porte quelquefois en Russie & en Pologne. Il y a des harnois de tout prix ; mais on peut en avoir un complet , neuf & bien conditionné pour piastres  $3 \frac{1}{2}$ .

Ces selles pourraient peut-être convenir pour nos Troupes légères , & coûteraient certainement beaucoup moins que celles que l'on fait en France pour leur usage : cette idée mériterait peut-être d'être approfondie. Je ne suis pas à portée de la suivre , ignorant tous les détails relatifs à cet objet.

*Ketchés ou Feutres.*

On fabrique en Crimée beaucoup de feutres appellés *ketchés* ; l'emballage des laines , les maisons portatives des Nogais ,

les tentes des Tartares, les couvertures des voitures de voyages & de transport; les dessous des selles de chevaux en consommation une énorme quantité. On en fait aussi en forme de tapis de diverses couleurs pour les appartemens. Les feutres simples blancs, noirs & gris coûtent communément une piastra de Crimée l'ocque, qui revient aujourd'hui à 6 paras 2 aspres. Les feutres colorés en forme de tapis, valent 120 aspres l'ocque, qui font 8 paras: outre l'immense consommation de ces feutres qui se font dans le pays, il en passe encore une grande quantité à Constantinople, à Trébisonde, à Sinople, & dans plusieurs places de la Natolie.

*Ouvrages grossiers de poil de chevre.*

Les ouvrages grossiers de poil de chevre font en Crimée un article de très-grande importance: il y en a de plusieurs especes.

Les sacs appellés torbas, pour donner de l'orge aux chevaux; ces sacs font de deux

K<sub>3</sub>

différentes grandeurs , & coûtent de 5 à 7 paras la pièce.

D'autres sacs plus grands , appellés *set-lem* , pour mettre le bled , d'autres grains & légumes , & qu'on peut employer aussi à d'autres usages : ces sacs sont de toutes grandeurs & de tout prix , depuis 12 paras jusqu'à 2 piaftres.

Ces deux articles sont un objet considérable : outre la consommation du pays qui est immense , il en va beaucoup à Constantinople , en Natolie & en Romélie. |

On fait aussi une grande quantité de fangles & de cordes de poil de chevre pour les keusteks , ou liens de chevaux , & des bourses pour les décrasser , appellées *ghébrés* : on en débite beaucoup dans le pays & dans l'étranger. Les fangles coûtent de 3 à 4 paras ; les cordes , suivant la longueur , & les bourses , valent d'un paras & demi à 2 paras la pièce.

#### Beurre.

La Crimée produit ; année commune ,

environ cinq mille quintaux de beurre, il en vient à-peu-près autant de chez les Nogais de Djamboïlouk par Précop, & de ceux de Couban, par Tamar. Ce beurre est de deux qualités différentes : il y a le pur qu'on appelle *tchithék-i-aghi*, qui est extrêmement estimé par-tout ; on le vend dans le pays de 13 à 14 paras l'ocque. La seconde qualité est ce que nous appellons la *manteque* ; elle est mêlée de graisse de mouton, de bœuf, & même de chameau ; son prix ordinaire est de 10 à 11 paras. Le pays consomme une partie de ce beurre, & l'on en porte beaucoup à Constantinople, en Natolie & en Romélie, où on le vend avec profit.

Au tems de la récolte, les villageois Tartares & les Nogais apportent le beurre au marché des villes où l'on peut s'en pourvoir ; mais il convient mieux de le faire ramasser par les Kirdjis, ou les facteurs qui vont dans les villages & dans les campemens des Nogais, acheter ce beurre à petites parties argent comptant, ou en marchandises convenables à ces sortes de gens : on l'a de cette

maniere à meilleur marché, & l'on peut s'en procurer une plus grande quantité.

Les villageois le vendent dans des tripes de mouton, & les Nogais dans des boyaux de chevaux : on le transfuse dans des outres pour l'envoyer à Constantinople & ailleurs ; mais ordinairement, avant que de l'embarquer, on le fait fondre pour le bien épurer. il y dans cette opération un déchet de 5 à 6 pour cent, parce qu'on l'achette brut de la premiere main.

Les outres pour mettre le beurre sont ordinairement de petits cuirs de bœuf ou de veau, qu'on achette au prix ordinaire des cuirs : la façon de l'outre coûte 10 à 12 paras, y compris le fil pour le coudre.

Il y a en Crimée une troisieme espece de beurre qu'on appelle *kevrigik-ïaghi* ; il est fait avec de la moëlle de bœuf : j'en ignore la quantité & le prix ; mais c'est un très-petit objet.

### *Miel.*

Le miel de Crimée passe pour le meilleur

qu'il y ait dans tout l'Empire Ottoman : celui du village d'Osmandjik est sur-tout extrêmement recherché ; on n'en emploie pas d'autre pour la table du Grand-Seigneur : il a une douceur & un parfum qu'on ne trouve pas dans le miel de Valaquie & de Candie.

On consume dans le pays une prodigieuse quantité de miel pour les confitures de toute espece, les pâtisseries & les boissons : on y fait peu d'usage du sucre, comme je l'ai déjà dit en parlant de cette marchandise au Commerce d'Entrée : cependant il passe beaucoup de miel de Crimée à Constantinople & dans la Natolie : on le vend dans les marchés, en gros, de 13 à 14 paras l'ocque pur, & quand on le fait ramasser dans les villages, & qu'on l'achette à la ruche, on peut l'avoir avec la cire à raison de 11 paras : alors il faut séparer le miel de la cire, & le purger des immondices qui s'y trouvent ; mais la cire qu'on en retire paie la main-d'œuvre & le déchet.

On embarque le miel dans des cruches &

des tonneaux de diverses grandeurs; il faut observer de laisser toujours un peu de vuide dans la cruche ou dans le tonneau, & d'y pratiquer un petit soupirail pour que la vapeur puisse s'exhaler, parce que lorsque le miel fermente, & qu'il est bouché trop exactement, il rompt tous les vases & tous les vaisseaux où il est renfermé.

*Suif.*

La Crimée produit une très-grande quantité de suif; on y en apporte aussi beaucoup de chez les Nogais de Djiamboïlouk & des Cosaques, par Précop. Le pays en consume une grande quantité: il y a dans la presqu'île six manufactures de chandelles, savoir, à Bachtcheseraï, à Cassa, à Karasou, à Akmeschid, à Gheuslevé & à Précop: toutes ces manufactures sont des fermes: celle de Cassa appartient au Grand-Seigneur: celles de Bachtcheseraï & de Gheuslevé au Khan; celles de Karasou & d'Akmeschid au Kalga Sultan, & celle de Précop à l'Or-Bey. Outre

la consommation annuelle du pays, il sort, année commune, par contrebande, environ mille quintaux de suif, & cinq à six cents quintaux de chandelles. La sortie est défendue : les fermiers mêmes à qui elle est permise, n'osent en faire des envois dans l'étranger qu'avec quelques précautions, pour éviter les murmures de la populace, toujours jalouse de ce qui est provision journalière.

On embarque la chandelle dans des tonneaux, & le suif dans des outres comme le beurre. Le prix de la chandelle est toujours fixé; mais il diffère dans chaque ville. A Bachtcheseraï, elle est taxée à 8 paras l'ocque : à Caffa, à 12; à Gheuslevé & à Précop, de 13 à 14, & à Karafou & Akmeschid, de 15 à 16.

Le fermier de Karafou a le privilège de faire acheter par force la chandelle à chaque habitant, chaque maison est taxée à une certaine quantité : le prix du suif n'est jamais fixé : on l'achette communément de 7 à 8 paras l'ocque en gros; on peut même

l'avoir à meilleur marché en le faisant acheter dans les villages par les facteurs.

*Viandes salées & pasturmas.*

Le commerce de la viande salée est assez considérable en Crimée. A la fin de l'automne, on tue un grand nombre de moutons dans toutes les boucheries, on les coupe en deux ou en quatre; & après les avoir salés, on les met dans des tonneaux, & on les envoie par les derniers bâtimens qui font la clôture de la navigation à Trébifonde, à Rizé, à Sinople, & dans toutes les places de la Natolie, où les habitans achettent cette viande salée pour la provision de l'hiver; on la vend en Crimée à raison de 4 paras l'ocque: il en sort chaque année environ deux mille quintaux: on prépare aussi la viande de bœuf salée qu'on appelle *pasturmas*; mais elle ne sort point du pays: on vend aussi des moutons entiers, fendus par le milieu, trouffés comme les pigeons à la crapaudine, & séchés au soleil; on les nom-

me kakatche : la confirmation de cet article se fait dans les Etats du Khan, & il n'en passe point dans l'étranger.

### *Poissons secs & salés.*

Le poisson salé, & en turc *skumri*, ou maquereau fumé & salé, est un objet très-considérable du commerce de Crimée; il sort de Caffa & de Baliklava, d'où il passe à Constantinople, & dans tous les ports de mer de Natolie & de Romélie. Il est impossible d'en déterminer la quantité, qui dépend de l'abondance de la pêche. On transporte ce poisson dans des tonneaux, on le vend sur les lieux de piaftres  $3\frac{1}{2}$  à 4 le millier. Cet article donne un grand bénéfice dans tous les endroits où on le transporte. La pêche de ce poisson avec les filets commence à la fin de l'été, & on en fait des chargemens dans l'arrière-saison. Il sort encore de Baliklava & de Caffa quatre autres especes de poissons appellés *kilaridje*, *terkis*, *tchoular* & *hamfi*; on les fait sécher

& saler. Les hilaridjes & les tchoulars ressemblent à de petits mulets, & sont à-peu-près de la grosseur des maquereaux. Les tchoulars sont un peu plus petits; les hamfis sont les plus petits poissons que l'on puisse trouver, on les mange frais dans le pays, & on en sale aussi pour l'étranger; ils se vendent à ocque à raison d'un para, & même moins, quand la pêche est abondante: les trois autres especes se vendent comme les maquereaux, à piece en détail, & à millier en gros; mais on les donne à meilleur marché.

La pêche des gros poissons se fait à Yiénikalé & à Kerche; elle commence au mois de Mai, & dure jusqu'au mois d'Octobre. Les principaux poissons sont la morone, l'esturgeon & le suruk. Les deux premiers se coupent en aiguillettes que l'on fait saler, sécher & fumer; ils sont fort recherchés dans tout l'Empire Ottoman, on les appelle *tchilim*: la pêche la plus abondante est celle de la morone. Les *tchilims* de ce dernier poisson se vendent sur les lieux de 10

à 12 paras la paire, ceux d'esturgeon à 6 paras. Les suruks se vendent entiers suivant la grandeur, depuis 6 jusqu'à 12 paras. Le commerce de ces tchilims est un objet de 7 à 800 quintaux chaque année : outre ces tchilims, on sale environ 3000 quintaux de morone & d'esturgeon ; on les coupe par tranche, & l'on y fait une saumure. La morone salée se vend à raison de 3 paras l'ocque : l'esturgeon est plus cher ; mais il n'en sort qu'une petite quantité.

*Caviar, &c.*

Le caviar de Crimée sort des petites villes de Kerche & de Yénikalé : ces deux places en fournissent environ chaque année 1500 tonneaux. Le caviar n'est autre chose que des œufs de gros poissons que l'on sale. Il y en a de trois qualités : la première est appelée *siah-haviar*, ou caviar noir, on le vend sur les lieux à 10 paras l'ocque : la seconde qualité est celle qu'on nomme *mai-haviar*, elle ne vaut que 8 paras : la troi-

sieme qualité est le *kirmizi-haviar*, ou caviar rouge ; il est à très-vil prix, & on peut l'avoir de la première main à 4 aspres de Turquie l'ocque. Le caviar passe par transit à Caffa ou à Taman, d'où on l'embarque pour Constantinople, & pour diverses places de la Natolie, dans des tonneaux & dans des boîtes rondes de différentes grandeurs.

On trouve à Caffa de la poutargue excellente & fort estimée ; mais en petite quantité : on n'en fait pas plus de soixante-dix à quatre-vingts ocques par an : son prix est de 4 à 5 piastres l'ocque.

Il fort aussi des places de Kerche & de Yénikalé cinq à six cents quintaux d'huile de poisson que l'on vend sur les lieux de 5 à 6 paras l'ocque, & quaranté à cinquante quintaux de colle de poisson, dont le prix est de 20 à 25 paras l'ocque. L'huile se consume en Crimée pour le luminaire & pour les peintures ; la colle passe à Constantinople, où elle se vend avec un bénéfice immense ;

immense; mais l'objet n'en vaut pas la peine.

On trouvera l'article du caviar, de l'huile & de la colle de poisson, plus détaillé, lorsque je parlerai du commerce d'Atchou.

### *Vin.*

La Crimée produit d'excellent vin & en abondance : il est tout blanc, fort léger & très-diurétique; il n'y a que le vin du canton de Soudag qui soit fort, & on peut le mettre au rang des vins de liqueur. Les cantons dont les vins sont les plus estimés sont Soudag, Belbek, Katchi & Elma. La plus grande quantité de ces vins se débite dans le pays. Les Kofaques d'Ukraine & les Zaporoviens en enlèvent cependant cent mille ocques chaque année, qu'ils transportent par charriots de mille à quinze cents ocques de potée. Le vin de Soudag coûte communément de 5 à 6 paras l'ocque; celui de Belbek de  $3\frac{1}{2}$  à 4 paras; & celui des autres cantons de 2 à  $2\frac{1}{2}$ .

On fait le vin dans ce pays-là sans aucun art; on foule le raisin & on le met tout de suite dans les tonneaux sans le faire cuver. Il cuve dans le vaisseau même d'où on le tire pour le boire : on n'y fait point de vin rouge , quoiqu'il y ait beaucoup de raisin noir , parce qu'on ne laisse pas cuver le vin avec la peau du raisin.

En 1757, j'achetai la récolte de la vigne du Muphti de Crimée , & je fis faire par mes domestiques du vin rouge délicieux pour la provision de ma maison : l'apparition de ce nouveau vin du crû du pays fit quelque bruit dans la Ville ; bien des personnes vinrent me demander mon secret : je ne doute pas qu'on en ait fait usage , & que le vin rouge ne devienne bientôt très-commun. On doit observer que de tous les vins de Crimée , il n'y a que celui de Soudag qui puisse souffrir le transport par mer ; les autres sont trop légers pour y résister.

On pourrait aisément introduire par la mer Noire nos vins de Provence & de Languedoc dans les Provinces méridionales

de la Russie, & cette branche de commerce donnerait à coup sûr un bénéfice immense. L'essai en a été fait il y a environ vingt ans par un Français nommé Vivier, & un Génois appelé Latour : ces deux hommes acheterent, à Constantinople, un chargement de vins de Toulon, & le porterent à Caffa, autant que je puis m'en ressouvenir. Ils vendirent ce vin aux Russes en troc de pelleteries : malgré le peu de connaissance qu'ils avaient du pays, & de la marchandise qu'ils prirent en échange, malgré les frais exagérés que leur inexpérience leur occasionna, & la perte énorme qu'ils firent à Constantinople sur les retours, ils triple-  
rent encore, & quadruplèrent même leur capital.

Les Négocians Russes & Cosaques qui viennent tous les ans porter leurs marchandises en Crimée, venaient assez familièrement manger chez moi : ils buvaient le vin de Provence avec grand plaisir, & m'assuraient qu'il réussirait parfaitement chez eux s'il était possible d'y en porter : je m'ouvris

à un des principaux d'entr'eux , appelé *Alexis*, du projet d'en faire venir par la mer Noire : il le goûta , & me proposâ même un traité que la guerre m'a empêché de faire exécuter , & dans lequel on aurait trouvé un grand avantage. Ce point ne doit point être négligé ; on pourrait commencer par de petites parties , on n'aurait certainement pas lieu de s'en repentir.

La voie de Crimée pourrait réussir ; mais je crois cependant qu'il vaudrait mieux aller débarquer le vin à Tcherkeskoï ou à Tangarock par la mer d'Asoph : tous ceux qui portent dans ces endroits-là des vins de liqueur de Samos & de plusieurs autres isles de l'Archipel , y font un profit immense. Les Russes viennent eux-mêmes en acheter de la première main dans les isles. Il y a des Marchands Moscovites qui ne font pas d'autre commerce : ils viennent régulièrement tous les ans dans l'Archipel porter des pelletteries , du cavar , & d'autres articles du crû de leur pays pour en rapporter du vin. Nos vins rouges auraient le même succès

Dans ces cantons , puisqu'on y vend avec beaucoup d'avantage les vins rouges du territoire de Triboli , dans la Province de Trébifonde , ceux de Mizevria en Romélie , & d'autres vins rouges de divers terrains qui bordent la mer Noire , & qui sont fort inférieurs aux nôtres.

### *Grains.*

Les grains sont un article des plus importants du commerce de Crimée. Ce pays fertile produit en abondance du froment , du seigle , de l'orge & du millet. Les Tartares conservent les grains dans des puits revêtus de ciment & bien fermés ; ils les appellent *orouz* : ce sont leurs magasins d'abondance qu'ils ouvrent dans les années de disette.

Il sort tous les ans de Crimée cent à cent cinquante chargemens de bled pour Constantinople ; il faut pour en porter dans la Natolie & ailleurs , des *fermans* du Khan , que l'on n'accorde que dans des tems où l'abondance regne dans cette Capitale. En

1745, Selim-Guerai Khan fit couper la tête au douanier de Geuslevé, pour avoir fait passer, par avidité, du bled à Trébisonde, où cette denrée était à un prix excessif, & dans un tems où il y avait à Constantinople une disette affreuse. Cette Capitale est très-souvent affamée, parce que la Porte ne se désiste pas de l'absurde maxime de fixer le prix du bled. Alors le Khan, pour s'affurer que les grains de Crimée ne seront pas portés ailleurs, met ordinairement sur chaque bâtiment un homme de confiance qui reçoit à son arrivée une petite gratification du Ministère Ottoman.

En 1757, la mauvaise récolte, & la prodigieuse extraction des bleds pour Constantinople, causerent une famine générale dans la Crimée & le Budziac : le Khan fit ouvrir les puits ; mais ce secours ne fut pas suffisant. On fut obligé d'avoir recours à la Pologne qui est une source inépuisable de grains. Je payai le bled cette année-là jusqu'à 100 piaftres de Crimée le quilot du pays, ce qui revient environ à piaftres  $4\frac{1}{4}$  de Turquie

pour un quilot de Constantinople de vingt-deux ocques. Le prix de tous les autres grains était dans la même proportion : cette famine contribua beaucoup à la révolte des Nogaïs, qui a placé Krim - Guérai Khan sur le Trône en 1758.

Constantinople tire aussi de Crimée environ soixante chargemens d'orge tous les ans; on en porte outre cela beaucoup à Rizé, à Trébifonde, & dans plusieurs autres places de la Natolie. Les fermans pour la sortie de ces grains sont beaucoup plus faciles à obtenir; je crois même qu'on n'en a besoin que dans des tems d'une extrême disette.

Le seigle croît en Crimée en moindre quantité que les autres grains dont je viens de parler; cette denrée fournit cependant à la subsistance de presque toute la partie méridionale & montagneuse de cette péninsule. Les villageois de la plaine & les Nogaïs en consomment fort peu : il en sort des chargemens pour divers endroits.

La consommation du millet est immense dans les Etats du Khan : on ne mange guere

le bled que dans les Villes : tous les villageois & les Nogaïs vivent de millet ; ce grain est d'une ressource infinie : on le prépare de huit à dix façons différentes , on en forme aussi plusieurs boissons qui enivrent plus que le vin : de sorte que l'on peut donner un repas complet avec du millet. Outre la quantité nécessaire pour la subsistance des habitans , il en passe encore beaucoup dans divers cantons du circuit de la mer Noire.

Le prix ordinaire du bled en Crimée est de 10 à 12 piaftres du pays , c'est-à-dire de piaftres  $1 \frac{3}{4}$  à 2 le befferé ou quilot du lieu , qui vaut quatre quilots de Turquie , & pese 88 à 90 ocques.

L'orge & le seigle sont à-peu-près au même prix l'un que l'autre , & se vendent communément de 7 à 8 piaftres le befferé , ce qui revient de 40 à 43 paras.

Le millet vaut un peu plus que l'orge & le seigle.

Le Besseré des Nogaïs & celui de Précop est beaucoup plus fort que celui de l'inté-

rieur de la presqu'île, & va de 112 à 120 ocques.

On trouve rarement en Crimée à nolisier des bâtimens pour le transport des grains. Les spéculations sur cette marchandise se font ordinairement à la part. Lorsque le grain est vendu, on préleve toutes les dépenses de l'entreprise, & on partage ce qui reste. Celui qui a fourni les fonds, le propriétaire du navire & l'équipage se divisent le profit par égales portions. On verra cet arrangement plus en détail au commerce d'*Abaza*, qui se fait de la même manière; mais si l'on voulait faire de fortes spéculations sur cet article, on pourrait trouver à nolisier des bâtimens à Constantinople, & les expédier avec des fonds.

### *Sel.*

Le sel est un des principaux articles du commerce de Crimée : il y a dans cette péninsule trois salines, à Gheuslevé, à Précop & à Kerche, ce sont des fermes dont

les deux premières appartiennent au Khan , & la dernière au Kalga Sultan. Celle de Gheuslevé est toujours réunie à la douane de cette échelle, & celle de Précop à la Monnoie.

La saline de Gheuslevé n'est pas si grande que celle de Précop , & le sel qu'elle produit n'est pas si estimé ; on en forme des monceaux appelés kébés. Le kébé est de cents saps , le sap de quatre-vingts quilots , & le quilot de dix-sept à dix-huit ocques. Ce sel passe à Constantinople , dans l'Abaza , & dans plusieurs Places de la Natolie. Plusieurs bâtimens viennent charger de cette denrée. Le douanier le vend en gros pour les chargemens à Sap , de 4 & 5 , & même jusqu'à 6 piaftres , lorsque les bâtimens étrangers abondent , & que le sel est recherché ; il le vend aussi à batman dans le pays. Le batman est un poids de 6 ocques , & vaut ordinairement 20 aspres de Crimée , qui font 1 para & 1 aspre de Turquie. Le douanier tire de la saline beaucoup plus de sel qu'il n'en peut vendre. Lorsqu'il se trouve pressé

pour le paiement des marchandises qu'il achette à crédit pour les provisions de bouche de la maison du Khan, ou pour d'autres dettes, il obtient de ce Prince la permission de payer en sel, & endosse par ce moyen-là son sel à ceux à qui il doit. Ces sortes de paiemens sont ordinairement ruineux, parce que le douanier a toujours à Gheuslevé le privilege exclusif de la vente du sel, & que les particuliers ne peuvent vendre celui qu'il leur a cédé que quand il a achevé de débiter le sien. Pendant cet intervalle, si on laisse le sel à la saline, il diminue, se fond, & dépérit entièrement : si on le transporte en ville, & qu'on le mette en magasin, les frais & le loyer absorbent la valeur de la marchandise : de sorte que je ne saurais trop répéter qu'il faut éviter, autant qu'il est possible, de faire de trop forts crédits à ce douanier, & l'on ne doit sur-tout accepter le sel en paiement que dans un cas désespéré. C'est en effet la seule ressource qui reste aux créanciers, lorsque cet Officier fait banqueroute à la déposition du

Khan , comme on le voit presque toujours : Quand même il serait parfaitement solvable, il ne manque pas ordinairement de se supposer failli , & de prendre pour prétexte que le Kan ne l'a pas payé , ou que la ferme lui a donné de la perte. La même observation a lieu à l'égard du sel de Précop , & des fermiers de la Monnoie. Le débit annuel du sel de Gheuslevé , tant dans l'étranger que dans le pays , est d'environ 70000 piafres chaque année.

La saline de Précop est immense ; elle est formée par deux lacs qui ont chacun environ trois lieues de tour ; on ne tire le sel que de celui qui est vers le couchant , qu'on appelle *Halal-Gheul* , ou le Lac permis ; on ne touche pas à l'autre , qu'on nomme *Haram-Gheul* , ou le Lac défendu , quoiqu'il soit tout aussi abondant que le premier : je crois que la seule raison est qu'on n'en a pas besoin. Le premier fournit plus de sel qu'il n'en faut. On en écorne seulement tant soit peu les bords , & on en retire beaucoup plus qu'il n'est possible d'en débiter.

Ces lacs ne se dessechent jamais ; le sel se forme comme une croute de l'épaisseur de deux pouces entre deux eaux ; il commence de se coaguler au mois de Mai , & dès qu'il a pris une certaine consistance , la pluie l'engraisse au lieu de le dissoudre ; mais lorsqu'il survient de fortes pluies en Mars & en Avril , avant que le sel soit formé , il n'y a plus d'espoir qu'il puisse se congeler pour cette année-là , & il n'y a point de récolte.

Les Russes & les Cosaques viennent acheter le sel de Précop depuis le mois de Mai jusqu'à la fin de Juillet , que le sel alors cesse de croître dans les lacs , & se dissout entièrement , & on en vend pendant tout le cours de l'année aux habitans de Crimée & aux Nogais de celui qu'on a eu soin de recueillir. Les moutons en consomment une prodigieuse quantité qu'on leur donne tous les soirs avant que de les faire rentrer , lorsqu'ils reviennent du pâturage.

Les Russes & les Cosaques ont un prix fait pour le sel de Précop depuis un tems immémorial , & ce prix n'a jamais été aug-

menté ni diminué; ils paient 4 roubles pour un charriot d'environ 1500 ocques de portée, & 1 rouble de douane à la porte de Précop qui ferme l'isthme de Crimée; ils amènent leurs charriots au bord du lac, & les chargent eux-mêmes; ensuite, pour payer moins de douane, ils transfèrent le contenu de ces charriots dans d'autres voitures énormes de la portée de 8 à 10000 ocques, auxquelles ils attellent quinze à seize paires de bœufs. Les Tartares souffrent patiemment cette fraude; mais c'est avec cette condition que si le charriot vient à se rompre ou à s'affaïsser avant que d'avoir passé la porte, tous les droits doivent être payés doubles. Le sel de Précop se vend en détail au batman de 6 ocques, à raison de 25 à 30 aspres de Crimée, ce qui revient à 2 paras de Turquie.

Les Marchands Russes qui ont un commerce réglé en Crimée prennent quelquefois du sel du fermier de la Monnoie en paiement de marchandises qu'ils lui fournissent; alors ils ne le prennent pas à tant le

charriot; mais ils font un traité particulier avec le fermier , & emportent le sel chez eux , où ils trouvent à le vendre avec un bénéfice énorme. Tous les autres Marchands du pays qui sont forcés d'accepter de pareils paiemens , perdent ordinairement tout leur capital , & il n'y a que les Russes qui , par la nature de leur commerce , puissent trouver des avantages à de semblables traités.

La saline de Kerche appartient , comme je l'ai dit , au Kalga-Sultan , qui en donne ordinairement la ferme à l'entrepreneur des fournitures de sa maison. Le sel de Kerche est aussi bon que celui de Gheuslevé , & les bâtimens pourraient indifféremment charger dans les deux échelles; mais la saline de Gheuslevé est plus fréquentée parce que cette place est beaucoup plus commerçante que la petite ville de Kerche , où il n'y a d'autre trafic que celui du sel & du poisson salé.

*Kil ou Argile pour le bain.*

On trouve dans le territoire de Baliklava,

auprès d'une montagne appelée *Tcherkes-Kirman*, une quantité inépuisable d'une argile grisâtre de la couleur de nos pierres à ôter les taches, elle sert aux femmes dans les bains pour dégraisser les cheveux. Le pays en consomme une prodigieuse quantité: il en passe beaucoup à Constantinople où on l'emploie au même usage. Tous les bâtimens qui chargent pour cette Capitale à Baliklava & dans les autres ports circonvoisins, en forment ordinairement leur lest, & cet article est assez important. On peut de cette même argile faire des vases qui approchent de la porcelaine. Il y a une autre mine à Sobla, auprès d'Akmeschid; mais elle est trop éloignée de la marine pour qu'on puisse en faire des chargemens; on la débite dans le pays. Le prix ordinaire de cette argile en détail est de deux ocques pour un para. L'argile de Baliklava est une ferme appartenante au Khan, & on ne peut en enlever qu'après avoir payé le droit du fermier. Celle de Sobla appartient à la maison

son noble qui possède cette terre, & qui en porte le nom.

### *Esclaves.*

Le commerce des Esclaves est très-considérable en Crimée : ceux qu'on y mène sont de quatre nations différentes, les Circassiens, les Georgiens, les Kalmouks & les Abazes. Les Circassiens sont les plus recherchés ; les femmes de ce pays-là sont les plus belles & les plus séduisantes qu'il y ait peut-être dans le monde ; elles ont les charmes de la figure & des graces naturelles qui enchantent. Les hommes sont aussi presque tous grands & bien faits.

Les femmes Circassiennes sont les seules qui partagent la couche de l'Emperur Turc & des Princes Tartares ; les Gentilshommes de Crimée n'ont que des Circassiennes pour leurs concubines. Le mélange de ce beau sang a été le correctif de la laideur tartare, & a enfin anéanti ces véritables visages de magots ressemblans aux Chinois, ces yeux

petits & ronds , ces nés écrasés que l'on voit encore chez tous les Nogais qui n'ont pas été confondus avec les Circassiennes. Il y a en effet de très-beau sang parmi la Noblesse de Crimée ; mais le peuple est hideux.

Les Georgiens sont la seconde classe des Esclaves ; les femmes y sont belles , mais grossières & sans graces ; elles n'ont pas cette délicatesse des Circassiennes ; les hommes sont robustes & sains.

Les Empereurs Turcs avaient autrefois indifféremment des femmes Georgiennes & des Circassiennes ; mais on raconte qu'un Sultan ayant passé la nuit avec une Georgienne , lui demanda si le jour approchait ; elle l'assura qu'il ne devait pas être éloigné , parce qu'elle sentait un besoin qui lui venait toujours vers le matin à la même heure : le Sultan rebuté de cette grossièreté , la renvoya tout de suite. Quelques jours après , il fit la même question à une Circassienne qui avait pris la place de la Georgienne disgraciée ; celle-ci répondit que l'aurore approchait , parce qu'elle sentait déjà que le zé-

phir du matin faisait flotter ses cheveux. Le Grand-Seigneur fut si satisfait de cette réponse, qu'il jura que lui & ses successeurs n'admettraient plus à leur couche que des femmes Circassiennes.

Les Kalmouks ont les mêmes visages que les Nogais, la face plate, des joues extrêmement saillantes, les yeux petits & ronds, le nez épatté, & ils ressemblent beaucoup aux Chinois.

Les Abazes ressemblent infiniment aux Georgiens.

Les Circassiens paient au Khan des Tartares un tribut d'un certain nombre d'Esclaves que ce Prince envoie à Constantinople au Grand-Seigneur, & aux Officiers de la Porte, & dont il gratifie aussi les personnes qui l'environnent, & les Officiers Turcs qui viennent à sa Cour avec des commissions du Ministère Ottoman.

Les Marchands de Crimée vont en Circassie, en Georgie, chez les Kalmouks & les Abazes acheter des Esclaves en troc des marchandises qu'ils portent, & les mènent à

Caffa pour les vendre. Ils se répandent de là dans les autres villes de Crimée. Les Marchands de Constantinople & d'autres places de la Natolie & de la Romélie viennent à Caffa pour s'en fournir. Le Khan en achette aussi chaque année un grand nombre, indépendamment de ceux qu'il reçoit des Circassiens ; il se réserve le droit de choisir, & lorsqu'il arrive un troupeau d'Esclaves, personne ne peut en acheter que le Khan ne soit servi.

Les Esclaves sont une marchandise dont il est impossible de déterminer le prix : il y en a de tout âge, depuis l'enfance jusqu'à la décrépitude ; les divers usages auxquels on les destine, le sexe, la beauté, l'âge, les graces, les talens, la force, la santé, la convenance en reglent la valeur : il y en a depuis 60 jusqu'à 5 à 6000 piâtres.

On doit observer qu'il est défendu aux Chrétiens & aux Juifs, de quelque nation qu'ils soient, d'acheter des Esclaves Circassiens & Abazes, parce qu'ils sont censés Mahométans.

*Chevaux & Chameaux.*

Les chevaux tartares ne sont pas beaux : ils sont ordinairement fort petits , comme nos bidets ; mais d'une force extraordinaire : ils résistent admirablement à la faim , à la soif & à la fatigue. On ne les couvre ni on ne les étrille jamais ; ils demeurent indifféremment dans l'écurie & dehors , & sont accoutumés à toutes les injures de l'air ; ils n'ont point de repas réglés , ils mangent & boivent à toute heure , suivant la convenance , ils s'accommodent de toutes sortes de fourages : quand ils n'ont absolument rien , qu'ils ne trouvent pas même de l'herbe à manger , ils creusent la terre avec le pied , & se nourrissent des racines qu'ils peuvent arracher : on trouve fort peu de chevaux entiers , si ce n'est des étalons.

Les chameaux de Crimée sont aussi fort bons , & élevés dans leur espèce à-peu-près aussi durement que les chevaux : ils sont presque tous à deux bosses.

La sortie des chevaux & des chameaux

est rigoureusement défendue en Crimée : cependant, moyennant des fermans du Khan, très-difficiles à obtenir, on tire chaque année environ trois cents chevaux étalons, & deux cents chameaux qui passent à Trébifonde, dans la Natolie, en Circassie & chez les Kalmouks : les Circassiens ne recherchent que les jumens.

Le prix ordinaire des chevaux de Crimée est de 15 à 20 piaftres, & celui des chameaux de 40 à 50 piaftres.



---

**MARCHANDISES DE RUSSIE****QUE L'ON TROUVE A ACHETER****EN CRIMÉE.****P E L L E T E R I E S .**

**L**ES Russes apportent tous les ans en Crimée pour environ 150000 piastres de pelleteries de leurs pays, qu'ils vendent avec un bénéfice immense, ou en troc, ou pour le comptant. On ignore ce que les pelleteries peuvent coûter chez eux de la première main; mais il est certain que tous ceux qui font ce commerce s'enrichissent, malgré les frais qu'ils supportent, la longueur des termes qu'ils accordent pour les paiemens, & le prix excessif auquel ils prennent souvent les marchandises en troc. Il y a plusieurs Marchands qui font chaque année ce voyage: ils partent de chez eux après leur Pâque, & s'en retournent au commencement de l'hiver: outre les pelle-

**M 4**

teries, ils apportent aussi plusieurs autres marchandises du crû de leur pays dont on trouvera ici le détail.

Les pelleteries dont les Russes font le trafic en Crimée sont le samour ou martre-zibeline, le vachak ou loup-cervier, le kar-fak, le soufamour ou martre aquatique, le zerdava ou martre ordinaire, le kakoum ou hermine, le tilki ou renard de toute espèce, le sindjab ou petit-gris, le satrandje ou petit-gris varié, l'ala-karin qui est à-peu-près la même chose, le guendjen ou écureuil, le kédi ou le chat, le babak ou le chien, le kondouz ou loutre ou castor, & le tawchan ou le lievre.

Le samour ou martre-zibeline est la fourrure la plus précieuse après le renard noir, dont le prix est exorbitant, & qui ne peut guère être porté que par des Souverains. La nuance, la longueur & la souplesse du poil déterminent le prix du samour : il y en a depuis 400 jusqu'à 2000 piaftres : le plus noir est le plus estimé, & ceux de Russie sont les plus recherchés. Les pieds de samour

servent à former une sorte de fourrure fort estimée, qu'on appelle *samour-patchassi* : les gens que leur état oblige de porter du samour, & qui n'ont pas le moyen d'avoir des pelisses entières de cet animal, garnissent le dedans de samour-patchassi, & ne font que les garnitures ou paremens de samour.

Le vachak ou loup-cervier est une fourrure fort estimée, dont la peau est blanche & mouchetée de noir; le poil en doit être long, bien fourni & bien blanc: on en trouve depuis 300 jusqu'à 1000 piaftres: ceux de Russie sont supérieurs à ceux d'Abaza, & inférieurs à ceux qui viennent de Pologne.

Le karsak est aussi une fourrure fort estimée: le plus blanc & celui qui a le poil le plus long & le mieux fourni est le plus recherché; on le vend depuis 100 jusqu'à 500 piaftres.

Le fou-samour ou martre aquatique doit être d'une couleur foncée, le poil bien luisant & bien fourni, & les peaux qui forment la pelisse, d'une parfaite égalité de nuance:

cette fourrure se vend depuis 60 jusqu'à 200 piaftres.

Le zerdava ou martre ordinaire n'est estimé que lorsque la couleur en est foncée & le poil bien long & fort touffu : son prix est de 50 à 150 piaftres. On tire des pieds du zerdava une forte de fourrure appelée *zerdava-patchassi*.

La blancheur & le luisant constituent la beauté du kakoum ou hermine : on la vend depuis 60 jusqu'à 100 piaftres. Il y a une hermine d'une qualité fort inférieure, que l'on appelle *laska* : ce sont les peaux des jeunes hermines, dont le poil n'est pas encore bien formé, & n'a pas encore pris la consistance & le luisant. Cette sorte de fourrure est de peu de durée : on vend la pelisse entière de 25 à 35 piaftres. Il y a ensuite ce qu'on appelle le *yalan-kakoum* ou fausse-hermine : on tire cette fourrure du ventre du petit-gris ; elle dure aussi peu que le *laska* ; mais elle coûte beaucoup moins : son prix est de 7 à 8 piaftres.

Il vient de Russie en Crimée des peaux de

tilkí ou de renard non travaillées , & des fourures de cet animal de toute espece ; j'en ai donné le détail à l'article des pelleteries de Crimée , page 130. Les fourures de renard de Russie sont en général plus estimées que celles de Crimée & de Pologne , & coûtent davantage.

Les sindjabs ou petits-gris de Russie ; tels qu'on les apporte en Crimée , sont de diverses qualités. Les sindjabs noirs de Sibérie , appellées *siah-sibir* , coûtent de 32 à 34 piastres. Les sindjabs noirs de Russie valent de 28 à 30 : le *fiwitlù-sindjab* , & les *sindjabs-ouroum-ichi* sont du même prix , & se vendent de 18 à 19 piastres ; les *sindjabs-moscowichi* , de 16 à 17 ; les *bachesindjab* & les *wibornis* , de 14 à 15 , & les *orta-sindjabs* , de 8 à 10 piastres.

Les Foureurs décomposent ces tables ; & tirent de toutes ces diverses qualités de petits-gris les plus beaux morceaux , dont ils forment des pelisses de tout prix. Les plus belles sont celles dont les nuances sont parfaitement égales , la couleur extrême-

ment claire pour les blancs, & bien foncée pour les noirs, le poil bien long & bien fourni : on trouve des pelisses de petits-gris blancs & noirs qui coûtent jusqu'à 300 piaftres.

Le fatrandje ou petit-gris varié est une fourure tirée du petit-gris; elle est divisée en compartimens blancs & gris en forme d'échiquier; c'est de-là que lui est venu le nom de fatrandje : on la vend communément de 8 à 9 piaftres.

Le karin ou petit-gris plus foncé est le ventre du sindjab, sa couleur est indéterminée : il y en a de mêlés de blanc & de gris qu'on appelle *ala-karin* : les tables de ces deux fourures sont extrêmement petites, & coûtent de 3 à 4 piaftres.

Les gueudjens ou écureuils de Russie font de trois différentes qualités; les noirs, ou siah-gueudjens, les orta-gueudjens, & les beïaz-gueudjens ou écureuils blancs; les noirs coûtent de piaftres 13 à 13  $\frac{1}{2}$ , les ortas de piaftres 4 à 6, & les blancs de 6  $\frac{1}{2}$  à 7.

Les fourures de kédi ou de chat de Ruf-

se font de la même qualité que celles de Crimée, & se vendent au même prix.

Les babaks ou chiens, de la peau desquels on fait des fourures après que la peau a été teinte en noir. Les gens de basse condition en font des pelisses entières, & des garnitures ou paremens.

Les peaux de kondouz ou castor servent aux Tartares pour border les pelisses en forme de galon. La consommation en est immense en Crimée : il en vient beaucoup de Pologne qui sont plus estimées que celles de Russie. Le prix des kondouz est depuis 3 piastrès de Turquie jusqu'à 15 : le plus noir & le plus luisant est le plus recherché. Cette peau est trop dure pour qu'on en puisse faire des fourures.

Les *tawchan* ou lievres de Russie viennent en tables appellées *korelkas*, on les vend depuis 60 paras jusqu'à 2 piastrès.

Toutes les fourures dont je viens de parler viennent en peaux & en tables ; les peaux se vendent en proportion du prix des tables, que j'ai indiqué, suivant le nombre

des peaux qu'il faut pour former la table.

Le commerce des pelleteries en Crimée donnerait beaucoup de bénéfice; mais il faudrait le faire diriger par des personnes bien entendues, car il n'y a point d'article qui demande plus d'expérience, parce qu'il est absolument impossible de déterminer la valeur des pelleteries. Il en est comme des pierreries; les divers degrés de perfection qu'il faut connaître parfaitement, peuvent seuls en régler le prix.

### *Toiles.*

Il vient en Crimée une prodigieuse quantité de toiles de lin de Russie, qui passe presque toute à Constantinople: les Tartares ne consomment guere que les plus grossieres, dont ils font des doublures de bottes, & quelque peu de fine pour les chemises: celle que l'on porte à Constantinople est de trois qualités différentes: la premiere coûte en Crimée 8 paras le pic du pays, la seconde 6, & la troisième 4 à 5. Il

Y a une autre qualité supérieure de ces toiles, qu'on appelle *maria-bache*; elle est fort étroite : les Nogais en font une prodigieuse consommation ; on la vend jusqu'à 10 paras le pic de Crimée : le débit de ces quatre qualités de toiles est immense , & je ne saurais en déterminer la quantité qui , je crois , peut bien aller au-delà de cinq à six cents mille pics , & même davantage : elles sont étroites ; les plus larges n'ont pas un pic de largeur. Les Russes apportent outre cela quelques toiles de lin peintes , appelées *hetaiïka* , dont la plus grande partie se conforme à Bachtcheferaï ; elles sont en rouleaux de neuf à dix pics de longueur , & elles ont à-peu-près la même largeur que le bocassin. Les couleurs les plus communes , & même les seules , sont le jaune & le bleu de diverses nuances : la pièce se vend de 50 à 60 paras. On en fait des anteris & des dessus de pelisse. La consommation en est peu importante , & se borne , année commune , de cinq à six cents pièces.

On peut comprendre dans cet article la

toile d'emballage que les Russes appellent *pourpout* ; on en fait des sacs , des matelas & des couffins : il en vient chaque année environ cent mille pics que l'on vend de 2 à 3 paras suivant la qualité.

### *Laines d'Ukraine.*

Les Cosaques d'Ukraine portaient autrefois en Crimée des laines lavées de très-bonne qualité. Sur ce que j'en avais oui dire , je voulus en voir , & je priai un Marchand Cosaque de m'en apporter quelques sacs de diverses qualités : il lui fut impossible d'exécuter cette commission , parce que la Cour de Russie avait très-rigoureusement défendu la sortie de ces laines : il ne put pas seulement venir à bout de m'en procurer une petite montre. Ces laines sont très-nettes , presque toutes-blanches , & plusieurs personnes m'ont assuré qu'elles étaient même assez fines pour entrer dans la fabrication du drap ; ce qui m'a donné encore  
plus

plus de regret de n'avoir pu en obtenir un échantillon.

### *Cordages & Chanvre.*

Les Russes apportent tous les ans en Crimée sept à huit cents quintaux de cordages d'assez mauvaise qualité, & dont les plus gros sont d'un pouce & demi à deux pouces de diamètre. Ces cordages se vendent à Caffa & à Gheuslevé, & se répandent dans les ports de mer de Crimée, pour les agrès des bâtimens : il en passe même à Constantinople & dans la Natolie : leur prix ordinaire est de piaftres 5 à 5  $\frac{1}{2}$  le quintal. Les Russes ne donnent cours à leurs cordages que par le moyen des trocs. Ce n'est pas une marchandise assez recherchée pour qu'ils puissent trouver à la vendre au comptant.

Il vient aussi chaque année à-peu-près la même quantité de chanvre non travaillé, qu'ils vendent en détail de 50 à 60 aspres de Crimée l'ocque, ce qui revient environ

de piaftres 4 à 4  $\frac{1}{2}$  de Turquie le quintal.

Les Provinces méridionales de la Ruffie produifent une immense quantité de chanvre ; la sortie n'en eft pas défendue , & un Marchand Ruffe , nommé *Alexis* , avec lequel je m'entretenais un jour à ce fujet , me dit que fi je voulais faire un traité avec lui , il m'en fournirait autant que j'en pourrais fouhaiter. Cette offre me fit naître l'idée d'effayer fi cet article réuffirait en France. Le Marchand Ruffe me propofait le chanvre de bonne qualité à 4 piaftres de Turquie le quintal de quarante-quatre ocques , rendu dans le port de Crimée qui ferait le plus à ma convenance ; je calculai qu'en ajoutant au prix du premier achat la douane de Crimée à 3 pour cent , le nolis de Crimée à Constantinople à raifon d'une piaftre le quintal , le nolis fur le pied de 2 piaftres le quintal de Constantinople à Marseille , les droits en France , la comiffion & les autres menus frais ; je calculai , dis-je , que ce chanvre devait encore coûter beaucoup moins que celui que nous

tirons de Hollande & de Piémont. J'en commis au Marchand Russe une petite partie de cent quintaux que je résolus d'envoyer en France à mes risques, pour en faire un essai : peu de jours après je reçus de la Cour mes provisions pour le Consulat général de Candie, & n'ayant plus le tems d'attendre l'arrivée de cette marchandise, je fus obligé de contremander la commission, & je partis avec le regret de n'avoir pu bien approfondir un objet qui pourrait devenir d'une grande importance pour notre Marine.

Le transit du chanvre de Russie ne rencontrerait aucune difficulté en Crimée, le Khan serait toujours disposé à le favoriser, parce qu'il ferait valoir ses douanes ; mais il faudrait observer de l'expédier dans un de ses ports, comme à Gheuslevé ou à Baliklava, & non à Caffa, dont la douane appartient au Grand-Seigneur. Peut-être que l'on trouverait quelques obstacles à Constantinople de la part de l'Intendant de la Marine, qui pourrait s'emparer de la mar-

chandise , & s'opposer à l'embarquement pour France , sous prétexte que cet article est nécessaire aux arsenaux du Grand-Seigneur ; mais comme ce n'est point unemarchandise du crû de l'Empire Ottoman , il me semble que l'on pourrait facilement obvier à cet inconvénient , en faisant sentir à la Porte l'avantage de ses douanes , & mettant le grand Douanier de moitié dans les représentations que l'on pourrait faire à cet égard. Il y aurait d'ailleurs d'autres moyens : on pourrait facilement , moyennant un petit bénéfice , trouver des Marchands Turcs qui *préteraient le nom* , & se chargeraient de lever tous les obstacles. Le point essentiel serait de bien examiner si l'on trouverait de l'avantage à procurer le chanvre aux Arsenaux du Roi par cette voie ; ce fait une fois éclairci , on trouverait bien des expédiens pour en faciliter le passage. Cet objet me paraît assez important pour mériter que l'on fasse un essai , & le projet ne doit être rejeté qu'après que la chose aura été bien approfondie.

*Beurre de Russie.*

Il vient chaque année en Crimée 30 à 40000 ocques de beurre de Russie ; c'est une mantegne inférieure à celle de Crimée , & qui se vend à plus bas prix. Les Marchands l'expédient ordinairement pour l'envoyer à Constantinople. Les Russes apportent le beurre dans des tonneaux ; il est extrêmement chargé d'immondices. On le fait fondre & on le met dans des outres ou dans des cruches ; on trouve à la fonte un déchet considérable ; ce beurre se vend au comptant de 9 à 10 paras l'ocque , & en troc jusqu'à 11 & 12 paras : les outres se vendent au prix des cuirs , suivant la grandeur : les cruches coûtent de 14 à 15 paras la piece.

*Cuirs salés & secs.*

Les Cosaques viennent quelquefois vendre en Crimée des cuirs salés , plus grands & plus beaux que ceux du pays. On peut les avoir à bon marché , en les faisant acheter à

Précop : on pourrait même envoyer chez eux des Facteurs pour les ramasser sur les lieux ; ce serait le vrai moyen de les procurer à meilleur compte, & d'en avoir de fortes parties. On apporte aussi de l'intérieur de la Russie des cuirs secs & drapés, que les Turcs appellent *telatin* : les Tartares en font une assez grande consommation pour leurs carquois & les étuis de leurs arcs. Il en vient chaque année trois ou quatre mille à Caffa d'Astrakan & d'Akkirman : on les vend depuis 3 jusqu'à 7 piastres de Turquie la piece.

*Pelleteries de Pologne & de Moldavie.*

Outre les pelleteries de Russie, il en vient aussi en Crimée de Pologne & de Moldavie chaque année,

S A V O I R :

Sept à huit pelisses de samour, & quelques peaux de samour non travaillées.

Sept à huit pelisses de vachak, qui

font plus estimées que celles de Russie.

Quatre mille peaux environ de tilki ou renard.

Quatre à cinq cents pelisses de nafé, qui sont les flancs & le ventre du renard, de toute espece & de tout prix.

Cinq à six cents peaux de gueudjens noirs.

Sept à huit cents peaux de kédis noirs.

Six à sept cents peaux de kondouz; ceux de Pologne sont plus estimés que ceux de Russie.

Les observations que j'ai faites pour les autres pelleteries & les divers prix que j'ai indiqués peuvent servir pour celles-ci.

*De la Monnoie qui a cours en Crimée.*

Les monnoies les plus courantes en Crimée sont celle du Khan & celle du Grand-Seigneur. Les Khans depuis plusieurs années n'ont fait frapper qu'une petite monnoie de cuivre mêlé avec très-peu d'argent : on l'appelle *bechelik* (6 den. de France), ou

piece de 5, parce qu'elle vaut cinq aspres de Crimée (chaque aspre équivalant à 1 den.  $\frac{1}{2}$  de France), vingt becheliks ou cent aspres font une piastre de Crimée (10 s. de France), qui n'est pas une monnoie réelle, mais idéale comme nos livres tournois. La monnoie du Khan a toujours une valeur relative à la monnoie de Turquie, dont le taux hausse & baisse, suivant l'abondance des bécheliks ou la rareté des piastres. Quand j'arrivai en Crimée à la fin de l'année 1754 : la piastre de Turquie qu'on évalue ordinairement 3 liv. de France, valait piastres 7  $\frac{1}{2}$  de Crimée. Le prix varia très-souvent pendant mon séjour ; & à mon départ, à la fin de 1758, elle ne valait que 6 piastres. Un agioteur entendu pourrait gagner considérablement en achetant & vendant à tems des sequins & des piastres de Turquie. Krim-Guerai, Khan actuellement régnant, a fait une monnoie d'argent appelée aussi béchelik, mais qui vaut deux paras effectifs de Turquie (ou 3 s. de France). Le taux de ces derniers bécheliks ne varie point, & vingt font une

piastre de Turquie. Ce Prince n'a point interdit le cours de l'ancienne monnoie, qui est aujourd'hui dans le même rapport, tant avec les nouveaux bécheliks qu'avec la monnoie turque.

Outre la monnoie du Khan & celle de Turquie, plusieurs monnoies étrangères ont cours en Crimée; le sequin Vénitien y a la même valeur qu'à Constantinople; c'est-à-dire 3 piastrès 35 paras (11 liv. 12 f. 6 den. de France). La sévillanne s'y vend sur le pied du titre de l'argent, qui est à un prix un peu plus haut qu'en Turquie; le sequin hollandais, appelé en turc *Badjakli*, y passe communément à 3 piastrès 26 paras 2 aspres (11 liv.); les écus de Pologne à une piastre 20 paras (4 liv. 10 f.); & les quarts d'écus appelés *tinfs*, à 15 paras (1 liv. 2 f. 6 d.). Les roubles de Russie ne sont pas monnoie courante en Crimée, & n'ont pas une valeur déterminée. Leur prix augmente & diminue suivant la demande: on trouve aussi quelques écus de l'Empire; mais ils n'ont pas cours, & sont regardés comme marchandise.

*Poids & Mesures.*

Les poids sont les mêmes en Crimée qu'en Turquie.

Le quintal est de 44 ocques, ou 135 liv. 4 onces de France.

Le batman de 6 ocques, ou 18 liv. 12 onces.

L'ocque de 400 dragmes, ou 3 liv. 2 onces, la livre de 16 onces.

Les mesures différent suivant les divers genres de marchandises : le drap & les étoffes de soie & de laine de toute espèce se vendent au pic de Turquie, qui est de deux grandeurs différentes, savoir, l'*halébi* pour le drap & les étoffes de laine, & l'*endazé*, qui est un peu plus court que l'*halébi*, pour les étoffes de soie. Toutes les toileries se vendent au pic de Crimée, qui est un peu plus long que celui de Turquie; il est d'environ 4 pans, ou 36 pouces de pied de Roi: trois pics de Crimée font 4 *halébis* de Constantinople.

Tous les grains se vendent au quilôt de

Crimée , excepté le riz qui se vend au poids & dont le quilot est idéal , il comprend 10 ocques. Le quilot de Crimée varie dans différentes places : à Bachtcheseraï , il est de 88 ocques , qui font 4 quilots de Turquie de 22 ocques l'un ; à Gheuslevé , il n'est que de 85 ocques ; à Karafou , de 90 , & à Précop il va jusqu'à 120.

Les poids & les mesures de Turquie viennent de Constantinople , avec le contrôle du Grand-Seigneur : le Khan ne met son contrôle que sur les poids & les mesures qui sont propres à ses États , comme sur le quilot & le pic de Crimée. Il y a un Officier appelé *Murtasib* , préposé pour faire tous les mois la visite des poids & mesures ; il retire 500 aspres d'amende de ceux qui sont convaincus de malversations , & leur fait donner trente-neuf coups de bâton sous la plante des pieds. Il est obligé de donner chaque année au Khan , du revenu de sa charge , 1500 piastrès de bécheliks , qui sont employées à l'achat des balais & des cruches du palais du Khan.

*Douane.*

Il y en a Crimée quatre douanes , à Geuslevé , à Baliklava qui en dépend , à Karasou & à Précop : les deux premières appartiennent au Khan , celle de Karasou au Kalga-Sultan , & celle de Précop est partagée entre le Nouradin-Sultan & l'Or-Bey. Je n'y comprends pas celles de Kaffa , de Taman & de Yénikalé , qui dépendent du Grand-Seigneur.

La douane de Gheuslevé est la plus considérable. Ce droit n'était perçu autrefois que sur le pied de 2 pour cent ; mais sur les représentations que les douaniers ont faites aux Khans , il a été porté à 3 pour cent sur les marchandises des Musulmans , & 5 pour cent sur celles des Chrétiens. Cette douane se règle sur la valeur courante des marchandises sur la place. Les douaniers ne laissent pas d'exercer souvent des vexations à ce sujet , sur-tout envers les Chrétiens , par une évaluation trop forte des marchandises , ou de la piastre de Constantinople :

ils évaluent la marchandise en monnoie de Turquie , & se font payer la douane en monnoie de Crimée ; & comme la valeur de la piastre turque varie journellement , ils l'évaluent souvent à un prix plus haut que le prix courant. Par exemple , lorsque le prix courant de la piastre turque est de 6 piastres de Crimée , une marchandise évaluée 1000 piastres de Turquie doit payer la douane sur le pied de 6000 piastres de bécheliks ; mais si le douanier évalue la piastre à 7 , il prend le droit sur 7000 piastres , au lieu de le percevoir à raison de 6000 : ce qui fait une différence très-sensible : les Musulmans & les Russes sont à l'abri de ces sortes de vexations.

Outre la douane de mer , les marchandises des Musulmans & des Chrétiens destinées pour une autre place , paient à Gheuflevé le kara-gumruk , ou la douane de terre , qui se réduit à très-peu de chose , lorsque la marchandise n'a pas séjourné ; mais dès qu'elle a été mise en magasin , & qu'on l'en tire pour la transporter ailleurs , elle paie en

entier la douane de terre , qui est ordinairement de 2 pour cent.

La douane de Baliklava est gérée par un Commis du Douanier de Gheuslevé , qui perçoit les droits sur le même pied , avec la différence que Baliklava n'étant point une place de commerce , les marchandises n'y paient point de douane de terre , parce qu'il est évident qu'elles n'y ont pas été apportées pour être vendues ; mais seulement par transit & pour être transportées ailleurs.

La douane de Karasou est de 3 pour cent sur les marchandises d'entrée & de sortie : cette douane appartient au Kalga-Sultan.

La douane de Précop appartient , comme je l'ai déjà dit , au Nouradin-Sultan & à l'Or-Bey. Le Nouradin a le droit d'entrée , & outre cela , 60 aspres de Crimée pour chaque charriot de sel ; l'Or-Bey retire le droit de sortie. Les marchandises qui viennent de Russie & de chez les Cosaques doivent payer 5 pour cent d'entrée , & celles qui y vont 4 pour cent de sortie , excepté les vins , les grains & le sel : les grains sont

francs de tous droits : le vin paie 5 piastres de Crimée par tonneau, & le sel 1 rouble par charriot. Le rouble ayant couru long-tems en Crimée sur le pied de 10 piastres de bécheliks, les Russes payaient indifféremment un rouble effectif ou 10 piastres. Les Douaniers de Précop introduisirent peu-à-peu l'usage de se faire payer en bécheliks; mais en 1757, le rouble tomba à 8 piastres : alors les Russes voulurent payer un rouble ; les Douaniers s'appuyèrent sur l'ancien usage qu'ils prétendaient avoir acquis force de loi; & voulurent être payés sur le pied de 10 piastres de béchelicks : cette affaire donna lieu à un procès très-vif entre les Russes & l'Or-Bey-Sultan. La question fut décidée par le Khan, en faveur des Russes; ce Prince régla qu'ils paieraient à l'avenir un rouble effectif pour que l'évaluation du rouble ne pût pas donner lieu à de nouvelles discussions. Les marchandises qui viennent de Pologne, de Moldavie & de Valaquie par la route d'Okzakow, qui est la route de Pologne,

doivent 4 pour cent d'entrée, & celles qu'on y porte 3 pour cent de sortie à l'exception des peaux d'agneau qui paient deux béchelks la piece. Les Musulmans ne paient que 3 pour cent d'entrée, & 2 pour cent de sortie sur toutes leurs marchandises. Il faut observer que la douane n'est jamais exigée à la rigueur; les Marchands font ordinairement un abonnement avec les Douaniers à tant pour toute la portée du charriot.

Les Moscovites sont traités, par rapport aux douanes avec plus de douceur que les gens du pays: leurs marchandises ne paient une douane complete qu'à Précop; à Gheuslevé, ils sont francs de douane d'entrée, & ne paient que 2 pour cent de sortie sur les marchandises du crû du pays, & ils ont le privilege de ne payer qu'une seule douane dans une place: leurs marchandises sont franches dans toutes les autres, moyennant le teskéré, ou billet du Douanier qui a perçu le droit. Si les Français établissaient un commerce réglé dans les Etats du Khan, ils seraient traités tout comme les Russes,  
&

& toutes les fois que j'ai fait venir en Crimée des effets sujets à la douane, on m'a fait jouir, sans aucune difficulté, des mêmes privilèges.

Les douanes de Caffa, de Yénikalé & de Taman, qui dépendent du Grand-Seigneur, sont sur le même pied que celles des places de Turquie, & nous pourrions y faire valoir nos capitulations, sur-tout lorsque nos prérogatives seront étayées de la protection du Khan.

### *Observations.*

Les frais à la réception & à l'expédition des marchandises en Crimée se réduisent à très-peu de chose; ceux du transport par terre, d'une place à une autre, ne sont pas non plus fort considérables. J'en donnerai un tableau à la fin de cette première partie.

Les Marchands de Crimée résident ordinairement dans des camps ou hôtels publics, où l'on trouve des magasins à très-bon marché: les plus grands ne coûtent pas plus de

3 bécheliks ou 3 aspres de Turquie par jour.

Le fret des marchandises de Constantinople en Crimée & dans les autres ports des Etats du Khan, n'est pas un grand objet, parceque les bâtimens partent presque toujours vuides de cette Capitale, & on peut les nolifer en entier à très-bon marché, ou s'accorder avec les Reis ou patrons, à un prix très-moderé pour les effets que l'on veut embarquer : il est impossible de déterminer au juste le fret des marchandises des Etats du Khan à Constantinople; on le regle sur les lieux suivant la saison, l'abondance ou la rareté des bâtimens qui sont sous la charge, le nombre & le concours des chargeurs; cependant on peut réduire les principaux articles à une évaluation commune.

La laine coûte ordinairement de 5 à 6 piaftres la balle de cinq cents ocques.

Le testik ou laine de chevron, de 3 à 4 piaftres la balle de 250 à 300 ocques.

Les crins, de piaftres 2 à 2  $\frac{1}{2}$  le sac.

Les cuirs, une piaftre la balle de six cuirs.

La cire ,  $\frac{1}{2}$  para l'ocque , ce qui revient de 20 à 22 paras le quintal.

Les autres marchandises de poids , comme beurre , miel , salpêtre , suif , cordages , &c. paient 2 piaftres par quintal.

L'intérêt courant de l'argent en Crimée est de 15 pour cent , & même on ne trouve pas toujours à emprunter , & il est encore plus difficile de trouver à tirer des lettres-de-change , parce que les Marchands qui veulent faire passer des fonds à Constantinople pour l'achat des marchandises , préfèrent d'envoyer des sequins hollandais qui ne valent en Crimée que 3 piaftres 26 paras & 2 aspres , & donnent du profit à Constantinople , & l'on ne peut jamais tirer qu'avec perte : il convient donc de faire venir les fonds dont on a besoin en especes ; la voie la plus sûre est celle des Tchoodars du Khan , que ce Prince expédie presque toutes les semaines , & qui se chargeraient de remettre volontiers des Groupes au Consul , moyennant une petite récompense ,

O 2

on éviterait par-là le risque de la mer Noire, qui mérite attention.

Les débiteurs en Crimée sont d'assez bonne-foi ; mais les termes des paiemens sont très-longs , de sorte que pour bien faire le commerce de ce pays-là , on ne doit pas compter sur la rentrée du produit des marchandises d'entrée pour l'achat de celles de sortie ; chaque article a sa saison & son tems fixe , après lequel on ne trouve plus à se pourvoir ; de sorte qu'il faut tâcher de se procurer au tems de la récolte de chaque marchandise , les fonds nécessaires pour la quantité que l'on veut en acheter , sans cela on se trouve exposé à manquer la récolte faute d'argent , ou à faire des trocs ruineux : il convient , pour tirer tout le parti possible de ce commerce d'entrée , d'avoir dans chaque Ville des magasins fournis de toutes les marchandises qui exigent le détail , & de les faire détailler, non pas au même détail des boutiques ; mais à petites parties pour la commodité des acheteurs , & pour en faciliter les débouchés.

Les Français qui voudront aller commercer en Crimée y seront toujours très-bien reçus : le Gouvernement même verrait avec plaisir que des Marchands s'y établissent avec quelque solidité; cela répandrait l'abondance dans le pays, & ferait valoir les douanes du Khan; le peuple y trouverait un grand avantage, parce que nous pourrions lui fournir plusieurs marchandises à beaucoup meilleur marché. Les Marchands qui sont en possession de ce commerce, n'aimeraient pas à nous avoir pour concurrens; mais leur mauvaise humeur ferait un très-petit obstacle, la protection du Khan suffirait pour faire fleurir nos établissemens. Il serait inutile de se pourvoir d'aucun commandement de la Porte, ni d'aucun autre diplôme : la demande qu'on en ferait donnerait à coup sûr des soupçons au Ministère Ottoman, & l'on en tirerait peu d'avantage. La protection du Grand-Seigneur dans ce pays-là ferait superflue, j'ose dire même qu'elle ferait peut-être nuisible. J'ai vu bien

souvent en Crimée des ordres de la Porte gêner des affaires au lieu d'en faciliter la réussite : il faudrait simplement que le Consul de Sa Majesté auprès du Khan fût chargé de protéger les Négocians qui iraient y fixer leur résidence, & qu'il eût ordre exprès de la Cour de faire auprès de ce Prince toutes les démarches nécessaires pour procurer au commerce la liberté & la sûreté dont il a besoin : les commandemens que le Khan accorderait aux Français les mettraient à l'abri de tout, dans quelque endroit de ses Etats où ils voudraient s'établir, même dans les places de la dépendance du Grand-Seigneur.

Il conviendrait que la principale maison de Commerce fixât son séjour à Caffa, parce que c'est la place la plus considérable. D'ailleurs il faut éviter soigneusement d'avoir des magasins à Bachtcheraï, à cause des importunités des Sultans & des gens de la Cour, auxquels on est obligé, par ménagemens, de faire crédit, & dont on a beaucoup de peine à tirer de l'argent : la maison

de Caffa pourrait tenir des Commis à Gheuslevé, à Bachtcheseraï & à Karasou, & leur fournir des marchandises à proportion de ce qu'ils en pourraient débiter. Il conviendrait que les personnes auxquelles on confierait cet établissement fussent bien le turc, & fussent habillées à la manière du pays : il faudrait même avoir pour Commis dans les différentes Villes, des gens nés sur les lieux. Les Arméniens sont ceux que l'on pourrait employer avec plus d'utilité dans le pays, tant pour la fidélité que pour l'intelligence. On doit absolument exclure les Juifs de tout emploi, parce qu'ils sont dans ce pays-là d'une mauvaise foi qui passe toute expression. Il suffirait que deux ou trois Français fussent à la tête de l'établissement pour diriger les opérations, tenir les écritures & la correspondance.

On voit par ce qui est dit dans ces deux derniers articles, que les droits & les frais de commerce en Crimée, & dans tous les Etats qui formaient ci-devant la Monarchie Tartare, n'étaient point exorbi-

tans ; mais à présent que cette belle presqu'isle , & la plupart de ces autres contrées ont passé au pouvoir de la Russie , le commerce des Français & des autres étrangers y sera soumis aux loix & aux impôts auxquels le Gouvernement Russe soumet les Négocians de toutes les Nations qui abordent , ou s'établissent dans les différens cantons de cet Empire : il paroît impossible que la Russie même ne s'aperçoive pas que l'énormité des douanes & des frais de commerce , la gêne de certains Réglemens qui mettent des entraves affreuses à l'échange des besoins , sont autant d'obstacles dont l'abolition qui ne ferait qu'utile aux Nations qui trafiquent chez elle , serait peut-être nécessaire à cette Puissance , parce que ces loix sont autant d'obstructions au commerce , qui empêcheraient à jamais le sien de prendre toute l'étendue dont il serait peut être susceptible.

Pendant que je faisais imprimer cet Ouvrage , j'ai appris avec bien de la satisfaction que l'Impératrice avait déjà pourvu d'une manière efficace à la sécurité des Négocians étrangers , & qu'en tout cette grande Princesse adoptait successivement les meilleurs principes pour favoriser le commerce de ses Etats. Elle ne doit pas tarder à voir ses peuples recueillir le fruit de sa sagesse & de ses lumières.

Il est essentiel de développer ici ces différens objets , pour instruire nos Négocians , & leur montrer les obstacles sans nombre qui ont contrarié jusqu'ici leurs

spéculations, en attendant qu'ils aient tous disparu. On trouvera à la fin de cette note des tableaux de toutes les productions de la Russie, de la monnoie qui y a cours, des poids & mesures, & enfin le tarif de la douane & celui des frais de commerce sur les marchandises d'importation & d'exportation. Ce tarif est le plus récent, il est de l'année 1783; il m'a été fourni par M. Greling, Négociant aussi actif qu'intelligent, qui a eu pendant long-tems une maison françoise à Pétersbourg, & a acquis, par un long séjour en Russie, une expérience faite pour accréditer les notions qu'il a bien voulu me communiquer; mais toutes ces pieces ne suffiraient pas pour éclairer nos Négocians, sans le précis que je vais donner des loix qui se sont opposées & s'opposeront à jamais aux progrès du commerce actif & passif de ce vaste Empire.

Il y a en Russie plusieurs Tribunaux qui connoissent des affaires contentieuses de commerce: 1°. la douane, qui juge sommairement, à-peu-près comme nos Jurisdictions Consulaires, toutes les affaires qui exigent une prompte expédition. Tous les actes & contrats mercantiles qui n'ont pas été enregistrés en ce Tribunal; sont de nulle valeur. 2°. Le Magistrat, auquel on a recours pour le paiement des lettres-de-change, billets à ordre & autres obligations. 3°. La Police, qui prend connaissance des affaires de commerce dans lesquelles il y a des incidens relatifs à

cette partie de l'administration. 4°. Le Sénat, pardevant lequel on porte toutes celles qui exigent une discussion juridique & un jugement contradictoire. 5°. La Commission, qu'on doit regarder comme un Comité composé d'hommes d'Etat, qui ne se mêle que du commerce en grand, & ne connoît que des grandes affaires de commerce qui peuvent avoir trait aux vues politiques du Gouvernement. Les jugemens de tous ces Tribunaux sont d'une lenteur désespérante, & il y regne une partialité si manifeste, qu'il est presque impossible à un étranger d'y avoir satisfaction d'un national. Il n'y a que pour le paiement des lettres-de-change & billets à ordre qu'on obtient du Magistrat une bonne & prompte justice. Lorsqu'un créancier étranger ou national fait assigner son débiteur pour le paiement d'un papier protesté; si celui-ci n'acquitte pas l'effet dans l'instant même, il est mis en prison, & y est retenu jusques à l'entier paiement; il est de plus condamné à bonnifier à son créancier 14 pour cent d'intérêt pour la première heure de délai, & ensuite un pour cent par mois jusqu'à ce qu'il ait rempli son engagement. Les jugemens des affaires contentieuses dans les places Russes de la mer Noire seront encore bien plus lents & bien plus tardifs qu'ils ne le sont à Pétersbourg, parce que les nationaux ne manqueront pas de porter au Sénat toutes les causes un peu compliquées qui ne pourront pas être tranchées par le jugement sommaire de la Doua-

te, ou des autres Tribunaux qui y seront établis ; & le malheureux étranger sera forcé d'aller plaider lui-même, ou faire plaider un Procureur dans la Capitale : ce qui multipliera les frais, les lenteurs & les difficultés.

Il n'est permis aux Négocians étrangers de garder chez eux que les comestibles & les boissons, ils sont forcés de mettre toutes leurs autres marchandises dans les magasins de la Couronne, sous peine d'amende & de confiscation. Cette loi tient toujours le commerce des étrangers sous la main du Gouvernement ; elle lui donne des facilités pour les visites fréquentes, imprévues, ruineuses & souvent inutiles, qui ne sauraient empêcher qu'on ne fasse plus de contrebande en Russie que dans aucun autre Royaume du monde. Le pays où les droits sont les plus exorbitans, est toujours celui où l'on trouve les plus nombreux & les plus habiles contrebandiers, parce que la fraude y est la plus lucrative. Ces visites sont souvent injustes & occasionnées par de fausses accusations, que la concurrence & l'envie portent les nationaux à intenter aux étrangers. Si les magasins de la Couronne, que le Négociant étranger a été forcé de louer, se trouvent humides, & que ses marchandises y éprouvent une dégradation, il n'obtient pas pour cela la permission de les en retirer, & de les porter chez lui ; si elles achevent même d'y dépérir, il n'a aucun dédommagement à espérer ; il ne lui reste d'autre parti à prendre

que de se dépêcher de les vendre à tout prix ; ce qui peut opérer sa ruine. L'éloignement de l'habitation du Négociant à son magasin lui occasionne souvent aussi une augmentation de frais, & multiplie les embarras & les dépenses.

Les Négocians étrangers sont obligés, par une loi toujours en vigueur, de payer la moitié de tous les droits de commerce en rixdalers de Hollande, & de se les procurer par conséquent à quelque prix qu'ils puissent être. Lorsque le change baisse en Russie, ce genre d'impôt devient quelquefois infiniment onéreux : on a vu dans la dernière guerre contre les Turcs le rouble à un taux si bas, que les Négocians étrangers en Russie ont été contraints d'acheter les rixdalers jusques à 145 copeks, tandis que la Douane ne les reçoit jamais que pour 125. Depuis la paix de Kaïnardjik le change est remonté progressivement, & quoiqu'il ne soit pas encore au pair, ni qu'on doive présumer qu'il y soit jamais, l'impôt est devenu plus supportable ; mais dans un Empire aussi orageux que la Russie, les guerres au-dehors & les troubles au-dedans, qui imposent presque toujours au Gouvernement la nécessité de former des emprunts très-considérables chez les Nations étrangères, ne peuvent que renouveler très-souvent les maux que cette loi cause aux Commerçans & au commerce. Les Anglais sont les seuls qui en sont affranchis par leurs traités : cette seule faveur peut les rendre maîtres de tout

le commerce, & l'on conçoit aisément l'avantage qu'elle leur donne dans ce pays-là sur toutes les autres Nations.

Il est défendu à tous les étrangers de détailler leurs marchandises, & de les vendre par parties au-dessous de la valeur de 70 roubles, ce qui leur ôte souvent le moyen de se défaire de tel article, dont la vente en gros rencontre des difficultés, ou présente moins d'avantage.

Une loi promulguée par Pierre-le-Grand a fait, de la puissance paternelle en Russie, une puissance éternelle, elle interdit toute émancipation, & ordonne que la mort seule du pere pourra soustraire le fils à son pouvoir, & le rendre maître de ses actions : de sorte que tous les actes, contrats, obligations d'un fils de famille peuvent être nuls, si le pere est assez de mauvaise foi pour reprendre tous les biens comme sa propriété, sans vouloir acquitter les engagements; & il ne reste aux créanciers aucun moyen de recouvrer ce qui peut leur être dû par le fils de famille. Il est facile de concevoir combien le danger de contracter dans ce pays-là avec un homme en puissance de pere doit mettre d'obstacles aux progrès du commerce.

Ce Prince avait, par une autre loi non moins nuisible, défendu aux étrangers de faire à aucun de ses sujets au-delà de 5 roubles de crédit; mais heureusement cette loi n'est plus en vigueur aujourd'hui qu'à l'égard de la dernière classe des Marchands en détail.

Bien loin de là les Russes se sont mis sur le pied de ne plus acheter les marchandises étrangères qu'à crédit & avec de très-longes termes, d'un an, de dix-huit mois, & quelquefois même de deux ans : de sorte qu'un Négociant étranger ne pouvant compter sur le produit du chargement de son navire, pour l'achat des marchandises d'exportation, doit de toute nécessité former pour chaque expédition trois fonds différens ; le premier, pour l'achat de la cargaison ; le second pour l'achat des retours, & le troisième, pour le paiement des droits & des frais de commerce : manière de commercer qui ne peut être qu'infiniment préjudiciable.

Les étrangers établis en Russie n'ont pas la permission de faire le commerce direct dans l'intérieur de l'Empire, d'y débiter eux-mêmes leurs marchandises, ni d'y acquérir de la première main celles d'exportation. Il faut qu'ils emploient l'entremise d'un Négociant national qui devient leur Facteur, & ils se trouvent forcés de courir tous les risques de la mauvaise foi de leur prête-nom.

On doit naturellement résumer de tout ce qui précède, que les Français ne feront pas avec les Russes un commerce direct plus avantageux par la mer Noire qu'ils ne le font aujourd'hui par la Baltique, tant qu'ils n'auront pas avec cette Nation un traité qui tempère les droits, & abroge les loix & les réglemens dont je viens de donner le précis. Ces loix sont des obstacles

insurmontables à l'extension du commerce, parce qu'étant toutes en faveur du national, & tenant l'étranger resserré dans les brassières les plus étroites, elles étouffent son industrie & ses ressources, qui donneraient naissance à une foule d'avantages réciproques.

Il y a lieu de présumer que les nouvelles acquisitions de la Russie dans la mer Noire lui seront d'une grande utilité pour ses vues de conquêtes; elle y construira aisément des flottes capables de tenir sans cesse les Turcs dans la crainte, & de former avec succès contre eux, tant qu'on la laissera faire, les entreprises les plus hardies; mais il est permis de douter qu'elle tire un grand parti de ses nouvelles possessions pour les progrès de son commerce, si elle n'y fait participer tous les étrangers. Elle aura sur la mer Noire une marine marchande, & un nombre suffisant de matelots; mais ses navigateurs, quand même ils auroient la connaissance qui leur manque de l'Archipel & de la Méditerranée, ne seront jamais les agens de son commerce, & ne pourront en être que les voituriers: il faut à cette Puissance des Négocians, & les siens, qu'il me soit permis de le dire, ignorans & inconnus, n'ayant presque tous que des richesses, sans expérience, sans crédit, sans réputation, sans connaissance de la manière de traiter des autres peuples, sans correspondance suivie dans les autres places de l'Europe, & dont la conduite & la marche ne sont pas

toujours conformes aux principes adoptés par les autres peuples commerçans, ne feront jamais des agens suffisans pour ouvrir aux productions de la Russie de grands & nombreux débouchés. Il faut que les étrangers viennent les endoctriner ; mais l'Ukase que l'Impératrice a publiée il y a quelque tems, pour rendre francs tous ses ports de Crimée, & y appeller toutes les Nations, n'est pas suffisante, si elle laisse subsister les privilèges, les exclusions & les loix gênantes qui doivent naturellement les en écarter. Dans le nombre des étrangers que la Russie invite à venir commercer dans ses ports de la mer Noire, les Français sont sans contredit ceux qu'elle a le plus d'intérêt d'y attirer, parce que ce sont ceux qui peuvent lui offrir les avantages les plus nombreux & les plus solides, & qu'aucun autre peuple de l'Europe ne peut entrer pour cet objet en concurrence avec eux. Le Gouvernement Russe ne devrait pas oublier que le Czar Pierre Premier, en jetant sur l'Europe son coup d'œil pénétrant & sûr, n'y vit que la France avec laquelle il lui convenait de se lier étroitement, & que ce grand Prince rédigea de sa propre main la minute d'un traité dont sa mort arrêta la signature, & dont la conclusion a rencontré jusqu'aujourd'hui des difficultés sans nombre qui ont toujours leur source dans les principes différens inspirés à ses successeurs. En effet, la France & la Russie sont les deux Puissances qui tirent le plus l'une de l'autre, & qui ont le plus de besoins mu-

tuel

tuels. La nature de ces besoins leur dicte les clauses du traité de commerce qui peut leur en faciliter l'échange, & qu'elles auraient dû cimenter depuis long-tems, d'autant mieux que, d'un autre côté, leur position géographique dicte celles d'un traité d'alliance qui ferait peut être le bonheur de l'Europe. Trop éloignées l'une de l'autre pour pouvoir jamais se nuire jusqu'à un certain point; placées aux deux extrémités de cette partie du monde, assises, si j'ose m'exprimer ainsi, dans les deux bassins de la balance, leur intelligence pourrait en maintenir l'équilibre, pourrait rendre moins fréquentes les guerres, toujours funestes, même aux peuples vainqueurs, & dans lesquelles une Nation, quelque puissante qu'elle soit, n'acquiert jamais une grande gloire qu'aux dépens de sa prospérité; mais ce dernier point exigerait une discussion politique qui s'écarterait de mon objet, & ferait hors de place dans un Ouvrage de commerce.



---

**T A B L E A U**

*Des productions de la Russie , & des marchandises qu'on peut en exporter.*

**COMESTIBLES.***Grains.***B**LED.

Riz.

Orge.

Seigle.

Avoine.

Gruau.

Brassin.

Bled de Turquie , ou Sarrasin.

Farines.

Pois.

*Viandes.*

Viande fraîche de bœuf , de mouton & de cochon.

Viande de bœuf , fumée & salée.

Viande de cochon , salée & fumée.

Viande de divers oiseaux séchés & salés.

Langues de bœuf, salées & fumées.

Saucisses de diverses viandes.

*Poissons.*

Poissons frais de diverses especes.

Saumon & figi, salés & fumés,

Citrina, belluga & morena, salés, & sé-  
chés.

Stokfish séché.

Caviar en masse & liquide.

Poutargues.

Champignons secs.

Beurre de vache & de brebis.

Fromages divers.

Miel.

*Boissons.*

Horilka, ou eau-de-vie de froment.

Hidromel.

Bierre & houblon.

*Huile, Cire, Suif & Savon.*

Huile de lin.

Huile de chanvre.

Cire jaune.

Cire blanche.

Cierges & bougies de cire jaune.

Bougies de cire blanche.

Suif de brebis, bouilli.

Suif de bœuf, bouilli.

Chandelles de suif.

Savon blanc.

Savon jaune.

Savon verd.

*Drogues.*

Rhubarbe de Chine & de Sibérie.

Thé de Chine.

Tabac de Russie de diverses qualités, article immense.

Tabac de semences de Virginie, d'Amersford & autres, semé dans divers cantons de l'Empire, en carottes & en feuilles.

Anis.

Anis étoilé.

Castoreum de Cabardini.

Castoreum de castor, avec & sans lait.

Colle forte de cuirs.

Colle de poisson en livrets.

Colle de poisson en masse.

Colle de faumon.

Potasse.

Goudron.

Poix.

Pain d'épice.

Graine de lin pour huile & pour semer.

*Soie , Laine , Chanvre & Lin , Draps ,  
Etoffes , Toileries , Cordages & Fils.*

Soie de Chine , de Perse & d'Italie.

Velours unis.

Velours à dessins.

Peluches de soie.

Damas.

Moires.

Droguets.

Taffetas unis , rayés & chinés.

Mouchoirs.

Bas de soie.

Galons , dentelles , rubans en or & argent  
fins & faux.

Rubans de soie.

Gazes.

Blondes.

Tapis & tapisseries de soie de la Manufacture de la Couronne.

Ceintures ou écharpes de soie.

Laine d'Ukraine & d'Astrakan , de Cazan & d'autres Provinces.

Draps fins de la Manufacture de la Couronne tous en laine d'Espagne.

Draps communs en laine de Russie.

Draps grossiers ou feutres pour l'habillement des payfans.

Ceintures ou écharpes de laine & de soie.

Kilims ou tapis de laine tissus & foulés.

Couvertures de laine.

Lin premiere qualité.

— seconde qualité.

— troisieme qualité.

— quatrieme & derniere qualité.

Chanvre premiere qualité.

— seconde qualité.

— troisieme qualité.

— quatrieme & derniere qualité.

Toile de lin blanche & large.  
                  blanche & étroite.

Toile de lin crue & large.  
                  crue & étroite.

Toile fine & large, en rouleaux.  
                  étroite, en rouleaux.

Toile grise, grosse, large.  
                  étroite.

Toile grossière d'emballage, large.  
                  étroite.

Toile polie, imprimée & colorée.

Toile étroite & commune, appelée *kra-*  
*chenine*.

Toile à voile.

                  fine, nommé *wlaamek*.  
                  plus étroite, nommée *ra-*  
*vendok*.

Toile blanche & bleue, nommée *tich*,  
pour les couvertures de matelas & dou-  
blures d'habits.

Toile percée, large & étroite, nommée *bran*.

Calemande de lin.

Toile cirée.

Nappes blanches, larges de 3 à 4 archines.

Serviettes blanches, larges de 3 à 4 archines.

Serviettes blanches, plus larges.

Cordages de chanvre, de diverses qualités,  
goudronnées & non goudronnées.

Fil blanc & gris, fin.

grossier.

Fil teint de diverses couleurs.

*Pelleteries.*

Renards noirs, de diverses qualités.

ventre dudit.

gorge.

dos.

chignon du col.

pattes.

front.

queues.

Renards de pierre, bleu.

ventre.

gorge.

dos.

chignon.

pattes.

front.

queues.

**Renards rouges & blancs.**

ventre.

gorge.

dos.

chignon.

pattes.

front.

queues.

**Martres - Zibelines.**

ventre.

dos.

gorge.

pattes.

front.

queues.

**Martres de différentes fortes.**

ventre.

dos.

gorge.

pattes.

front.

queues.

Hermines de première qualité.

Petites hermines.

Linx de diverses sortes.

ventre.

dos.

pattes.

Rassamaki.

Petit-gris blanc, gris & noir.

ventre.

dos.

queues.

Rass palmistes tigrés. & zébrés.

Belettes.

Korfaki.

Charki.

Ours noirs, gris & blancs.

Loups de différentes sortes.

ventre.

dos.

Lievres blancs & gris.

ventre.

dos.

pattes.

front.

oreilles.

Lapins blancs , noirs & gris,

ventre.

dos.

Agneaux d'Ukraine , de Kalmoukie , des  
Kirgis & de Russie , blancs , gris , rou-  
ges , bruns & noirs.

Agneaux morts nés , gris & noirs.

Moutons blancs , rouges , bruns & noirs.

Chats de toutes sortes & couleurs.

ventre.

dos.

Blaireaux.

Genottes.

Ircha.

Toutes ces pelleteries se vendent en pe-  
lisses , en manchons , en sacs & à pieces.

*Cuir & Peaux.*

Cuir de bœufs non préparés.

Cuir préparés pour semelles.

Peaux de bœufs préparés comme les peaux  
d'élans.

Cuir de vaches , préparés & non préparés.

Peaux de veaux seches.

Peaux de chevaux préparées à la maniere  
des peaux d'élans.

Peaux d'élans préparées.

Peaux de serfs & de saigath, préparées &  
non préparées.

Saffian de diverses couleurs.

Peaux de chevres & de béliers, blanches &  
noires, préparées.

Peaux de chiens préparées, pour les gants,  
blanches & teintes.

Peaux de ferozys.

Peaux de belka,

Peaux de lisinovy.

Peaux de Chaklufii.

Bottes.

Gants de cuirs, fourrés de laine, blancs  
& noirs.

Souliers pour hommes & pour femmes.

Sacs de cuir doux.

Divers cuirs de Russie, blancs rouges &  
noirs.

*Poils & Plumes.*

Crins de cheval, gris & cruds.

Crins de cheval, cuits.

Queues de chevaux.

Poil de cerf.

Poil d'élan.

Poil de vache, crud.

Poil de chevre.

Soie de porc.

Plumes d'oie.

Duvet de l'oiseau *agatsch*.

Duvets de divers oiseaux.

Lits de plumes.

*Métaux & Ouvrages divers*

Or en lingots.

Or battu en feuilles, & livrets.

Argent en lingots.

Argent battu en feuilles, & livrets.

Cuivre rouge & jaune, en planches, plats, pieces, & en coupons, cômme vieille vaisselle, &c.

Cuivre rouge & jaune, travaillé, en canons, cloches, vaisselles, chaudières, chaudrons, marmites, casseroles &

- autres ustensiles , étamé & non étamé.
- Fer en fonte.
- Fer cassé en divers ouvrages.
- Fer gueuze , travaillé en barres , canons ,  
bombes , boulets , chaudières , chaudrons  
& autres ustensiles.
- Fer travaillé par les forgerons.
- Fer noir en plaques , doublé & non doublé.
- Fer blanc doublé.
- Ouvrages divers de fer blanc.
- Ancres de fer.
- Fusils garnis en fer & en cuivre.
- Ouvrages de ferrurerie de toute espèce.
- Clous de fer.
- Acier.
- Divers ouvrages d'acier.

*Sels , Pierres & Os.*

- Sel de Russie.
- Salpêtre.
- Soufre.
- Poudre à canon.
- Poudre fine pour la chasse.

**Pierres à aiguïser.**

**Pierres spéculaires de diverses sortes.**

**Pierres d'écrevisses.**

**Os de mamouts de Sibérie.**

**Dents de poissons, grandes & petites.**

*Bois.*

**Bois de construction de toute espece.**

**Mâtures de toutes grandeurs.**

**Bois de chauffage.**

**Tonneaux de divers bois.**

*Nattes.*

**Nattes doubles ordinaires.**

**Sacs de nattes, grandes.**

**Sacs de nattes, petites.**



---



---

**EXTRAIT DU NOUVEAU TARIF.**

*Droits d'entrée sur les marchandises d'importation.*

**SAINT-PÉTERSBOURG, 1783.**

*Pour Berkowitz de 10 pouds ou* DROITS.  
400 livres. R. Co.

<b>A</b> LUN,	1
Bois de Sandal rouge,	1 20
moulue,	5
bleu,	60
moulue,	2 50
jaune,	40
moulue,	20
Plomb,	72
Soufre,	2 40

*Pour poud de 40 livres.*

Amandes,	80
Anchois & fardines en barils & flacons,	2
Anis,	

*de la Mer Noire.*

	241
	R. C.
Anis ,	80
Brignoles ,	80
Caffé ,	2
Canelle ,	12
Chateignes ,	60
Coriandre ,	50
Cubebes ,	80
Cumin ,	15
Ecorces de citron & d'orange ,	12
Figues ,	40
Gingembre blanc ,	12
gris & noir ,	6
Girofle ,	12
Orge mondé ,	20
Noix muscade ,	12
Huile d'olive en barils & flacons ,	60
Macis ou fleur de muscade ,	20
Poivre Anglais, ou tête de clous de giroffe pilée ,	2
blanc & noir ,	2
Prunes Sainte-Catherine ,	12
ordinaires ,	6
Raisins ,	40
Raisins de Corinthe ,	40

*Tome I.*

Q

	R	C.
Riz ,		20
Safran ,	24	
Sagou ,	2	
Sucre raffiné ,	1	40
melis ,	1	20
lompes ;	1	
candi ,	1	60
brut ,		20
raffiné en Europe , suivant la valeur par roubles ,		20
Syrop blanc ,	1	80
brun ou mélasse ,		60
Ambre non ouvré ,		40
Beurre ,		60
Blanc d'ardoise ,		24
Borax ,	1	80
Camphre ,		80
Carmen ,	40	
Cerme ,		60
Cire d'Espagne ,	24	
Cochénille ,	10	
Coton blanc filé , & meche de coton filé & teint ,		80 2
Etain en barres & en saumon ,		22

*de la Mer Noire.*

	243
	R. C.
Fromage d'Angleterre & de Hollande ,	40
parmesan ,	2
Garance ,	60
Gomme bezoin ,	5 40
ordinaire ,	1
lacque ,	1
de Sénégal & d'Arabie ,	30
Ivoire & écaille non ouvrés ,	1
Indigo Guatimale, St.-Domingue, Curaçao & en poudre ,	5
Indigo ordinaire , dit krouti , de la Jamaïque , & indigo en balle ,	110
Noix de Galles ,	40
Pastel ou guede ,	12
Perles de verre ,	1 20
Pierres à fusil ,	28
Rocou ou orléans ,	60
Curcuma ou saffleur ,	60
Tartre ,	10
Toutenague , ou tintenague , ou spiaure ,	24
Verdet de Venise ,	16 20
ordinaire ,	5 40

Q 2

	R.	¢.
Vermillon ,	1	80
Vitriol de Chipre ,	1	50
noir ,	1	
Sel ammoniac ,		60
Acier , par barils de trois pouds ,	1	26
Aiguilles , par millier ,		15
Cartes à jouer , par douzaine ;		40
Castors , pour dix peaux ,	4	20
Epingles , toutes fortes , par liv.		60
Fer blanc double , par baril de 450 feuilles ,	13	50
<i>simple ditto</i> ;		6
Faux , par cent pieces ,		3
Harengs de Suede & de Norwege , par tonne ,		30
de Hollande & d'Angleterre ,	1	20
Loutres , par dix peaux ,	1	80
Outils pour les Serruriers , Sculp- teurs , Tourneurs & Menuisiers , par poud ,		80
Papier grand royal , par rame ,	2	40
<i>moyen ditto</i> ,		2
<i>petit ditto</i> ,	1	60
<i>de poste ditto</i> ,	1	50

<i>de la Mer Noire.</i>		245
	R.	C.
Papier à tranche dorée,	1	80
propatria,	1	20
d'imprimerie & à cartes,		75
ordinaire,	5	
Tabac d'Espagne & de Portugal,		
par livre,	1	
canastre, <i>d.</i>	<i>d.</i>	40
coupé, <i>d.</i>	<i>d.</i>	7
en rouleaux & en feuilles,		
par poud,	3	60
rapé, par livre,		14
Bouteilles, pour cent pieces,	1	25
Glaces à miroir, savoir :		
de 4 verchots & au-dessous,		
par douzaine,		34
de 6 <i>ditto</i> , <i>d.</i>		20
de 12 <i>d.</i> par piece,		60
de 16 <i>d.</i> <i>d.</i>	1	80
de 20 <i>d.</i> <i>d.</i>	3	60
Celles au-dessus de 20 verchots, sui- vant la valeur, par rouble,		40
Porcelaine, fayence & poterie, sui- vant la valeur, par rouble,		40
Verres à vitres, sui. la valeur, par R.		20

	R. C.
Toiles de coton blanches à imprimer , dont la valeur n'excede pas 20 cop. par archine ,	I 20
Toutes les autres toiles blanches de coton à imprimer , ainsi que le mirkal , dont l'archine vaut au-dessus de 20 cop. suivant la valeur par rouble ,	12
Toiles peintes & mouchoirs des Indes , ainsi que d'Europe , moyens & fins ; toiles de coton ordinaires , fans fil & avec du fil , suivant la valeur , par rouble ,	40
Mouffeline , cambrai & batiste , suivant la valeur , par rouble ,	30
Etoffes de coton , savoir : velverets , tchickfells , peluches , futaines , bayettes , & toutes sortes d'étoffes pareilles , blanches , teintes , imprimées & mêlées avec du fil , ainsi que étamines , bouracans , droguets , calemandes , camelots , grifettes , châlons , raz , serges & toutes autres fortes pa-	

reilles , unies & figurées , mê- lées avec du poil de chameau , suivant la valeur , par rouble ,	30
Draps de castor , de France , d'An- gleterre & de Hollande , de $\frac{3}{4}$ à $1$ $\frac{3}{4}$ de large , par archine ,	42
Draps de laine, teints ou non teints, de France , d'Angleterre & de Hollande , de $\frac{3}{4}$ à $1 \frac{3}{4}$ de large & de moindre largeur , ainsi que les draps de Berry , de Hollande & d'Angleterre , par archine ,	30
A double face <i>ditto</i> ,	42
Draps ordinaires de Silésie , dits karnower , tritzatower , & autres draps ordinaires , par archine ,	17
Draps ordinaires pour soldat , <i>ditto</i> ,	21
Ratines ,	26
Flanelles , suivant la valeur , par R.	30
Bayettes fines , unies & à mouches , de $1 \frac{1}{2}$ à 3 arch. de large , par arch.	40
— plus étroites que $1 \frac{1}{2}$ archine , <i>d.</i>	20
— à plus gros fil , plus large que $1 \frac{1}{2}$ archine , par archine ,	20

Q 4

Bayettes plus étroites que $1\frac{1}{2}$ arch. par archine ,	10
Eaux de vie à simple preuve , ainsi que le rhum , par ancre ,	14
— à double preuve , ou esprit ,	28
Arrac ou rhum , pour 12 bouteilles ,	5
Toutes sortes d'eaux-de-vie étran- geres , distillées de vin , douces & avec épiceries , par ancre ,	16
Dites en bouteilles & flacons , en proportion de la mesure ci-dessus ,	
Toutes sortes d'eau de vie de grain , l'entrée défendue.	
Toutes sortes d'esprits propres à guérir les blessures , ainsi que toutes sortes d'eaux de senteurs , suiyant la valeur , par rouble ,	30

*Vins* , savoir :

Vins de Tokay , & toutes sortes de vins liqueureux de Hongrie , pour anthal de 5 eymers ,	9
Vin de table ordinaire de Hongrie ,	4
— de Champagne , par bouteille ,	60

*de la Mer Noire.*

249  
R. C.

Vins de Bourgogne, rouge & blanc, par bouteilles,	50
Vins de France ordinaires, qui vien- nent directement de France par barrique de 240 bouteilles,	15
— venant indirectement, &c.	18
Vins d'Espagne & de Portugal, de toutes les qualités, venant direc- tement de ces pays par des na- vires nationaux ou Russes, & pour compte Espagnol, Portu- gais ou Russe, par barrique,	4 50
— S'ils sont chargés sur des navires d'autres Nations, quoique venant directement d'Espagne ou de Por- tugal, & pour compte Espagnol, ou Portugais, ainsi que quand ils ne viennent pas d'Espagne & de Portugal, par barrique,	18
Vins du Rhin, de Mozelle, Neker, de la Franconie, Reimich, Blei- cher, ainsi que toutes sortes de vins d'Allemagne, par barrique,	15
Vin du Cap, rouge & blanc, dit	

Constancia, par demi-bouteille, Lacrima - Christi , & vin de Siracuse , venant directement d'Italie sur des navires & pour compte d'Italiens, ainsi que sur des navires & pour compte Russe, par douzaine de bouteilles ,	60
Vins venant directement ou indirectement , mais sur des navires d'autres nations , par douzaine de bouteilles ,	1 20
Vin de Florence , & toutes les autres sortes de vins d'Italie (excepté celles ci-dessus nommées ) venant directement , comme ci-dessus spécifiées , par douzaine de bouteilles ,	36
— venant indirectement , <i>ditto.</i>	72
Bierre étrangere , par barrique de 240 bouteilles ,	20
Vinaigre de vin & de cidre , <i>ditto.</i>	1 20
Jus de citron , par ancre ,	40
Citrons salés , par pipes de deux barriques ,	2

*Soieries* , savoir :

Glacés & scirsakas , en or & en argent unis , suivant la valeur , par rouble ,	4 <sup>o</sup>
Velours unis , à poil & ras , à une double face , par livre ,	5
— à fleurs , rayés , façonnés , comme aussi toutes fortes d'étoffes veloutées , par livre ,	7
— à poil , à fleurs , d'une couleur & à une face , par archine ,	5 <sup>o</sup>
— à bordures façonnées & coudrées , pour habits & vestes , par livre ,	12
Damas à deux faces , par livre ,	4
Grifettes , moires , mi-moires , & toutes fortes d'étoffes semblables d'une couleur , rayées & à petites fleurs , par livre ,	5
— à bordures ouvrées , par livre ,	9
Gros de Tours , gros de Naples & fatins , d'une couleur & changeant , par livre ,	3

Si ces étoffes , ou autres semblables , font de diverses couleurs , & que le fond soit uni , pour livre ,	4
Toutes les soiries imprimées & peintes , ainsi que celles sur les- quelles on a coté des ornemens , paieront en sus des droits particu- liers à chacune , pour l'imprime- rie & le dessin , par livre ,	2
Etoffes de soie tricotées pour vestes & culottes , par archine ,	40
Gaze de soie & Marli , comme aussi crêpe blanc & noir , suivant la va- leur , par rouble ,	30
Etoffes de soie de toutes sortes , mêlées de soie , poil de chameau , coton ou fil ( & qui ne sont pas particulièrement spécifiées dans le présent tarif ) , suivant la va- leur , par rouble ,	30
Rubans & passemens sans or ou ar- gent , de velours , soie , padoue , laine , coton , poil de chameau & de fil , suiv. la valeur , par R.	40

Toutes les marchandises suivantes sont franches de droit, savoir :

Pommes, poires, citrons, oranges douces & ameres, & toutes sortes de fruits frais.

Huitres fraîches & salées.

Diamans taillés & non taillés, ouvrés & non ouvrés.

Tableaux & estampes, avec & sans cadre.

Or & argent en monnoies étrangères & lingots.

Eaux minérales.

Drogues d'Apothicaïres, consistant en ingrédiens simples de médecine.

Livres imprimés, reliés & non reliés.

Instrumens de Mathématiques & de Chirurgie, quelle qu'en soit la monture, & toutes sortes d'instrumens de Musique.

Bois de toutes fortes, pour meubles & carrosses.

Fleurs, arbres & semences.

Vif-argent, tuiles, éderdons, chardons ; terre & argile.

Charbons de terre & pierre d'ardoise:

Laine d'Espagne, de Poméranie, de Silésie & autres.

Coton crud.

Soie crue & non filée.

Toutes sortes de poissons vivans.

Chevaux, étalons, juments, exceptés les hongres, qui paient vingt pour cent de la valeur.

D'autres animaux vivans ou rembourrés.

*Nota.* Les droits se paient la moitié en monnoie russe, & l'autre moitié en rixdalers de Hollande, 14 desquels doivent peser une livre, & ce qui manque à ce poids doit être ajouté. Chacun de ces rixdalers est compté à raison de 125 copeks.

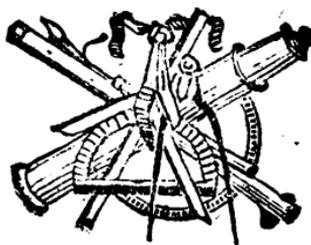
Outre cela on paie deux pour cent sur le montant des droits des marchandises d'importation, & un pour cent sur celles d'exportation.

Les marchandises avariées doivent être vendues en can public, & on paie cinq pour cent du produit de la vente pour droits d'entrée; mais on paiera les droits en entier, suivant le tarif, de celles qui sont trouvées saines, & qui n'ont rien perdu de leur valeur.

Toutes les marchandises qui paient les droits suivant la valeur, doivent être déclarées chacune séparément, c'est à-dire, la quantité de chaque sorte qui se trouve dans chaque futaille, caisse, balle, &c.

Les marchandises qui ont payé les droits d'entrée, & qui sont renvoyées, sont exemptes des droits de sortie.

Il est défendu d'importer ou d'exporter toutes sortes de monnoies russes, de quelque métal qu'elles puissent être, ainsi que des assignations ou billets de banque.



---



---

**EXTRAIT DU NOUVEAU TARIF.**

*Droits de sortie sur les marchandises d'ex-  
portation.*

**SAINT-PÉTERSBOURG, 1783.**

*Pour Berkowitz de 10 pouds ou* **DROITS.**  
*400 livres.* **R. Co.**

<b>C</b> HANVRE net , ou premiere forte ,	1 66
ouchiot , ou deuxieme forte ,	1 26
demi-net , ou troisie- me forte ,	1
Étoupe de chanvre sérancée ,	50
non sérancée ,	25
Cordage de chanvre goudroné & non goudroné ,	45
d'étoupe de chanvre , d.	12
Lin à 12 têtes ,	3
à 9 ditto ,	2 80
à 6 ditto ,	2
	<b>Étoupe</b>

Etoupe de lin ,	80
Suif à chandelles & à favon ;	2 86
Fer en barres , vieux ou nouveau ,	37
Potasse & perlasse , meilleure qua-	159
lité ,	159
<i>Ditto.</i> <i>d.</i> ordinaire ,	159
Résine ou colophané ,	30
Soufre ,	29
Crin de cheval , crud & bouilli ,	50
Poil de vache , crud ,	3
bouilli ,	franc.

*Par poud de 40 livres.*

Cuir rouge , blancs & noirs ,	88
Cuir à femelles ,	10
Huile de chanvre ,	16
de lin ,	16
de poisson , par futailles de	
sept pouds ,	30
Goudron épais & liquide ,	1
Chandelles de suif ,	20
Bougies ,	franc.
Savon ,	5

	R.	C.
Cire jaune ,	40	
blanche ,	32	
Caviar ,	8	
Miel crud & purifié ,		<i>franc.</i>
Tabac en feuilles bakoun ;	3	
Vianes de bœuf & de porc , fumées & salées ,	3	$\frac{1}{2}$
Foies de porc ,	48	
Colle de poisson en tablettes ,	1	50
en livrets ,	1	
Coffe ordinaire , propre pour col- ler du papier , &c.		<i>franc.</i>
Rhubarbe en masse & semence ,	6	
Castorée ,	12	
<i>Ditto</i> du musc ,	24	
Talc ,		60
Salpêtre raffiné , & non raffiné ,		60
Yeux d'écrevilles ,	4	
Houblon ,		20

*De diverses mesures & pieces.*

Toilés de lin larges & étroites , blan- ches , pour mille archines ,	5
---	---

*de la Mer Noire.*

259

R. C.

Toiles de lin écrués <i>ditto</i> ,	4
Toiles lissées, larges & étroites, imprimées & teintes <i>ditto</i> ,	2
Toiles unies & façonnées, dites krach <i>ditto</i> ,	2
Toiles à jour dit bran, larges & étroites <i>ditto</i> ,	1
Toiles à serviettes étroites, ordi- naires, point ouvrages de fa- brique <i>ditto</i> ,	1
Toiles à sac, grosses, étroites & larges, ou krach <i>ditto</i> ,	1
Coutils d'une archine de large & au-delà, pour cent archines,	50
Coutils plus étroits qu'une archine <i>ditto</i> ,	25
Toile rayée, large & étroite <i>ditto</i> ,	25
Calemantes, pour piece de 60 ar- chines,	60
Toile flamande, pour piece de 50 archines,	50
Toiles à voiles <i>ditto</i> ,	40
Ravendouc <i>ditto</i> ,	40
Toiles imprimées,	<i>franc.</i>

R 2



*de la Mer Noire.*

261  
R. C.

Peaux de chat de toutes sortes, blanches & noires, p. 100 peaux,	1
Queux de chevaux, p. 100 pieces,	10
Langues de bœuf, fumées & salées, pour 100 pieces,	25

*Pour Chetwert.*

Graines de lin, à semer,	82
à faire de l'huile,	42
de chanvre,	24
Froment & farine de froment,	9
Seigle & farine de seigle,	6
Avoine,	8
Orge,	12
Dreche ou malt,	12



R 3

---

**T A B L E A U***Des frais sur les marchandises d'importation en Russie.*

ON a vu dans le Tarif ci-devant le prix de la douane sur les diverses marchandises d'importation en Russie. Quant aux frais, il n'y a que ceux de l'expéditeur à trois pour cent sur le montant de la douane; du courtage, à un demi pour cent; du commun ou de la factorie, à un huitième pour cent, & de la commission & frais extraordinaires, à trois pour cent, qui soient fixes & invariables sur tous les articles. Les autres frais du fret, du droit de Sund, du magasinage & des porte-faix, varient suivant la nature, la qualité, la quantité & le volume des diverses marchandises. Dans le commerce que les Français pourront faire avec les Russes par la mer Noire, ils auront de moins à payer le droit du passage du Sund, & le fret sera différent. Il suffit de

RRA S.

Gheuffe	Okzakow	Précop.	Taman.	Yenikalé.
.....	3 — 3 1/2	.....	.....	.....
10 — I	.....	25 — 30	.....	.....
12 — I	.....	30 — 32	.....	.....
.....	3 — 3 1/2	.....	.....	.....

DES FRAIX SUR LES

Poids ou mesures.

Pro du

50 à 60 pouds la Balle....  
 40 à 50 dit.....  
 35 à 40 dit.....  
 25 à 28 .....

Chanvre 1  
 Sec  
 der  
 co  
 Lin à 12

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 Toiles à

---

---

**T A B L E A U***Des frais sur les marchandises d'importation en Russie.*

ON a vu dans le Tarif ci-devant le prix de la douane sur les diverses marchandises d'importation en Russie. Quant aux frais, il n'y a que ceux de l'expéditeur à trois pour cent sur le montant de la douane; du courtage, à un demi pour cent; du commun ou de la factorie, à un huitième pour cent, & de la commission & frais extraordinaires, à trois pour cent, qui soient fixes & invariables sur tous les articles. Les autres frais du fret, du droit de Sund, du magasinage & des porte-faix, varient suivant la nature, la qualité, la quantité & le volume des diverses marchandises. Dans le commerce que les Français pourront faire avec les Russes par la mer Noire, ils auront de moins à payer le droit du passage du Sund, & le fret sera différent. Il suffit de

R R S.

Gheulle	Okzakow	Précop.	Taman.	Yenikalé.
.....	3 - 3 $\frac{1}{2}$	.....	.....	.....
10 - I	.....	25 - 30	.....	.....
12 - I	.....	30 - 32	.....	.....
.....	3 - 3 $\frac{1}{2}$	.....	.....	.....

DES FRAIX SUR LES

*Poids ou mesures.*

*Produ*

50 à 60 pouds la Balle.....  
 40 à 50 dito.....  
 35 à 40 dito.....  
 25 à 28 .....

Chanvre 1  
 Sec  
 der  
 co  
 Lin à 12  
 r  
 d  
 d  
 d  
 Toiles à

---

---

**T A B L E A U***Des frais sur les marchandises d'importation en Russie.*

ON a vu dans le Tarif ci-devant le prix de la douane sur les diverses marchandises d'importation en Russie. Quant aux frais, il n'y a que ceux de l'expéditeur à trois pour cent sur le montant de la douane; du courtage, à un demi pour cent; du commun ou de la factorie, à un huitième pour cent, & de la commission & frais extraordinaires, à trois pour cent, qui soient fixes & invariables sur tous les articles. Les autres frais du fret, du droit de Sund, du magasinage & des porte-faix, varient suivant la nature, la qualité, la quantité & le volume des diverses marchandises. Dans le commerce que les Français pourront faire avec les Russes par la mer Noire, ils auront de moins à payer le droit du passage du Sund, & le fret sera différent. Il suffit de



---

**T A B L E A U***Des frais sur les marchandises d'importation en Russie.*

ON a vu dans le Tarif ci-devant le prix de la douane sur les diverses marchandises d'importation en Russie. Quant aux frais, il n'y a que ceux de l'expéditeur à trois pour cent sur le montant de la douane; du courtage, à un demi pour cent; du commun ou de la factorie, à un huitième pour cent, & de la commission & frais extraordinaires, à trois pour cent, qui soient fixes & invariables sur tous les articles. Les autres frais du fret, du droit de Sund, du magasinage & des porte-faix, varient suivant la nature, la qualité, la quantité & le volume des diverses marchandises. Dans le commerce que les Français pourront faire avec les Russes par la mer Noire, ils auront de moins à payer le droit du passage du Sund, & le fret sera différent. Il suffit de

R.R.A.S.

Gheulle	Okzakow	Précop.	Taman.	Yenikalé.
	3 - 3 $\frac{1}{2}$			
10 - I		25 - 30		
12 - I		30 - 32		
	3 - 3 $\frac{1}{2}$			

DES FRAIX SUR LES

*Poids ou mesures.*

*Produ*

50 à 60 pouds la Balle... Chanvre 1  
 40 à 50 dito..... Sec  
 35 à 40 dito..... der  
 25 à 28 ..... con  
 Lin à 12

Toiles à  
 d  
 d  
 d

---

**T A B L E A U***Des frais sur les marchandises d'importation en Russie.*

**O**N a vu dans le Tarif ci-devant le prix de la douane sur les diverses marchandises d'importation en Russie. Quant aux frais, il n'y a que ceux de l'expéditeur à trois pour cent sur le montant de la douane; du courtage, à un demi pour cent; du commun ou de la factorie, à un huitième pour cent, & de la commission & frais extraordinaires, à trois pour cent, qui soient fixes & invariables sur tous les articles. Les autres frais du fret, du droit de Sund, du magasinage & des porte-faix, varient suivant la nature, la qualité, la quantité & le volume des diverses marchandises. Dans le commerce que les Français pourront faire avec les Russes par la mer Noire, ils auront de moins à payer le droit du passage du Sund, & le fret sera différent. Il suffit de

R R A S.

Gheulle	Okzakow	Précop.	Taman.	Yenikalé.
.....	3 - 3 $\frac{1}{2}$	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
10 - I	.....	25 - 30	.....	.....
12 - I	.....	30 - 32	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	3 - 3 $\frac{1}{2}$	.....	.....	.....

DES FRAIX SUR LES

*Poids ou mesures.*

*Pro du*

50 à 60 pouds la Balle....  
 40 à 50 ditto.....  
 35 à 40 ditto.....  
 25 à 28 .....

Chanvre 1  
 Sec  
 der  
 co  
 Lin à 12  
 r  
 d  
 d  
 d  
 Toiles à

A	D	T	A	T	Rien	140 pds.
.....	.....	.....	.....	.....	Rien	.....
.....	.....	20 co le chetw.	.....	.....	Rien	.....
.....	.....	12 co le chetw.	.....	.....	Rien	16 chetw.
.....	.....	3 co le pouds.	.....	.....	Rien	30 pds.
.....	.....	4 co la premiere.	.....	.....	Rien	60 pds.
.....	.....	Ravenel, de meill.	.....	.....	Rien	La balle.
.....	.....	ordin.	.....	.....	.....	ditto.
.....	.....	porc, premiere forte.	.....	.....	3 co par pd.	120 pds brut.
.....	.....	seconde forte.	.....	.....	.....	.....

donner un compte simulé des frais sur un  
 seul article, il servira de règle pour tous  
 les autres.

Frais sur un baril de cochenille, montant R. 1172 50C.		
Fret . . . . .	R. 2 3C.	}
Droit du Sund . . . . .	50	
Douane, R. 200. 40.		
La moitié en monnaie Russe, à Cop. $8\frac{1}{2}$ . . . . .	R. 100 20	
L'autre moitié en Rixd. achetés à Cop. 133, donnés à Cop. 125 . . . . .	106 30	
} 206 70		
Expéditeur à 3 p. $\frac{0}{100}$ du montant de la douane . . . . .	6 20	
Porte-faix . . . . .	50	
Courtage $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{100}$ , & factorié $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{100}$	7 33	
Magasinage . . . . .	1 50	
Commission & frais extraordi- naires, à 3 p. $\frac{0}{100}$ . . . . .	35 17	
<hr/>		} 259 93

Net produit du baril de cochenille . . . 912 57

---



R. 4

---

---

POIDS ET MESURES  
DE RUSSIE.

LA livre , qui vaut treize onces de France , ou environ le lot , dont trente-deux font une livre.

Le solotnik , dont trois font le lot : il est divisé en trois grains , & les grains en dix scrupules.

Le poud , qui est de quarante livres de Russie , ou trente-trois livres de France.

Le berkowitz , qui contient dix pouds.

Le thetvert , mesure des grains , qui est de neuf pouds & demi.

*Mesures pour les liquides.*

Le védro , contenant treize pintes de Paris.

La pipe , qui est de douze ancras.

L'ancre équivalante à quarante pintes de Paris.

*Mesures pour les distances.*

La verste , égale à un quart de lieue de France , de vingt-cinq au degré.

L'archine , dont cent soixante-quatre font cent aulnes de France.

Le verschok , seizième partie de l'archine.

Le sac , mesure de trois archines , pour les seules pelleteries.



## MONNOIES DE RUSSIE.

	R.	Cop.	Argent de France	
			liv.	sols.
<i>En Or.</i>				
L'IMPÉRIALE . . .	10			
La demi-impériale. . .	5			
Le ducat . . . . .	2			
Le rouble d'or . . . . .	} <i>rare.</i>			
Le demi-rouble d'or				

*En Argent.*

			Environ
Le rouble valant . . . . .	100		{ de 4 l.
			{ à 4 l. 2 s.
Le demi-rouble ou poltina . . . . .	50		
Le quart de rouble . . . . .	25		
Les pieces de 20 . . . . .	20		
Les pieces de 15 . . . . .	15		
Les pieces de 10 , appel- lées <i>grivize</i> . . . . .	10		

*En Cuivre.*

Les pieces de 10 . . . . .	10
Les pieces de 5 . . . . .	5
Les pieces de 3 , appel- lées <i>altina</i> . . . . .	3
Les Pieces de 2 . . . . .	2
Le copek . . . . .	1

Il est très difficile & même impossible de donner une évaluation fixe & précise du rouble de Russie en monnoie de France, parce qu'elle dépend du cours du change des places qui échangent avec Pétersbourg, & principalement Amsterdam, & que la paix ou la guerre, les emprunts que peut former le Gouvernement, la recherche des rixdalers, les momens d'achats qui se font en Janvier & Mai jusqu'en Septembre, y apportent de fréquentes variations. Dans le moment présent, au mois de Décembre 1784, on peut évaluer à-peu-près le rouble de 4 liv. à 4 liv. 2 s., & calculer d'après ce taux la valeur de toutes les autres monnoies d'or, d'argent & de cuivre, en monnoie de France.





## C I R C A S S I E.

**L**A Circassie proprement dite est un Etat de la domination du Khan des Tartares , qui s'étend du nord au sud , depuis le fleuve Couban jusques dans la chaîne du mont Caucase ; & de l'est à l'ouest , depuis la mer Noire jusqu'au Cabarta , Province qui appartenoit autrefois au Khan , & qui est devenue indépendante par le Traité de Belgrade. On comprend communément aussi dans la Circassie l'isle de Taman , & toute l'étendue de terre qui est entre le fleuve Couban & la mer d'Azoph.

La Circassie est divisée en un très-grand nombre de Tribus qui ont chacune à leur tête des Beis. Ces peuples sont extrêmement belliqueux : on peut voir tous les détails que j'ai donnés de leur Gouvernement , de leur Religion , de leurs mœurs & de leurs usages dans le Mémoire sur la

Petite-Tartarie, que j'ai eu l'honneur d'envoyer à la Cour en 1755.

Je me borne actuellement aux éclaircissemens qui peuvent concerner le commerce. Les principales villes de la Circassie sont Taman, Temruck, Atchou, Agdja, Sooudjouck & Caplou.

1°. Taman est une petite ville située sur le bord oriental du détroit de Yénicalé. On y compte environ six mille habitans, douze Mosquées, un bain & environ cent boutiques : il y a un lac autour duquel les esclaves Georgiens mis en liberté ont formé un quartier qu'on appelle le quartier des Georgiens.

Il y a dix-huit à vingt bâtimens, affectés à cette ville, de cinq cents jusqu'à mille quintaux de portée; on les appelle *tombaz*; les bâtimens ne peuvent pas hiverner dans la rade, & vont se mettre à l'abri dans le port de Kerche en Crimée. Quoique cette ville soit dans le territoire du Khan, & censée du domaine de la Circassie; comme il y a une petite forteresse, elle est au

nombre des places de la dépendance du Grand-Seigneur : on y compte cinquante à soixante pieces de canon : le Grand-Seigneur y tient une petite garnison de Janissaires, & la place est commandée par un Muffellim qui dépend du Pacha de Yénikalé.

2°. Temruck est une petite place fortifiée, à six lieues N. E. de Taman : il y a environ deux mille habitans, deux Mosquées, douze à quinze boutiques, soixante-dix à quatre-vingt pieces de canons, & une garnison de Janissaires : Berberzemin, dans la mer d'Asoph, est l'échelle de Temruck : c'est un mauvais port où les bâtimens ne peuvent aborder qu'avec un tems calme.

3°. Atchou est un fort où il y a environ trois à quatre cents habitans, y compris les Janissaires de la garnison ; il est situé sur une des bouches du Couban : les fortifications ne sont que de bois, garnies de vingt-six à trente pieces de canon : les fossés sont remplis d'eau : son territoire est si marécageux qu'il rend cette place absolument im-

prenable. Dans la dernière guerre, les Russes l'assiégèrent inutilement pendant vingt jours : il n'y eut que deux hommes de tués dans le fort pendant tout le siège. Il y a des coulons si gros & en si prodigieuse quantité, qu'ils en font un lieu inhabitable. Cette place est éloignée de vingt-deux lieues au N. E. de Taman; elle est commandée par un Bey Tartare à la nomination du Khan.

4°. Agdja est une petite forteresse à vingt lieues S. E. de Taman, où l'on ne compte pas plus de cent à cent cinquante habitans, & dix à douze pièces de canon. La place est commandée par un Mirza Tartare, mis par le Séraskier du Couban; elle n'est point gardée par des Janissaires, mais seulement par quelques Milices du pays; il n'y a aucune sorte de commerce; ce qui est nécessaire pour la subsistance des habitans y vient de Taman.

5°. Sooudjouck est un petit fort situé sur le bord de la mer Noire, vers les frontières de l'Abaza. Il y a environ deux cents mai-

sons, quatre cents habitans, & trente-six à quarante pieces de canon : la garnison est composée de Janissaires, & la place est commandée par un Bey Tartare, à la nomination du Séraskier du Couban : il n'y a point de commerce. Les habitans tirent de Taman tout ce dont ils ont besoin pour leur subsistance; le territoire produit quelque peu de bled, que le Miri où le fisc achette pour la nourriture de la garnison.

6°. Kaplou est un ville dans les terres, à 22 lieues de Taman & à 2 lieues du fleuve Couban; c'est la résidence du Séraskier : on y compte environ quatre mille habitans : il y a deux Mosquées, cinq khans ou hôtels publics, & environ cinq cents boutiques : il n'y a point de douane; mais seulement on paie sur chaque charriot de marchandise un droit au Séraskier & à un Mirza du pays qui a aussi une redevance; le tout monte à 60 becheliks, ou 20 paras par charriot.

Kaplou est la véritable place d'entrepôt du commerce de la Circassie; c'est-là que  
les

les Marchands de Taman , de Caffa & des autres places apportent leurs marchandises , pour les répandre ensuite chez les Circassiens & les Nogais du Couban ; ces peuples , de leur côté , viennent vendre dans cette ville des marchandises de leur crû.

Taman est la principale , ou pour mieux dire , la seule place de transit de tout le commerce d'entrée & de sortie de la Circassie ; c'est là qu'abordent toutes les marchandises qu'on y apporte , & où l'on embarque toutes celles qu'on en retire : ainsi le commerce d'entrée de cette place , dont je vais parler , comprend celui de tout le pays.



---



---

**COMMERCÉ D'IMPORTATION**
**DE LA CIRCASSIE.**

**QUATRE** ballots de draps L. S. & Nifms ,  
de piaftres  $2 \frac{3}{4}$  à 3 le pic.

Vingt-cinq à trente mille pics de sandals ,  
ou taffetas légers de Scio , de 30 à 35 paras  
le pic.

Deux cents pieces de coutnis de brouffe ,  
de 17 à 18 piaftres la piece.

Sept à huit mille pieces de bours de Ma-  
gnésie , de piaftres  $2 \frac{1}{4}$  à  $2 \frac{1}{2}$  la piece.

Cinquante mille pieces d'indienne gros-  
siere de diverses qualités , depuis piaftres  
 $1 \frac{1}{2}$  jusqu'à 3 la piece.

Cinquante mille pieces de bocassins de  
diverses couleurs , excepté le noir qu'on  
ne trouve pas à y débiter , depuis piaftres  
 $2 \frac{1}{2}$  jusqu'à 6 la piece , suivant la qualité.

Cent cinquante mille pieces de toiles  
d'Astar de toute espee , depuis piaftres  $1 \frac{1}{2}$   
jusqu'à  $2 \frac{1}{4}$  la piece.

Mille pieces de duibents ou mouffeline pour les voiles des femmes; il y en a de diverses qualités, & depuis 20 paras jusqu'à 2 piaftres le quarré.

Sept à huit mille pieces de tchemberts-kaim-hané, de 18 à 20 paras le quarré.

Trois à quatre mille fez ou bonnets de France & de Tunis, les premiers de 50 à 60 paras, & les autres de piaftres  $1\frac{3}{4}$  à 2.

Quatre à cinq cents ocques de soies teintes, à 3 paras la dragme, & autant de soies filées, à 4 paras, la premiere sert pour les broderies des ceintures des culottes, dont on fait une grande quantité; la seconde est employée pour la couture; on y débite aussi environ cent ocques de cordonnet de soie.

Trois à quatre cents balles de coton en laine le plus grossier, qui s'y vend jusqu'à une piaftre l'ocque.

Quatre à cinq cents ocques de coton filé; blanc, rouge, bleu & violet, dont la qualité regle le prix; le rouge & le bleu se vendent communément à 2 piaftres l'ocque.

Quatre à cinq cents kebés ou couvertures

276 *Traité sur le Commerce*

de Yamboli, depuis 2 jusqu'à 7 piaftres, fans pluche, & avec la pluche, de 3, à 9 piaftres.

Deux à trois cents pechtmals-kirkalem de Salonique, de piaftres  $2\frac{3}{4}$  à 3 le pic.

Mille à quinze cents pechtmals du Caire, de 20 à 25 paras.

Cinq à six cents hawlis, ou serviette de bain, de 50 à 60 paras.

Trois à quatre cents ceintures de Gerbé, blanches & rouges, de 60 à 70 paras la piece.

Deux à trois mille paquets de fil de couture, de diverses couleurs, de 50 à 60 paras l'ocque.

Quinze à vingt balles de lin gris du Caire, de 20 à 25 paras l'ocque.

Il y a à Tâman douze boutiques de Teinturiers qui consomment chaque année environ cinq cents ocques d'indigo, & quelque peu de bois de teinture de diverses especes : l'un & l'autre articles s'y vendent avec un grand avantage. J'en ignore le prix, depuis le réhauffement que la guerre a occasionné.

Trente à quarante fardes de café de Moka, dont le prix ordinaire est de 3 piaſtres l'ocque, qui monte même juſqu'à 4 dans des tems de diſette. Le café de France y réuſſit bien, & ſe vend à proportion.

Quatre à cinq cents ocques de poivre, de piaſtres  $2\frac{1}{4}$  à  $2\frac{1}{2}$  l'ocque.

Deux à trois cents ocques de gingembre, dont les gens du pays compoſent une boiſſon très-forte avec du miel, de 25 à 30 paras l'ocque.

Quelque peu d'épiceries fines, ſur-tout de noix muſcades, qui ſ'y vendent à 3 paras la piece.

Cinq à ſix cents ocques d'étain, avec le ſel ammoniac, à  $2\frac{1}{2}$  piaſtres l'ocque.

Cent ocques de mercure, à un para la dragme, ce qui fait 10 piaſtres par ocque.

Trois mille quintaux de plomb pour les balles de fuſil & pour les filets, de 14 à 15 paras l'ocque.

Deux mille ocques d'acier de 26 à 28 paras l'ocque.

Deux à trois mille quintaux de fer en barres, de 8 à 10 paras l'ocque.

Cinquante à soixante balles d'encens, à 70 paras l'ocque.

Quatre à cinq cents quintaux de savon de Smirne, & qui se vend de 20 à 25 paras l'ocque : il se consume tout dans Taman. Les Circassiens se servent d'un savon qu'ils font eux-mêmes avec de la graisse de mouton.

Cinq à six cents couffes de riz du Caire & de Philipopoli, à 2 piastres le quilot.

Deux à trois cents quintaux de figes seches de diverses qualités.

Deux à trois cents quintaux de raisin noir.

Beaucoup de noix & de noisettes.

Trois à quatre mille ocques d'olives noires, de 7 à 8 paras l'ocque : on ne porte point d'huile dans ce pays-là, parce qu'on y mange du beurre & de la mantegne, & que l'on y brûle de l'huile de poisson.

Cinq à six cents quintaux de nardenk.

Cinq cents quintaux de pestmès.

Cinq cents quintaux de pefsil.

Quatre à cinq mille ocques de tabac de Kirdjali, de 25 à 30 paras l'ocque.

Dix mille ocques de tabac de Russie ou-zoum-foba & maria-bache, de 12 à 15 paras l'ocque.

Cent balles de kénas, de 15 à 16 paras l'ocque.

Deux à trois cents ocques de fard blanc & rouge, appelé *kirchen* : toutes les femmes du pays, les Circassiennes, les Abazes & celles des Nogaïs du Couban, en font un grand usage; il se vend à 2 paras la dragme, tant le blanc que le rouge.

Mille touras de maroquins de Crimée, rouges & jaunes : les premiers à 60 paras la piece, les seconds à 50.

Trois mille touras de méchins ou peaux teintes rouges, jaunes & noires; les rouges à 25 paras, & les autres à 20 paras la piece.

Quatre à cinq mille paires de bottes de Crimée; les rouges à 2 piastres, les jaunes de 40 à 50 paras, les noires à 60.

Cinq mille paires de katirs rouges &

noirs, ceux-ci à 25 paras, les autres à 30.

Mille cuirs secs, de 3 à 4 piaftres la piece.

Deux à trois mille bois de felles de chevaux de Bachtcheferai & de Caffa, de 30 à 40 paras la piece.

Deux à trois mille paires de tébenguis de Carafou, de 30 à 40 paras. (C'est une piece de harnois qui couvre les flancs du cheval).

Trois mille paires d'étriers de Bachtcheferai & d'Ahmeschid, de 20 à 30 paras.

Trois à quatre mille mors de chevaux, de 6 à 10 paras.

Mille canons de fusils de Bachtcheferai, dont la qualité détermine le prix.

Deux mille arcs de tout prix, depuis 10 piaftres de bécheliks jusqu'à 200.

Quatre mille assortimens de fers à cheval, avec les clous, à 20 paras.

Cinq à six mille couteaux de Crimée, de 15 à 16 paras.

Deux mille paquets d'aiguilles, de 30 à 60 paras le paquet, suivant la qualité.

Mille peliffes de peaux d'agneaux de Crimée, de 8 à 9 piaftres.

Mille à quinze cents peaux de tesson pour étuis de fusil , à 40 paras la piece.

Deux à trois caisses de quincailleries de toute espece.

Mille couffes de noix de pipes de Constantinople, de cinq à six cents noix la couffe.

Mille à quinze cents peignes de buis ou de corne : ceux-ci à 4 paras , & les autres à 2 paras la piece.

Une grande quantité de poudre à tirer , de Caffa & de Constantinople ; la plus mauvaise se vend 20 paras l'ocque ; celle de France , quand on peut y en porter , vaut jusqu'à 60 paras , & celle d'Angleterre n'a point de prix.

Vingt balles de papier de 24 , qui se vend en détail jusqu'à un aspre la feuille.

Trente à trente-cinq mille faux d'Allemagne , de 20 à 25 paras.

Deux à trois cents chevaux de Crimée.

Les bois de construction & de bâtisse , & le bois à brûler viennent à Taman de Sooudjouk , où il est à très-bon marché.

---

**COMMERCE D'EXPORTATION****DE LA CIRCASSIE.**

**Q**UATRE-VINGT à cent mille quintaux de laine, tant de la Circassie que des Nogais du Couban qui y sont compris. On la transporte à Taman par charriots, elle passe de là à Caffa & à Constantinople; elle est toute lavée : on lave les moutons avant que de les tondre; le fleuve Couban qui traverse toute la Circassie, en fournit la facilité; cette laine est d'une assez belle qualité; mais on n'en trouve gueres qu'un quart de blanche sur trois quarts de noire. Il n'y a point de pélasses; la toison se fait deux fois l'année, au mois de Mai & au mois de Septembre : la première toison est la plus estimée, parce que la laine est plus longue. Outre la laine qui passe dans l'étranger, le pays en consume une quantité énorme pour les manufactures de tchekmen, dont je parlerai ci-après. La laine coûte à Taman environ 3 paras l'ocque.

Cent mille pieces de tchekmen. C'est une étoffe de laine extrêmement grossiere, (espece de flanelle ou molton) fort en usage dans toute la Tartarie & même en Turquie: on en fait de commande d'extrêmement fine. Le fils d'Abduveli Aga, grand Trésorier de Crimée, en portait un habit blanc d'une si grande beauté que je le pris pour du drap de France, & j'eus toutes les peines du monde à me détromper, ce qui me fit naître l'idée qu'on pourrait peut-être trouver dans ce pays-là une qualité de laine propre pour la fabrication des draps. Cet article mérite d'être approfondi.

Cinq à six mille tchekmens, espece d'habits des étoffes dont je viens de parler, & qui en portent le nom: la premiere qualité se vend de 10 à 11 piaftres la piece; la seconde de 4 à 5, & la troisieme de 60 paras à 2 piaftres. Il y en a de blancs, de gris & de noirs. On les vend tout faits: ils passent en Crimée, en Moldavie, en Pologne & dans quelques provinces de Turquie.

Cinquante à soixante mille chalwars ou

culottes de tchekmen , de trois qualités différentes , depuis 20 paras jusqu'à 3 piaftres.

Deux cents mille manteaux de feutre, avec une longue pluche, appellés *yapendjis* : il y en a de trois qualités, depuis piaftres 1 jusqu'à trois : il se trouve une quatrième espece qui est extrêmement fine ; on n'en vend pas ordinairement. Les personnes distinguées en font faire pour leur usage, ou pour des présens. On appelle ces derniers manteaux *andi-yapendjisi* : ils sont extrêmement recherchés ; mais il n'en sort de Circassie qu'une très-petite quantité. Les autres *yapendjis* se débitent en Crimée, en Moldavie, en Valaquie, en Pologne, en Moscovie, & quelque peu en Turquie.

Cinq à six mille beaux cuirs salés, qui pèsent de vingt-cinq à trente ocques : le pays en produit beaucoup plus ; mais les Circassiens & les Nogais du Couban en consomment une prodigieuse quantité pour les chaussures qu'ils appellent *tcharik* : on les vend à Taman jusqu'à 3 piaftres.

Cinq à six mille quintaux de miel excel-

lent qui vient à Taman par charriots, & à Atchou par batteaux sur le Couban ; il est impossible d'en déterminer le prix, parce qu'on ne le vend sur les lieux qu'en troc, & que c'est l'avantage de l'échange qui en fixe la valeur ; on peut l'acheter pur, ou avec la cire tel qu'il sort de la ruche ; il se vend pur à Atchou & à Taman, à raison de 7 paras l'ocque. Les Marchands qui l'achètent sur les lieux de la première main font quelquefois des échanges si profitables qu'un d'eux m'a assuré que dans un troc la cire lui était revenue à 5 paras l'ocque, & le miel à proportion.

On débite aussi à Taman environ cinq cents quintaux de miel d'Abaza qui est à très-bon marché, & ne vaut que 4 paras l'ocque : il est d'une très-mauvaise qualité, il cause une ivresse affreuse à ceux qui en mangent, & c'est pour cela qu'on l'appelle *deli-bal* ou *miel fol*. On en compose une boisson avec le nardenk ; on le mêle aussi avec la boisson de millet fermenté appelée *boza*, pour lui donner plus de force.

Sept à huit mille ocques de cire , dont la plus grande partie vient à Taman , & passe à Caffa & à Constantinople ; il en va aussi quelque peu à Atchou : certains Marchands vont l'y acheter pour l'avoir à meilleur compte , parce qu'on l'y porte par le fleuve & avec moins de frais qu'à Taman , où on la voiture par charriots : on la vend à Taman brute , à raison de 20 paras l'ocque , & à 30 paras nette & bien épurée.

Cinquante mille peaux de martre appelées *zerdava* , de 40 à 50 paras la piece ; elles passent de Taman à Caffa , où on les prépare pour les envoyer à Constantinople.

Cinq mille peaux de sangsar ou fouines , de 25 à 30 paras la piece.

Cent mille peaux de tilki , ou renard , de 25 à 30 paras.

Cent mille peaux de kourd ou loup , de 50 à 60 paras.

Trois mille peaux d'aïu ou ours , que l'on porte à Bourgaz , d'où elles se répandent en Allemagne & en Pologne ; elles font à très-grand marché à Taman , où

on les vend de quarante-cinq à cinquante paras.

Cinq cents mille peaux de mouton dont le prix est d'un para la piece.

Toutes ces pelleteries viennent à Taman brutes , & telles qu'on les a tirées de l'animal : c'est au Marchand qui les achette à les faire préparer.

Deux cents mille paires de cornes de moutons sauvages , dont on fait en Tartarie des manches & des gaines de couteaux. On les apporte à Taman de Tcherkez-Kirman sur le Tanaïs ou Don ; elles sont d'une qualité inférieure à celles de la plaine d'Okzakow ; elles se vendent à Taman à 2 paras la piece.

Deux cents mille paires de cornes de bœuf au même prix.

Cent mille grosses de fleches , de trente fleches l'une. La Circassie en fournit les Tartares & les Nogais : il y en a de deux qualités ; la premiere , à laquelle on emploie les plumes d'un oiseau appelé *gudju-guen* ; elles coûtent de 3 à 4 piastres la grosse.

il n'y a guere que les Mirzas & les personnes distinguées qui s'en servent. La seconde est faite avec des plumes de corbeau , & d'autres oiseaux de proie ; elles ne valent que 60 paras la grosse.

Les Esclaves font un des principaux articles du commerce de la Circassie ; j'en ai déjà parlé à l'article de Crimée , & je n'entrerai point dans une répétition inutile.

Les chevaux circassiens font extrêmement estimés ; ils font grands , bien taillés , extrêmement forts , & propres à la course & à la fatigue. Ils ont la tête approchant un peu du bec de corbin , & ils ressemblent assez aux chevaux anglais : on a très-grand soin de perpétuer certaines races ; les plus célèbres sont celles de Solouk & de Bekkan. Il ne sort de Circassie que des chevaux hongres ; on n'en monte même pas d'autres dans le pays ; il n'y a de chevaux entiers que des étalons. Il en vient un très-grand nombre en Crimée dont on fait grand cas ; on les paie encore jusqu'à 200 piastras ; mais il y a dans ce pays des chevaux fameux pour  
lesquels

lesquels on a troqué jusqu'à huit Esclaves.

La place d'Atchou fournit un prodigieuse quantité de caviar & de poissons secs; le caviar est tout fait avec des œufs d'esturgeon & de suruk; il n'y en a point de morone, cette qualité vient de Kerche : il fort d'Atchou environ trois mille quintaux de caviar chaque année; on l'embarque dans de grands tonneaux pour Caffa & pour Constantinople : on le vend sur les lieux à 7 paras l'ocque. Les poissons secs sont de quatre especes : l'esturgeon que l'on coupe en aiguillettes d'environ un pic de longueur, appellées *tchilim*; on les sale, on les fait sécher, & on les vend sur les lieux à 5 paras la piece : il en passe environ deux mille quintaux par an à Caffa, à Trébifonde & à Constantinople. La seconde qualité est le suruck, que l'on découpe aussi en aiguillettes plus petites; on le vend de la même maniere & au même prix, mais en plus grande quantité : la troisieme espece est le fazan ou la carpe; on la fend par le milieu, on la fait sécher sans sel, & on la vend

à piece de 10 à 12 au paras : on porte ces poissons à Batoum, d'où ils se répandent dans toute la Georgie Turque; ils s'y vendent jusqu'à 2 & 3 paras la piece : la quatrième qualité est le fila, que l'on prépare de la même manière, & qu'on donne au même prix : il en passe beaucoup en Georgie, & quelque peu à Constantinople. La pêche de ces deux derniers poissons est quelquefois si abondante qu'on ne fait qu'en faire, & qu'ils pourrissent sur le rivage. Ce sont les Cosaques appelés *Sari-Inad*, sujets du Khan, qui font la pêche à Atchou, depuis le mois de Mai jusqu'à la fin d'Octobre, elle n'est pas praticable dans les autres mois de l'année, où le fleuve Couban est glacé. Le jour qu'elle commence, le Bey donne une grande fête. La pêche des esturgeons se fait aux Palangres, & d'une autre façon assez singulière : on forme dans le fleuve une enceinte avec des bois de faule, & l'on y pratique une porte faite de façon que les poissons qui y sont entrés n'en peuvent plus sortir. La pêche des carpes & du fila se fait aux filets.

Il sort aussi d'Atchou chaque année deux à trois mille quintaux d'huile de poisson, dont le prix est de 5 à 6 paras l'ocque; les Nogais en mangent, & les Tartares s'en servent pour le luminaire: on peut ajouter encore cent quintaux de colle de poisson que l'on vend de 10 à 12 paras l'ocque.

La monnoie du Grand-Seigneur & celle du Khan sont les seules qui aient cours à Taman & à Kaplou: dans l'intérieur de la Circassie, l'argent est peu en usage, & l'on ne fait point d'autre commerce que le troc.

Il y a des Marchands qui se contentent de vendre leurs effets à Taman, & d'y acheter les retours; d'autres vont commercer à Kaplou, & d'autres enfin s'enfoncent dans les terres, prennent un Interprete qui sache bien la langue, & vont traiter directement avec les Circassiens: ils promènent leurs marchandises de village en village dans les différentes tribus. Ils poussent quelquefois leur route plus loin, & après avoir traversé toute la Circassie, ils vont jusqu'à Astrakan

& chez les Kalmouks : ces Marchands jouissent véritablement des avantages du commerce , & font d'immenses profits.

Les Nogaïs du Couban viennent ordinairement à Kaplou acheter ce qui leur est nécessaire & vendre les marchandises de leur crû. Quelques Circassiens font la même chose. Le commerce d'entrée & de sortie de cette horde de Nogaïs est compris dans les détails que j'ai donnés de celui de la Circassie , dont ils font partie.

Les marchandises d'entrée & de sortie vont & viennent de Taman à Kaplou sur des charriots tirés par des chameaux , des chevaux & des bœufs : ceux de chameaux ne vont qu'en hiver ; ils portent de six à sept cents ocques , & coûtent 20 piaftres de bécheliks de louage ; ceux de chevaux portent de cinq à six cents ocques , & coûtent 18 piaftres ; ceux de bœufs font de la même portée & du même prix. Pour transporter les marchandises de Kaplou dans l'intérieur de la Circassie , on se sert de charriots de bœufs & de chevaux : il n'y a point de cha-

meaux : c'est l'éloignement de la tribu dans laquelle on veut aller qui en détermine le prix.

Une maison française établie à Caffa pourrait poster un Commis à Taman sous la protection du Séraskier du Couban, pour lequel il seroit aisé d'obtenir du Khan des lettres de recommandation très-fortes, & des ordres qui le mettraient à même de trafiquer en toute sûreté, & de tirer parti du commerce de Circassie, qui est, comme l'on voit, assez important pour la partie de l'exportation.

Quoique les Circassiens ne soient pas encore asservis par les Russes, & qu'ils conservent encore un phantôme de liberté : comme les places de Taman, de Temruk, d'Atchou & de Kaplou, qui étaient les marchés où ils avaient coutume d'apporter toutes leurs marchandises, & de venir se fournir de celles dont ils avaient besoin, se trouvent aujourd'hui dans les possessions de la Russie, il est clair que tout le commerce de la Circassie sera dans la main des Russes, parce qu'il ne peut avoir d'autres entrepôts que les places dont je viens de parler.

---

---

## COMMERCE

### DE LA PLACE D'OKZAKOW.

---

---

OKZAKOW est une petite ville située à l'embouchure du fleuve Nieper, autrefois Boristhene ; elle est bien fortifiée. Le Grand-Seigneur y tient une garnison, comme dans toutes les autres Villes de guerre situées dans les Etats du Khan. Cette place est importante par sa situation ; les Russes l'assiégerent & la prirent dans la dernière guerre ; mais elle est rentrée sous la domination de l'Empereur Turc : elle est commandée par un Pacha qui y demeure six mois de l'année, & réside pendant les six autres à Babadag. La rade en est très-mal sûre, les navires ne peuvent pas y hiverner pour deux raisons ; la première est le défaut d'abri, & la seconde est le risque d'être pris dans les glaces du Boristhenes, qui est toujours glacé depuis le mois de Décembre

jusqu'au mois d'Avril. Plusieurs bâtimens se sont trouvés dans ce cas fâcheux; on est obligé alors de rompre la glace qui les environne, & qui pourrait les briser, & on laisse un espace dans lequel ils puissent demeurer à flot. Ceux qui se trouvent obligés de passer l'hiver dans ce canton vont se mettre à couvert de la rigueur de la saison dans le port de Codjiabaï, dans le territoire des Nogais du Jedzan, à douze lieues au sud-ouest d'Okzakow.

Indépendamment du commerce affecté à la ville d'Okzakow, cette place est le lieu de transit du commerce d'entrée & de sortie des Cosaques. Toutes les marchandises qu'ils fournissent à Constantinople & à la Romélie, & qu'ils en retirent, toutes celles qui viennent de Pologne, de Moldavie, de Valaquie & de Romélie par terre dans les Etats septentrionaux & orientaux du Khan des Tartares, & celles qui en sortent, doivent nécessairement y passer: il y a un grand abord de bâtimens de Romélie, du Danube, de Constantinople & de quelque

places de la Natolie; les Cosaques Zaporoviens y descendent avec leurs batteaux par le Boristhene : il y a une douane dépendante du Grand-Seigneur, les marchandises y paient 3 pour cent d'entrée, & autant de sortie.

Le territoire d'Okzakow ne produit absolument autre chose que du bled, de l'orge, du millet & des melons; on ne trouve pas un seul arbre depuis cette ville jusqu'au Niefter : aussi, à l'exception des denrées que je viens de citer, tout ce qui est nécessaire à la vie humaine y vient du dehors.

Les marchandises que l'on consomme à Okzakow sont à-peu-près les mêmes que l'on débite en Crimée; c'est même de là que cette ville en tire la plus grande partie. Les Marchands qui y sont établis viennent se fournir à Caffa, à Bachtcheseraï & à Gheuslevé, & les Marchands de Crimée vont y porter aussi les effets qu'ils esperent y vendre avec bénéfice. Cette place a aussi un commerce réglé avec Constantinople & Bender.

Les effets qu'on y porte de Crimée donnent ordinairement 20 à 25 pour cent de profit , & ceux qu'on y envoie de Bender & de Constantinople gagnent davantage , parce qu'ils font moins de frais.

Les marchandises qui viennent par transit à Okzakow , pour se rendre de là dans les Etats septentrionaux & orientaux du Khan des Tartares , ont été comprises dans ce que j'ai dit des marchandises qui viennent par terre en Crimée de Pologne, de Moldavie, de Valachie & de Romélie. Le commerce de sortie de cette place est nul , parce que son territoire ne produit autre chose que des grains pour la subsistance de ses habitans : les cuirs , la laine , le beurre , le miel & les autres articles que l'on y embarque pour Constantinople & pour d'autres endroits , y sont apportés par les Nogais de Jedzan & de Djamboïlouk , qui commercent avec cette ville. Les Cosaques d'Ukraine & les Zaporoviens viennent à Okzakow porter de la mantegue , des cuirs , du tabac , des cordages , du chanvre , des toiles de

Russie, des bois à brûler, des pierres à aiguiser, du charbon, des poissons secs & de la colle de poisson, & ils en retirent des vins de Triboli, de Mifevria & d'Akkirman, du sel; des fruits secs de toute espèce, de l'huile, du savon, de l'encens, des bocassins, des indiennes, des maroquins, des bazanes teintes, des selles des étriers, des mors, des feutres, des tchekmens, des yapendjis, de pelisses de mouton appelées *postaki*. J'ai parlé de tous ces divers articles au commerce de Crimée; les mêmes détails peuvent servir, & il ferait superflu de répéter ce que j'ai déjà dit.

Il y a vis-à-vis d'Okzakow, sur la rive orientale du Nieper, à la pointe de cette langue de terre que les Anciens appelaient *Δεσμός Αχιλλεύς*, ou *Course d'Achille*, une petite forteresse nommée *Kilbouroun* où l'on ne fait aucune sorte de commerce; elle est gardée par une garnison de deux à trois cents hommes: on y compte trente-six à quarante pièces de canon. Il y a dans les environs de ce fort des salines qui dé-

pendent du Dîsdar ou Gouverneur. C'est-là que les Cosaques qui viennent à Okzakow se fournissent de sel; on en charge aussi quelques petits bâtimens pour Constantinople & la Romélie.

*Kilbouroun*, que les Russes appellent improprement *Kinburn*, & dont ils ont dans leurs cartes défiguré le nom, comme tous ceux des autres villes, bourgs & villages des contrées qu'ils viennent d'acquérir, est la troisième & la moins considérable des trois places que les Turcs leur ont cédées par le Traité de Kaïnardjik: elle est, comme Yénikalé, dans l'impossibilité d'avoir jamais un commerce d'une certaine étendue, parce qu'elle n'a point de port. La Cour de Pétersbourg peut la faire fortifier pour la garantir des tentatives des Turcs par la place d'Okzakow, vis-à-vis de laquelle elle est située; mais quelque forte qu'on la rende, elle ne pourra jamais défendre l'entrée du Boristhène, attendu que l'embouchure de ce fleuve qui a dans ce point-là plus de trois lieues de largeur, est assez spacieuse pour que les navires passent facilement hors de la portée du canon.

M. Guldenstadt que l'Impératrice avait envoyé à l'époque de la dernière paix dans la mer Noire, pour y faire des observations, & en donner des notions exactes & précises, a annoncé dans le Mémoire qu'il a mis au jour, la découverte d'un excellent port au-

près de Kilbouroun , dans lequel les vaisseaux de toutes portées pourroient mouiller commodément , & avec sûreté. Il est cependant certain que la très étroite langue de terre au bout de laquelle est situé le petit fort de Kilbouroun est une plaine parfaite, découverte de par-tout , & qu'on n'y trouve pas la plus petite élévation sous laquelle les navires puissent trouver un abri. Toute la côte depuis Kilbouroun jusqu'à Précop, est toute aussi plate , il n'y a pas plus de montagnes ni de collines , & je ne vois pas où ce port si beau , si commode & si sûr , peut se trouver. Si le Savant qui en a parlé le premier avait eu la bonté d'en indiquer la position , j'avouerais de très-bonne foi que ce port a échappé à la scrupuleuse attention avec laquelle j'ai parcouru cette contrée, dans le voyage que j'y ai fait en 1759. Peut-être a-t-il voulu parler du port d'Akkéchar dans la Crimée , qui est plus méridional , & très-éloigné de Kilbouroun.

On pourroit aisément profiter des avantages du commerce d'Okzakow , en y établissant un Facteur qui correspondrait avec la maison de Crimée , & qui pourroit y demeurer & y commercer en toute sûreté , moyennant des ordres & des lettres de recommandation que le Consul du Roi auprès du Khan obtiendrait très-facilement de ce Prince.

---

COMMERCE  
DE LA PROVINCE  
DU DUBOSSAR.

LE Dubossar, que les Tartares appellent *Tombassar*, est une petite Province des Etats du Khan, située dans l'angle que forme le fleuve Niefter avec les limites de Pologne; il y a les deux gros bourgs de Dubossar, qui ont donné leur nom à la contrée; le bourg de Batta, dont la moitié appartient aux Polonais, & environ quarante villages. Cette Province est habitée par des Arméniens & des Moldaves; elle est commandée par un *Hatman* ou Gouverneur Chrétien, nommé par le Khan; c'est ordinairement un Arménien ou un Grec. Ce Prince lui donne l'investiture de ce Gouvernement, moyennant une somme qu'il paie annuellement au trésor. Cette province est bornée au nord & à l'ouest par les limites de Pologne & un rameau du Niefter; au sud

par le Niefter même, & à l'est par le territoire de Bender.

Le commerce d'entrée du Duboffar sera compris dans celui de Bender & de Budjiac, d'où les habitans tirent tout ce qui leur est nécessaire, à cause de la proximité. Kawchan est la place avec laquelle ils ont le plus de relation.

Les principaux articles de commerce de sortie sont :

Sept à huit cents quintaux de tabac ; il n'y en a que d'une seule qualité : on peut l'acheter sur le pied de dix-huit ocques à la piaftre.

Mille à quinze cents cuirs du poids de vingt-cinq jusqu'à trente ocques, de 25 jusqu'à 50 paras la piece.

Deux mille ocques de Beurre appellé *tchitchek-iaghi*, de 6 à 7 paras l'ocque.

Quinze cents à deux mille ocques de fromage, appellé *dil-peinir*, de 3 à 4 aspres l'ocque.

Quinze cents à deux mille ocques d'un autre fromage appellé *prinfa*, à deux ocques au para.

Quatre mille ocques de suif, de 3 à 4 paras l'ocque.

Deux mille ocques de caviar noir, de morone & d'esturgeon, que l'on prend dans le Niefter : on en fait la pêche toute l'année. Le caviar se vend de 4 à 5 paras l'ocque.

Dix mille sacs de froment, de 48 à 50 ocques, de 12 à 15 paras le sac.

Dix mille sacs d'orge de la même portée, de 4 à cinq paras le sac.

Quinze mille sacs de millet, de 9 à 10 paras le sac.

Toutes ces denrées passent à Kawchan & à Bender.

Trois à quatre cents bœufs, de 5 à 6 piastres la piece.

Quatre à cinq mille moutons, depuis 30 jusqu'à 60 paras l'un.

Trois cents chevaux qui ressemblent à ceux des Tartares ; mais ils sont encore plus petits & aussi forts, depuis 4 jusqu'à 9 piastres.



---

## COMMERCE

### DU BUDJIAK.

---

**L**A Bessarabie, aujourd'hui le Budjiak, est une grande province des Etats du Khan, bornée au nord par le Niester, à l'est par la mer Noire, au sud par le Danube, à l'ouest par la Moldavie. Les principales places de commerce qu'elle renferme sont Bender, Kawchan, Akkirman, Kily, Imaïl & Kichela.

I°. Bender est la place la plus importante de cette Province; elle est située sur la rive méridionale du Niester; elle est grande, très-forte & très-peuplée: on y compte environ quatre-vingt mille habitans; elle est gardée par une nombreuse garnison commandée par un Pacha à trois queues. L'air y est bon, la situation en est agréable, & son territoire est une plaine à perte de vue. Il y a dans cette ville des Rayas Moldaves, Arméniens

Arméniens & Juifs ; leur nombre égale & peut-être surpasse celui des Musulmans. On débite à Bender une quantité prodigieuse de marchandises d'entrée, & le voisinage des Nogais de Jedzan y rend le commerce de sortie très-considérable.

II°. Kawchan est une ville située à six lieues au sud de Bender, dans un vallon ; elle est habitée par des Tartares, des Moldaves, des Arméniens nés dans le pays, des Persans & des Juifs : il y a des Mosquées fabriquées depuis peu, des Eglises grecques & arméniennes, & des Synagogues. Elle n'est point fortifiée ni même entourée de murailles : on y compte environ vingt-cinq à trente mille habitans ; elle est commandée par un Sou-Bachi Tartare, nommé par le Khan, qui paie à ce Prince une redevance de 750 piastras par mois : le commerce d'entrée & de sortie y est également florissant.

III°. Akkirman est une place forte, située à l'embouchure du Niester ; elle est gardée par des Janissaires, & commandée par un

Musseleim relevant du Pacha d'Okzakow ou de Babadag : ses habitans sont au nombre de vingt mille , savoir , quinze mille Mahométans , & quatre à cinq mille Rayas Arméniens , Juifs & Moldaves : on n'a jamais permis aux Grecs de s'y établir. Le port est assez bon , les petits bâtimens peuvent y hiverner ; il y en a environ quarante affectés à ce port , & appartenants à divers habitans de la ville : il y a aussi quelques chantiers de construction.

La ville d'Akkirman , par sa situation à l'embouchure du Niester , peut devenir bientôt une importante place de commerce : on a cru jusqu'aujourd'hui que ce fleuve avait , comme le Boristhène , des cataractes qui empêchoient les batteaux d'une certaine portée d'arriver jusqu'à la mer ; mais depuis que S. A. M. le Prince de Nassau a suivi & examiné lui-même le cours de ce fleuve , s'est assuré de sa navigabilité , en a dressé la carte la plus exacte , & s'est occupé avec succès des moyens d'ouvrir par cette voie un débouché aux marchandises du crû de la Pologne , la place d'Akkirman deviendra nécessairement l'entrepôt du commerce important que cette Puissance peut établir avec la Turquie & les villes maritimes de la Méditerranée , en y répandant facilement & promptement par

la mer Noire, le bled, l'orge, la cire, le miel, le salpêtre, le lin, le chanvre, les cuirs, les viandes salées, les suifs, les pelleteries, les bois de construction, les mâtures, & les autres riches & abondantes productions de ce Royaume. Le port d'Akkirman est peu profond, & ne peut recevoir que de petits bâtimens qui ne prennent que huit pieds d'eau : mais à trois lieues de cette ville on a le port de Codjeabaï qui y supplée, & offre aux plus gros navires un mouillage commode & sûr en toutes saisons.

IV°. Kily est une ville située à l'embouchure du Danube sur une des bouches qui porte son nom, & qu'on appelle *Kilibogazi* : elle est à-peu-près aussi grande & aussi peuplée qu'Akkirman : elle a été autrefois assez bien fortifiée : mais tous les ouvrages tombent en ruine. La garnison des Janissaires est assez nombreuse : le port était bon autrefois, & les navires y étaient en sûreté : la négligence des Turcs l'a laissé combler dans bien des endroits. Sur la fin de mon séjour en Tartarie, la Porte paraissait disposée à le faire réparer ; je ne fais si ce projet a été mis en exécution depuis mon départ.

V°. Ismaïl est une ville sur le Danube , à-peu-près de la même grandeur que les précédentes ; il y a aussi une garnison de Janissaires ; mais les fortifications sont en très-mauvais état.

VI°. Kichela est un gros bourg , ou une petite ville à quatre lieues à l'est d'Akkirman , & à une lieue au midi du fleuve Niefter : il n'y a aucune fortification , elle n'est pas même ceinte de murailles. Le Séraskier du Budjiak y réside avec toute sa Cour , & la demeure de ce Prince rend le séjour de cette petite place assez vivant ; il y a un marché bien fourni de toutes les choses nécessaires à la vie.

On trouve encore dans le Budjiak plusieurs bourgs & villages le long du Niefter , depuis Akkirman jusques à Bender ; on les appelle *Yali-Keuiler* , ou les villages du rivage : ils sont presque tous habités par des Moldaves sujets du Khan , & commandés par un Vaivode Tartare à la nomination de ce Prince. Les principaux sont Palanka , Pourkar , Sultan-Souvat , Tchirbirtza , Sal-koutza & Malkoche.

---

**COMMERCE D'IMPORTATION.****D U B U D J I A K.**

**L**ES marchandises qui ont cours dans le Budjiak sont à-peu-près les mêmes que l'on débite en Crimée ; ainsi , pour ne pas entrer dans des répétitions inutiles , je me contenterai de parler de celles qui méritent quelques observations. A l'égard des autres , je m'en rapporte à ce que j'en ai dit à l'article de Crimée , la consommation & les prix en étant à-peu-près les mêmes.

On débite dans cette Province , année commune , environ vingt balles de draps londrins seconds & nims , à-peu-près au même prix que dans la Crimée. Les draps sont apportés par des Turcs , des Arméniens , des Juifs & des Valaques , qui vont s'en fournir à Yassi , à Bucharest , à Roudzick , à Andrinople , & à la foire de Selimna ; il en vient aussi directement de Constantinople par la mer Noire ; mais le débit de draps de Pologne y est beaucoup plus

considérable ; ils montent chaque année de cinquante à soixante balles de diverses qualités : le prix du drap de France est de 100 à 110 paras le pic , & celui de Pologne se vend depuis trente jusqu'à soixante , suivant la qualité. On trouve aussi à Bender & dans les autres villes du Budjak , des Mahouts de Hollande qu'on apporte de la foire de Leypsik par la Pologne ; mais c'est un très-petit objet. La mesure de tous ces draps est le pic-halébi de Constantinople. Si on pouvoit parvenir à établir une maison de commerce à Akkirman , à Bender , ou dans quelqu'autre ville du Budjiak : il conviendrait d'y avoir un magasin où l'on pût y détailler les draps ; on les vendrait avec un plus grand avantage ; mais on peut aisément les débiter en gros avec bénéfice , surtout en faisant des trocs de cuirs , de cire & d'autres marchandises du pays , avec très-peu de comptant , pour faciliter les échanges.

Un essai de camelots de France , fait à Bender en 1755 , a très-bien réussi , ils y

furent vendus jusqu'à 40 paras le pic , en trocs de cuirs , & donnerent un profit considérable. Cette branche de commerce s'étendrait facilement de ce côté-là , & porterait un grand coup aux camelots & aux chalis de Turquie.

Les camelots d'Angora , de Tossia & du Caire , sont un objet assez considérable dans le Budjiak. On en débite , année commune, quinze cents à deux mille pieces , dont la qualité regle le prix : ils y ont à-peu près la même valeur qu'en Crimée.

On pourrait aisément étendre le commerce de nos étoffes de France dans cette Province , où l'on en débite déjà une assez grande quantité ; les Marchands de diverses Nations qui les y portent de Constantinople, d'Andrinople , de la foire de Selimna , de Moldavie & de Valaquie y trouvent du profit. Il est aisé de juger que les Français pouvant les donner à meilleur marché , s'empareraient aisément de ce commerce , & en augmenteroient de beaucoup la consommation : on pourrait aussi , comme je l'ai déjà dit ,

en inventant des étoffes légères , de bon goût & de beaucoup d'apparence , ruiner entièrement le commerce des damasquettes de Venise & de Scio , qui ont cours à Bender , comme dans toutes les autres Villes de l'Empire Ottoman. Le commerce des étoffes de soie de Venise & de Scio est un objet d'environ 100000 piaftres chaque année , & celui des coutnis de Brouffe & de Constantinople peut aller à la moitié : le prix en est à-peu près le même qu'en Crimée , & je me rapporte à ce que j'en ai dit.

Les sandals ou taffetas de Brouffe & de Scio avaient autrefois un débit étonnant à Bender & dans les autres Villes du Budjiak. Ils venaient à Kily , & se répandaient de là dans tous les endroits circonvoisins. On en vendait , année commune , pour plus de 100000 piaftres ; mais aujourd'hui cette marchandise est fort tombée dans ce pays-là , & le débit annuel est borné à 15 ou 20000 piaftres. On y trouve beaucoup de profit , sur-tout en les tirant en droiture de Brouffe & ne les achetant pas à Constantinople de la première main.

Les dorures qui ont cours en Crimée, & dans le Budjiac principalement, sont celles de Pologne & de Venise: il tirent les premières en droiture de Pologne, & vont se pourvoir des autres à Yassi & à Bucharest. On pourroit aisément introduire les nôtres, mais il faudrait choisir les plus légères: les grands galons à lames surdorés prendraient difficilement faveur à cause de la cherté du prix: il faudrait des gazes, des mousquetaires légers & des dentelles de toute espece: on pourroit au reste commencer par un petit essai, & l'on verrait alors plus précisément celles qui doivent réussir, & le bénéfice qu'elles peuvent donner.

Le commerce des indiennes grossières, ou toiles peintes de Natolie & de Constantinople est immense dans le Budjiak. On en consomme une très-grande quantité dans le pays, où on l'emploie aux mêmes usages qu'en Crimée; il en passe aussi beaucoup en Pologne par la foire de Mohilow: les Marchands de Bender s'en fournissent ordinairement à la foire de Selimna: il serait

bien plus facile de les faire venir de la Natolie & de Constantinople par la mer Noire. La piece de 8 à 9 pics s'y vend de 60 à 70 paras. Les indiennes de haute qualité y ont peu de débit.

Les bonnets de France & de Tunis sont un article important dans le Budjiac : on peut y en vendre une grande quantité avec avantage. Il faut observer d'y en porter une plus grande quantité de ceux de France pour la populace, qui en distingue peu la différence, & de réserver ceux de Tunis pour les gens plus élevés. Les premiers se vendent de 40 à 45 paras, & les seconds de 60 à 65.

Les soies teintes en laine que l'on vend dans le Budjiac viennent de Rousdjik où on les teint : leur prix est de 12 à 13 piaftres l'ocque : on use peu de celles de Constantinople, parce qu'elles sont trop cheres. La soie filée se vend de 19 à 22 piaftres, suivant la qualité. La consommation de la soie en laine est d'environ mille ocques, année commune ; la filée est un objet peu

considérable : on peut aussi débiter deux à trois cents ocques de cordonnet de soie de toute espèce.

Le coton en laine est aussi un bon article dans le Budjiak : la consommation annuelle est de trois à quatre cents balles. Si les Polonais donnaient sur cet article, le débit en serait bien plus considérable. On doit observer, comme en Crimée, de ne pas faire venir des cotons de haute qualité ; mais seulement de celui de Gallipoli, ou tout au plus de celui de Kassaba bien épuré : le prix est de 30 à 33 paras l'ocque, en détail ; on le vend en gros quelques paras de moins.

On débite dans le Budjiak environ trente à quarante balles de coton filé, teint en bleu & en rouge ; il vient presque tout d'Andrinople ; celui de Natolie est peu connu : le rouge est le plus recherché, il s'y vend avec un grand bénéfice, & donne jusqu'à quarante pour cent de profit. On ne peut pas en déterminer le prix, parce que c'est la qualité qui en décide.

Le café de France serait un article très-

considérable à Bender : il en vient beaucoup par la mer Noire : il sort de Constantinople par contrebande : on en débiterait bien davantage si l'on pouvait en fournir aux Polonais par cette voie ; mais il faudrait pour cela obtenir de la Porte la liberté du transport ; elle en avait accordé la permission en 1737 : mais elle a depuis fait de nouvelles & de très-rigides défenses , par un très-mauvais raisonnement. Le Ministère Ottoman craint que la Capitale ne se trouve dépourvue de café de France , & conséquemment en défend l'exportation par la mer Noire : on n'a jamais pu lui faire comprendre que plus on facilite le débouché d'une marchandise , plus on en procure l'abondance. Le café de France se vend pur dans le Budjiak jusqu'à 2 piastrès l'ocque ; l'avantage du mélange avec celui de Moka peut le pousser encore à un plus haut prix : on peut voir ce que j'en ai dit à l'article de Crimée.

Le sucre se vend avec avantage & en assez grande quantité : le sucre en très-pe-

tits pains est le plus facile à débiter : la cassonnade y a très-peu de cours. Le prix ordinaire de cet article avant la guerre, était de 50 à 60 paras l'ocque; mais depuis l'année 1756 il a toujours augmenté, & est monté à un prix exorbitant sur lequel il ne faudrait pas compter. On pourrait engager les Polonnais méridionaux à venir se fournir de sucre à Bender; ils l'auraient, je pense, à meilleur marché que celui qui leur vient de Hambourg & de Dantzic par la mer Baltique.

Le commerce des épiceries est de peu d'importance; mais le peu qu'on en vend donne beaucoup de profit. Le gérosle s'y vend quatre paras la dragme; la canelle & la muscade 2 paras, & le poivre 45 à 50 paras l'ocque. On pourrait tenter d'en introduire dans les provinces méridionales de la Pologne où l'on en fait une très-grande consommation; je crois que cet essai réussirait.

L'étain est un article important dans le Boudjak, comme dans toute la Turquie, pour l'étamage de la vaisselle de cuivre, la

seule dont les Turcs fassent usage. On en débiterait aisément douze à quinze mille ocques : son prix ordinaire est de 60 à 70 paras avec le sel ammoniac, comme je l'ai déjà remarqué.

L'acier se vend dans le Budjiak avec autant de bénéfice qu'en Crimée : la consommation annuelle est d'environ cent caisses ; il en vient de Bosnie de fort mauvais : on le vend de 12 à 13 paras l'ocque : celui de Fiumé est plus estimé, on l'apporte de Constantinople, & il se vend jusqu'à 20 paras.



---

---

COMMERCE D'EXPORTATION

D U B U D J I A C .

**C**INQUANTE mille quintaux de laine à-peu-près de la même qualité que celle de Crimée , de 2 à 3 paras l'ocque.

Dix mille quintaux de testik , ou laine de chevron.

Mille à quinze cents quintaux de crin de 30 à 40 paras l'ocque.

Cent mille cuirs de bœuf de différentes grandeurs , de 50 jusqu'à 100 paras la piece.

Dix à douze mille cuirs de chevaux, de 20 à 30 paras.

Dix mille peaux de chagrin, de 50 paras jusqu'à 2 piastres.

Quinze mille ocques de cire , de 40 à 42 paras l'ocque.

Cinquante mille quintaux de suif, de 3 à 4 paras.

Trente mille quintaux de chandelles, de 7 à 8 paras l'ocque.

Sept à huit mille quintaux de miel, de 5 à 6 paras l'ocque.

Cinquante mille quintaux de pasturmas & de saucisses seches, de 3 à 4 paras l'ocque.

Cinquante à soixante mille barils de vin, de 1 para à 4 aspres l'ocque.

On fait à Kily une pêche très-abondante de Moronne, dont on tire deux articles de commerce, de poisson salé & de caviar; le commerce de poisson salé est un objet d'environ 100000 piastras, année commune. Chaque poisson pese de 60 à 70 ocques : il se vend entier de piastras 3  $\frac{1}{2}$  à 4. Il en coûte pour le faire saler 12 à 15 paras par poisson : on en retire les œufs, qui servent à faire le caviar, qui est d'une qualité inférieure à celui de Crimée & de Circassie : c'est un objet d'environ dix mille quintaux. Le prix en est depuis 8 jusqu'à 12 paras l'ocque. C'est ordinairement le Douanier de Kily qui a la ferme de la pêche : on peut aisément s'accommoder avec lui pour l'achat du poisson, & lui donner en troc diverses marchandises qu'il n'est pas difficile de lui endoffer

endosser à un prix exorbitant , parce que le poisson lui revient quelquefois à si bon marché qu'il y trouve encore son compte. On transporte le poisson salé dans des tonneaux du poids de dix-huit à vingt quintaux de Turquie , qui paient communément 7 à 8 piastras de nolis. Le caviar de Kily n'est pas estimé à Constantinople. On en débite la plus grande partie en Moldavie & dans les villes qui bordent le Danube.

Les grains sont un des principaux articles du commerce du Budjiak , il sort chaque année une quantité prodigieuse de froment , d'orge & de millet qui passe à Constantinople , & quelque peu dans la Natolie. On peut évaluer cette denrée à cinq ou six cents chargemens chaque année ; c'est la disette ou l'abondance qui en détermine le prix ; mais elle donne ordinairement un bénéfice considérable.

Les douanes , dans les diverses places du Budjiak , sont de 3 pour cent d'entrée & de sortie pour les Musulmans , & de 5 pour cent pour les Rayas.

Chez les Nogaïs du Budjiak , & dans les villages tartares , les poids & les mesures sont les mêmes que celles de Crimée , & les places de cette Province qui dépendent du Grand-Seigneur se servent du poids & de la mesure de Turquie.

La monnoie du Khan passe communément chez tous les Tartares & chez les Nogaïs du Bu djiak : à Bender & dans les autres places , elle n'a pas un si libre cours ; mais cependant on ne fait pas de difficulté de la recevoir pour les petits paiemens. Les autres monnoies courantes sont celles de Turquie de toute espece. Les sequins vénitiens , les sequins de Hollande , les roubles de Russie , les écus & la monnoie blanche de Pologne ; le taux en est à-peu-près le même qu'en Crimée ; toutes ces monnoies étrangères y sont cependant sujettes à une petite variation.

### *Réflexions.*

Il ne serait pas difficile d'établir solidement une maison de commerce dans le Bud-

jiak , avec la protection du Séraskier de cette Province , pour lequel le Consul du Roi auprès du Khan pourrait obtenir des lettres de recommandation , & tous les ordres nécessaires pour fonder & soutenir cet établissement.

Il conviendrait que le principal Négociant eût son comptoir à Akkirman , à cause du port de mer & de la proximité de Kichela , résidence du Séraskier , auquel il serait plus à portée de recourir , dans le cas où il aurait besoin de sa protection. Ce Négociant pourrait entretenir des Facteurs à Bènder , à Kily , à Kawchan , à Ismaïl & chez les Nogaïs , pour y distribuer dans ces divers endroits les marchandises d'entrée , & y acheter celles de sortie : ces facteurs devraient être des gens du pays , tels que je les ai indiqués dans mes observations sur le commerce de Crimée. Lorsque le Négociant aurait besoin des ordres supérieurs , il serait à même de s'adresser au Consul du Roi auprès du Khan pour les obtenir ; il pourrait même procurer à ses facteurs des

fermans de ce Prince, avec des lettres très-fortes pour les mettre à l'abri des avanies des Pachas & des autres Officiers Turcs qui commandent, comme je l'ai dit, dans ces diverses places, & qui n'oseraient leur faire la moindre insulte, lorsqu'ils seraient munis d'une aussi forte recommandation, bien entendu que le Négociant aurait soin d'entretenir la bienveillance du Séraskier par des donatives faites à propos, & que les profits du commerce pourraient aisément supporter. Le voisinage de Bender, la place la plus considérable de cette Province, ferait aussi une raison de plus pour établir le comptoir à Akkirman.





COMMERCE  
DES NOGAÏS.

---

**L**ES Nogais, sous la dépendance du Khan des Tartares, sont divisés en quatre hordes, qui sont Budjiak, Jedfan, Djiamboilouk & Couban. Voyez à cet égard l'état des Nogais dans mon Mémoire sur la petite Tartarie. Ces peuples sont ambulans, n'ont ni villes ni villages, & habitent dans des tentes de feutres qu'ils transportent sur des charriots : chaque horde est divisée en aouls ou campemens, composés d'un certain nombre de familles. Tous les Nogais des quatre hordes ont les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, la même façon de vivre, & par conséquent les mêmes besoins ; leur commerce doit donc aussi être le même.



---



---

 COMMERCE D'IMPORTATION

## DES NOGAÏS.

**B**OCASSINS de toutes couleurs : cependant les cramoisis sont les plus recherchés ; ils en font des dessus de pelisse en petit nombre , & beaucoup de castans & des habits à la Tartare , appelés *tchekmen*.

Toiles d'Astar de toutes qualités , pour des chemises d'hommes & de femmes , & des doublures.

Astarsteints en rouges , de diverses nuances , appelés *banmak* , pour chemises de femme.

Toiles de Kédis blanches pour chemises.

Indiennes grossières , dont les femmes font des culottes & des castans.

Toiles de lin de Russie , dont les femmes font des mouchoirs appelés *tastaraks* , & les hommes des ceintures.

Tchemberts-kaïm-khané , de trois gran-

deurs différentes , pour les mouchoirs dont les femmes se coëffent.

Beilik , dont les Nogaïs font des chapeaux de cheminée en dehors des tentes , pour empêcher que le vent ne chasse la fumée en-dedans.

Sandals rouges & jaunes; les rouges servent pour des chemises de femmes : l'une & l'autre couleurs sont aussi employées pour ceintures des grandes culottes des hommes , appellées *chalvar*.

Tarpoches pour les coëffures des femmes.

Maroquins & peaux de diverses couleurs pour les harnois des chevaux.

Bottes d'hommes jaunes , rouges & noires , bottines jaunes pour les femmes.

Katirs ou chaussures en forme de souliers , rouges & noirs , pour hommes & femmes.

Semelles de cuirs toutes coupées.

Soie en laine pour la broderie.

Soie filée pour la couture.

X 4

Cordonnets de soie & de fil pour border diverses pieces de l'habillement.

Fil d'or faux , & quelque peu de fin , dont ils se servent pour broder les chemises, les couvertures des selles , & à plusieurs autres usages.

Coton en laine pour rembourer les bonnets & les castans.

Coton filé , blanc & teint , des plus grossiers ; ils l'emploient pour faire des agrémens en broderie sur leurs tentes , & des especes de rubans dont ils font des ceintures pour lier les culottes.

Fil de couture de toute espece.

Fer en barres dont ils se servent pour faire des cloux , tous les fers de charriots , boucles des harnois des chevaux , fers qui servent de talons aux bottes , bottines & katirs , focs de charrue , & autres instrumens de labourage , &c.

Chaudrons de fer de toutes grandeurs.

Etriers & mors de chevaux.

Mercure qu'ils emploient pour se débarasser de la vermine.

Kénas pour nettoyer les cheveux & teindre les ongles des femmes.

Fard rouge & blanc dont les femmes font un très-grand usage.

Aiguilles de toutes grandeurs.

Beaucoup de peignes de buis & de corne.

Plusieurs especes de quincailleries dont j'ai donné le détail à l'article de Crimée.

Cloux de cuivre à cabochon, dont nos Tapissiers se servent & que les Tartares emploient pour mettre à l'entour de leurs selles.

Tabac de Duboffar & de Russie ; les autres qualités ne s'y vendent pas.

Un très-grand nombre de tuyaux de pipes des plus communs, & des noix de terre noire.

Fruits secs, savoir, figes appellées *taban-indjiri*, dattes noires de Natolie, noix & noisettes.

Bois dont ils se servent pour construire leurs charriots & leurs tentes.

---



---

**COMMERCE D'EXPORTATION**
**D E S N O G A ï S .**

**L**E Commerce de sortie des Nogais est très-considérable.

Il consiste en :

Laines surges de la même qualité que les laines de Crimée.

Tchekmens tout faits & en pièces : j'ai parlé de cet article dans le commerce de Circassie.

Sangles de laine de diverses couleurs, pour les selles des chevaux.

Cuir de bœufs & de chevaux; on n'y trouve point de buffles.

Peaux de moutons.

Courroies de toutes grandeurs.

Bœufs, moutons & chevaux.

Kakatches ou moutons fendus par le milieu & séchés au soleil, après avoir été salés; la consommation en est immense.

Lait aigre de vache & de brebis, appelé

*katik*, qui se répand dans tous les Etats du Khan.

Lait de jument fermenté, appelé *kimiz*; c'est une boisson qui paroît assez désagréable la première fois qu'on en boit, & de laquelle on ne peut plus se passer quand on en a pris l'habitude; elle est nourrissante & salutaire; elle donne de la gaieté & occasionne la plus grande ivresse lorsqu'on en fait des excès; mais ils ne sont pas dangereux. On fait grand cas de cette boisson dans toute la Tartarie.

Beurre de la première qualité, appelé *tchitchek-iaghi*, fort estimé.

Suif.

Peaux de gueudjen.

Froment.

Orge.

Millet.

Les Nogaïs ne mangent point de pain ils se nourrissent de viande, de millet préparé de diverses manières & de laitages; ils vendent tout le bled & l'orge qu'ils ont.

Tuy, feuk & tarkan , diverses préparations de millet fort en usage chez les Tartares.

Les Nogaïs ne commercent point directement avec les étrangers ; mais seulement avec les Villes des Etats du Khan qui sont les plus voisines de leurs habitations. L'horde du Budjiak trafique avec les villes d'Akkirman , de Kawchan , de Kily & d'Ismaïl : celle de Jedzan , avec Bender & Okzakow : celle de Djiamboïlouk avec Okzakow & Précop , & celle du Couban avec Taman & Caplou.

Les Marchands ambulans , appelés *Kirdjis* , dont j'ai parlé à l'article de Crimée , vont dans les campemens des Nogaïs porter les marchandises d'entrée & enlever celles de sortie. Les Nogaïs viennent aussi dans les villes porter au marché les marchandises qu'ils ont à vendre , & se fournir de celles dont ils ont besoin. On trouve beaucoup d'avantage à commercer avec eux ; mais il serait impossible de fixer le prix de leurs marchandises d'entrée ni

de sortie ; parce que le commerce se fait rarement chez eux au comptant , mais en troc ; & c'est l'avantage de l'échange qui détermine le prix de la marchandise que l'on donne , & de celle que l'on reçoit. J'ai oui dire à des Kirdjis de Crimée , qui avaient fait pendant long-tems ce trafic , qu'on y trouvait environ trente pour cent de bénéfice , tant sur l'entrée que sur la sortie , relativement au prix de Crimée.

Les Nogais font cependant quelque usage de la monnoie ; celle du Khan y a plus de cours que les autres. La monnoie de Turquie y est peu connue. Il n'y a que les riches Mirzas qui l'accumulent pour l'enfourir ; leur genre de vie ne pouvant leur fournir aucune occasion de dépenser.

Je n'ai pas parlé de la quantité des marchandises de commerce d'entrée & de sortie des Nogais , parce qu'elle se trouve comprise dans les détails que j'en ai donnés en parlant des divers Etats du Khan avec lesquels ils trafiquent.

Des maisons françoises établies dans les

Etats du Khan pourraient aisément jouir des avantages du commerce des Nogaïs, en se procurant des Facteurs entendus qui pussent faire le même trafic que les Kirdjis; on trouverait facilement des Arméniens nés sur les lieux, & expérimentés dans ce genre de commerce, qui s'emploieraient avec zèle, intelligence & fidélité, moyennant une participation aux profits.

Les vastes & fertiles plaines situées au nord de la Crimée, & sur la rive septentrionale du fleuve Couban, & qui étoient cultivées en partie par les deux hordes des Nogaïs de Djamboïlouk & du Couban, sont actuellement dans le nombre des nouvelles acquisitions de la Russie; de sorte que leurs productions reflueront dans la masse générale du commerce de cet Empire. Les marchandises de ces contrées seront portées dans les places de Crimée & de l'isle de Taman, & les étrangers ne pourront se les procurer que de la seconde main par l'entremise des Russes. Le commerce des Nogaïs du Couban a été de tout tems confondu avec celui de la Circassie, parce qu'il avait les mêmes entrepôts.

Les deux hordes de Yedzan & du Boudjeak, dont la première habitait la rive septentrionale du Niefter, & l'autre une partie du Boudjeak ou de la Bessarabie,

étant demeurées dans les possessions Ottomanes, pourront, si elles existent encore, continuer de transporter leurs denrées & leurs marchandises à Okzakow, à Bender, à Akkirman, à Kili & dans les autres places de Turquie qui sont à leur portée, & où il sera facile aux étrangers de traiter directement avec eux.

Je joins ici une table dans laquelle on trouvera les divers prix des voitures pour le transport des marchandises dans toutes les villes respectives des Etats du Khan. Le taux des voitures est marqué par piaftres & de deux prix, c'est-à-dire du moins au plus. Ainsi à l'article d'Akmeschid, sous la colonne de Bachtcheseraï, on trouve 4 - 5, cela veut dire que la voiture coûte de 4 à 5 piaftres, & ainsi des autres.

*Fin de la premiere Partie.*





**T A B L E**  
**D E S M A T I E R E S**  
*C O N T E N U E S*  
**D A N S L E P R E M I E R V O L U M E .**

<b>P</b> REMIERE PARTIE p. 4	Factures d'une caisse da-
De la Petite-Tartarie. <i>ib.</i>	masquettes de Scio. <i>ib.</i>
De la Crimée. 5	<i>Idem</i> d'une caisse sandals
<i>Commerce d'importation</i>	simples. <i>ibid.</i>
<i>de la Crimée.</i>	Harés ou Tabis de Mes-
Draps. 27	sine & de Scio. 43
Serges impériales. 32	Velours. 44
Camelots de France. <i>ib.</i>	Coutnis de Brouffe & de
Calemandes & étami-	Constantinople. 45
nes. 34	Bours de Magnésie. 46
Camelots d'Angora, de	Indiennes ou toiles pein-
Tossia & du Caire,	tes. 47
&c. <i>ibid.</i>	Toiles de Kédis. 48
Etoffes de soie de Fran-	Bocassins. 49
ce. 36	Astars ou toiles de co-
Etoffes de Scio, de	ton. 50
Venise & de Messi-	Dalbents. 51
ne. 39	Tchemberts. 52
Facture d'une caisse de	Chemises de soie. 54
brocard de Venise. 42	Chemises de coton. 55

Y

Fez ou bonnets de France & de Tunis.	p. 54	Encens.	p. 86
Tarpoches.	56	Savon.	<i>ibid.</i>
Bcilik.	57	Huile.	88
Dorures.	58	Vinaigre.	89
Fil d'or & d'argent.	60	Fromage.	<i>ibid.</i>
Soies teintes, filées, &c.	61	Riz.	90
	61	Légumes.	91
Coton en laine.	62	Sacs.	92
Coton filé, &c.	63	Fruits secs.	<i>ibid.</i>
Coussins de brouffe.	64	Vin & eaux-de-vie.	99
Fourniment de Sopha, dit <i>chiaak</i> .	65	Tabac.	101
Tapis.	66	Kenas.	102
Couvertures de laine, dites <i>kébés</i> .	67	Fard.	103
Pechmals.	68	Pierreries, perles & bijoux.	<i>ibid.</i>
Bourfes pour le bain.	71	Armes & quincailleries.	104
Fil pour la couture.	72	Aiguilles.	107
Lin gris.	73	Vitres & verreries.	<i>ibid.</i>
Teintures.	74	Porcelaine, fayence & ferraille.	109
Café.	75	Tuyaux de pipes.	110
Sucre.	77	Faux d'Allemagne.	111
Epiceries.	79	Papier.	<i>ibid.</i>
Drogues.	80	Bois de construction de bâtimens, &c.	112
Cuivre.	<i>ibid.</i>	Goudron.	115
Etain & sel ammoniac.	81	Commerce d'exportation de Crimée.	116
	81	Soie.	<i>ibid.</i>
Mercure.	82	Laine.	117
Plomb.	83	Tefrik.	122
Acier.	<i>ibid.</i>	Crin.	123
Fer en barre.	84		
Chaudrons de fer.	85		

Cuir.	p. 123	Pelleteries.	p. 183
Maroquins, peaux, cuirs secs, &c.	127	Toiles.	190
Pelleteries.	130	Laines d'Ukraine.	192
Peaux d'agneaux pour bonnets.	136	Cordages & chanvre.	193
Cire.	139	Beurre de Russie.	197
Salpêtre.	140	Cuir salés & secs.	<i>ibid.</i>
Poudre a tirer.	143	Pelleteries de Pologne & de Moldavie.	198
Couteaux.	<i>ibid.</i>	De la monnoie qui a cours en Crimée.	199
Cornes de moutons sau- vages.	146	Poids & mesures.	202
Fusil.	147	Douane.	204
Selles de chevaux.	148	Observations.	209
Ketchés ou feutres.	<i>ibid.</i>	<i>Tableau des productions de la Russie, &amp; des marchandises qu'on peut en exporter.</i>	226
Ouvrages grossiers de poil de chevre.	149	<i>Comestibles. Grains.</i>	<i>ib.</i>
Beurre.	150	Viandes.	<i>ibid.</i>
Miel.	152	Poissons.	227
Suif.	154	Boissons.	<i>ibid.</i>
Viandes salées & pastur- mas.	156	Huile, cire, suif & sa- von.	<i>ibid.</i>
Poissons secs & salés.	157	Drogues.	228
Caviar, &c.	159	Soie, laine, chanvre & lin, draps, étoffes, toilerie, cordages & fils.	229
Vin.	161	Pelleteries.	232
Grains.	165	Cuir & peaux.	235
Sel.	169	Poils & plumes.	236
Kil ou argile pour le bain.	175	Métaux & ouvrages di- vers.	237
Esclaves.	177		
<i>Marchandises de Russie que l'on trouve à ache- ter en Crimée.</i>	183		

Sels, pierres & os. p. 238	Circassie. p. 268
Bois. 239	Commerced'importation de la Circassie. 274
Nattes. <i>ibid.</i>	Commerced'exportation de la Circassie. 282
Extrait du nouveau tarif des droits d'entrée sur les marchandises d'importation. 240	Commerce de la place d'Okzakow. 294
Droits de sortie sur les marchandises d'exportation. 256	Commerce de la Province du Duboffar. 301
Tableau des frais sur les marchandises d'exportation en Russie. 262	Commerce du Budjiak. 304
Poids & mesures de Russie. 264	Commerced'importation du Budjiak. 309
Mesures pour les liquides. <i>ibid.</i>	Commerce d'exportation du Budjiak. 319
Mesures pour les distances. 265	Réflexions. 322
Monnoies de Russie, en or, en argent & en cuivre. 266	Commerce des Nogais. 326
	Commerce d'importation des Nogais. 328
	Commerced'exportation des Nogais. 330

*Fin de la Table du premier Volume.*





Osterreichische Nationalbibliothek



+Z156058800

